3,60€ mardi 16 juillet 2024 **LE FIGARO** – N° 24 850 – **www.lefigaro.fr** – France métropolitaine uniquement **Première édition**

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

L'ÉTÉ **DU FIGARO**



LE PARFUM D'UNE ÉPOQUE
1965, HABIT ROUGE DE GUERLAIN : DES MECS NOUVELLE VAGUE **PAGE 15**



CHRISTOPHE GUILLUY
« IL N'Y A PAS TROIS BLOCS MAIS DEUX : LES MÉTROPOLES CONTRE LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE » **PAGE 20**

LA VÉRITABLE HISTOIRE DES SORCIÈRES
Un « pacte avec le diable »
PAGE 22

JEUX D'ÉTÉ **PAGE 16**

UE
Von der Leyen sur un fil à Strasbourg
PAGE 5

ASSEMBLÉE
• Divisés sur le sort du RN, les macronistes tentés par un accord avec LR **PAGES 6 ET 7**
• Dans l'impasse, le NFP cherche à s'accorder sur un nom pour le perchoir **PAGE 7**

SOCIAL
À la recherche d'une coalition, le gouvernement renonce aux mesures impopulaires
PAGES 24 ET 25

PHARMACIE
Sanofi fait fi de la dissolution pour céder Doliprane au plus offrant **PAGE 27**

CHAMPS LIBRES
• Revendue par Paris, la chartreuse du Glandier se cherche une nouvelle vie
• La chronique de Renaud Girard
• La tribune de Jean-François Copé et Hervé Morin
PAGES 19 ET 21

FIGARO **OUI** FIGARO **NON**

Réponses à la question de lundi :
Pensez-vous que la tentative d'assassinat de Trump fera basculer la campagne électorale américaine en sa faveur ?

OUI	NON
84 %	**16 %**

VOTANTS : 184 690

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Êtes-vous favorable à ce que le RN obtienne des postes clés à l'Assemblée nationale ?

ILLUSTRATION LE FIGARO - FABIEN CLAIREFOND - ALAIN JOCARD/AFP



Trump accueilli en héros à la convention républicaine

Deux jours après avoir échappé à un attentat, l'ex-président retrouve des troupes galvanisées. À rebours de son tempérament, il a promis de défendre l'unité et l'apaisement. **PAGES 2, 4, 21 ET L'ÉDITORIAL**

ANGELA WEISS/AFP

Sept Français sur dix inquiets pour leur sécurité pendant les JO

À dix jours de l'échéance, près de 70 % des Français se disent préoccupés par la sécurité lors des Jeux olympiques, que ce soit dans les lieux touristiques, les stades, les fans zones ou les transports. Malgré l'important dispositif policier lors de la cérémonie d'ouverture sur la Seine, ils préféreraient que le format de la parade fluviale soit réduit. **PAGE 8**



Wauquiez propose à Macron un pacte pour « débloquer la France »

Cent jours pour *« débloquer »* le pays : c'est l'objectif du nouveau patron de la droite à l'Assemblée, Laurent Wauquiez, qui a dévoilé au *Figaro* les contours de son *« pacte législatif »*. Une dizaine de textes, dont quatre prioritaires, qui seront soumis au camp présidentiel en vue d'une adoption par voie parlementaire ou référendaire. **PAGE 6**

ÉDITORIAL par Patrick Saint-Paul

Nécessaire métamorphose

Le sort de l'Amérique s'est joué à un centimètre samedi en Pennsylvanie. Légèrement décalée sur la gauche, la balle qui a transpercé l'oreille de Donald Trump l'aurait emporté et aurait peut-être entraîné le pays dans la guerre civile. La blessure sans gravité de l'ex-président n'est pas le seul miracle de ce tragique événement. Il semblerait aussi qu'il ait été touché par la grâce. Lui qui, depuis son entrée fracassante en politique, n'a su que cliver et jeter dos à dos deux Amérique devenues irréconciliables, en a soudain appelé à l'unité du pays. *« Seul Dieu a empêché l'impensable de se produire »*, a-t-il expliqué.
L'Amérique, en quête d'apaisement, ne demande qu'à le croire ! Un climat quasi insurrectionnel règne dans cette campagne électorale. Depuis des mois, les démocrates accusent Trump de vouloir enterrer la démocratie s'il est élu, alors que les républicains accusent Biden d'instrumentaliser la justice pour lui barrer la route… C'est accorder peu de crédit à la solidité des institutions américaines. Depuis l'attentat, les théories complotistes fleurissent dans les deux camps, les républicains accusant les démocrates d'avoir tenté d'éliminer physiquement leur champion alors que ces derniers dénoncent un « coup monté ». Une étincelle suffirait à allumer une haine incendiaire dans un pays surarmé.
Derrière la métamorphose de Trump se dissimule sans doute une intuition ou un calcul politique. Si, après avoir échappé à la mort, Trump renonce à la violence politique pour ne pas céder à Biden le rôle de « guérisseur de la nation », il deviendra inattaquable sur le terrain des valeurs démocratiques. Cette transformation, si elle est sincère, le rendrait imbattable. Mais Donald Trump devra tenir trois mois et demi en empêchant son naturel de revenir au galop. La tâche sera d'autant plus ardue qu'il a purgé le GOP de tous les conservateurs bon teint pour les remplacer par des trumpistes convaincus. Son candidat à la vice-présidence, J.D. Vance, a embrassé la thèse complotiste anti-Biden à propos de la tentative d'assassinat. Et lui-même se moquait récemment encore du mari de Nancy Pelosi… attaqué à coups de marteau à la tête par un de ses partisans fanatisés. C'est dire s'il reste du chemin. ■

> Trump appelle à l'unité de la nation



AND : 4,50 € – BEL : 3,70 € – CH : 4,60 CHF – D : 4,20 € – ESP : 4,30 € – GR : 3,70 € – LUX : 3,70 € – MAR : 37 DH – MTQ/GLP : 4,30 € – REU : 4,70 € – TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852

À Milwaukee, Trump appelle à la concorde

Adrien Jaulmes Envoyé spécial à Milwaukee

Le candidat a tenu à se rendre à la convention républicaine, où il dit vouloir surmonter les divisions du pays.



Des images de Donald Trump apparaissent sur les écrans du Fiserv Forum à la veille de la convention républicaine, le 14 juillet, à Milwaukee, dans le Wisconsin.

LEON NEAL / GETTY IMAGES VIA AFP

La scène était déjà dressée à Milwaukee pour investir officiellement Trump comme candidat de son parti à la présidence. La convention républicaine qui s'est ouverte lundi lui donne pendant quatre jours l'occasion de célébrer l'un de ses plus éclatants triomphes politiques. Moins de 48 heures après la tentative d'assassinat contre lui, l'ancien président s'est posé dimanche soir dans le Wisconsin en héros incontesté de son camp. Le Parti républicain a d'ailleurs officiellement investi Donald Trump peu avant le début de la convention. Plus de la moitié des 2400 délégués ont voté pour l'ancien président républicain.

« À la suite des terribles événements d'hier, j'allais retarder de deux jours mon voyage dans le Wisconsin et à la convention nationale républicaine », a expliqué Trump sur son réseau social, *« mais j'ai décidé de ne pas laisser cette situation m'obliger à modifier mon programme. Je suis Donald J. Trump ! Je prononcerai un discours d'acceptation de ma candidature à la présidence. Je vais gagner cette élection. Ensemble, nous allons rendre sa grandeur à l'Amérique »*.

Dans l'avion qui l'emmenait de son club de golf de Bedminster, dans le New Jersey, pour Milwaukee, Trump a expliqué dans un entretien au *Washington Examiner* qu'il avait entièrement réécrit son discours de nomination, qu'il doit prononcer jeudi à la convention, pour appeler à un nouvel effort d'union nationale. Ce thème est inhabituel dans les discours d'un candidat plutôt connu pour ses attaques venimeuses et sa façon de traiter en ennemis ses adversaires politiques. Trump lui-même semblait surpris de son revirement. *« Si l'attentat ne s'était pas produit »*, a-t-il précisé, cela aurait été un discours *« visant principalement la politique du président Joe Biden, mais honnêtement, ce sera un tout autre discours maintenant. » « C'est l'occasion de rassembler le pays tout entier, voire le monde entier. Cette chance m'a été donnée »*, a dit Trump.

« J'ai décidé de ne pas laisser cette situation m'obliger à modifier mon programme. Je suis Donald J. Trump ! Je prononcerai un discours d'acceptation de ma candidature à la présidence. Je vais gagner cette élection. Ensemble, nous allons rendre sa grandeur à l'Amérique »

Donald Trump

Il a aussi expliqué avoir échappé à la mort en détournant un instant son regard de la foule pour regarder un écran qui montrait des chiffres qu'il citait dans son discours. *« Cette réalité est en train de s'imposer*, a dit Trump. *Je détourne rarement mon regard de la foule. Si je ne l'avais pas fait à ce moment-là, nous ne serions pas en train de parler aujourd'hui, n'est-ce pas ? »*

« Le médecin de l'hôpital a dit qu'il n'avait jamais rien vu de tel, qu'il s'agissait d'un miracle », a aussi dit Trump. *« Je ne suis pas censé être ici, je suis censé être mort. »*

Toujours soucieux de son image publique, instinct jamais pris en défaut même sous le feu d'un tireur, il a aussi dit qu'il avait décidé de lever le bras au moment où les agents du Secret service le l'évacuaient de la scène pour faire savoir au public qu'il allait bien, *« et que l'Amérique continue, nous allons de l'avant, nous sommes forts… Il est difficile de décrire ce que l'on ressent, mais je savais que le monde regardait. Je savais que l'histoire retiendrait ça, et je savais que je devais dire au public que j'allais bien »*.

Trump se penche sur les moindres détails de l'organisation de la convention, et a déjà intégré les images de l'attentat à ses messages de campagne. *« Beaucoup de gens disent que c'est la photo la plus emblématique qu'ils aient jamais vue*, a-t-il dit au *New York Post*. *Ils ont raison et je ne suis pas mort, alors que d'habitude, il faut être tué pour avoir une photo emblématique. »* L'ancien président, qui portait dimanche un large bandage blanc couvrant son oreille droite, a en revanche insisté pour qu'aucune photo ne soit prise.

Le discours de Trump jeudi sera le moment culminant de la convention qui s'ouvre à Milwaukee, sur les rives du lac Michigan. Le Wisconsin, qui avait été un État crucial pour la victoire de Trump en 2016, et pour celle de Biden en 2020, devrait être de nouveau un enjeu majeur pour les deux campagnes.

Plus de 50 000 personnes sont attendues à Milwaukee pour la convention et 2400 délégués doivent approuver le programme du parti et désigner officiellement le ticket présidentiel pour l'élection du 5 novembre.

Donald Trump a annoncé, avant le début de la convention, son choix de faire du sénateur de l'Ohio J.D. Vance son colistier pour la présidentielle. Celui-ci deviendra alors vice-président des États-Unis si Donald Trump est élu. Rapidement, Joe Biden a réagi à cette annonce en accusant J.D. Vance de vouloir favoriser les riches.

Les sénateurs Marco Rubio et J.D. Vance doivent chacun prononcer un discours durant la convention. Les autres orateurs sont des personnalités du Parti républicain (du moins celles qui n'ont pas rompu avec Trump), des célébrités, amis personnels et riches donateurs. L'ancien secrétaire d'État Mike Pompeo, Mike Johnson, le président de la Chambre des représentants, Kristi Noem, gouverneur du Dakota du Sud, ou encore Glenn Youngkin, gouverneur de Virginie, sont attendus.

Signe du virage de Trump, un ajout notable au programme a été la présence de Nikki Haley, ancienne gouverneur de Caroline du Sud qui avait commis l'affront de se présenter à la primaire républicaine contre Trump, et n'avait d'abord pas été invitée à la convention. D'autres rivaux de Trump à la primaire, comme le gouverneur de Floride Ron DeSantis, avaient déjà été invités.

« C'est l'occasion de rassembler le pays tout entier, voire le monde entier. Cette chance m'a été donnée »

Donald Trump

Le lendemain de l'attentat contre Trump, Joe Biden a prononcé une allocution depuis la Maison-Blanche pour appeler au calme. *« La rhétorique politique dans ce pays s'est enflammée. Il est temps de calmer le jeu*, a dit Joe Biden. *Un ancien président a été pris pour cible, un citoyen américain a été tué alors qu'il exerçait simplement sa liberté de soutenir le candidat de son choix… Les désaccords sont inévitables dans la démocratie américaine. Ils font partie de la nature humaine. Mais la politique ne doit jamais être un champ de bataille, Dieu nous en préserve – ni un champ de tir. Je pense que la politique doit être une arène de débats pacifiques. »*

« Cela nous impose à tous un fardeau supplémentaire : quelle que soit la force de nos convictions, nous ne devons jamais sombrer dans la violence. Si l'union est l'objectif le plus insaisissable à l'heure actuelle en Amérique, rien n'est plus important… Nous pouvons y arriver, a ajouté le président. *Ne perdons jamais de vue qui nous sommes : en Amérique, nous réglons nos différends dans les urnes. C'est ainsi que nous procédons, par les bulletins de vote, et non par les balles. Le pouvoir du changement en Amérique devrait toujours reposer entre les mains des gens, et non entre celles d'un assassin en puissance. »*

La campagne de Biden avait suspendu au cours du week-end les publicités télévisées attaquant Trump, et le président a reporté un déplacement prévu lundi au Texas. De nombreux élus républicains avaient critiqué Biden pour avoir déclaré il y a quelques jours dans une conférence téléphonique avec des donateurs, qu'il était *« temps de cibler Trump »*.

Certains élus républicains comme J.D. Vance ont directement accusé Biden d'incitation à la violence. *« Le postulat central de la campagne de Biden est que le président Donald Trump est un fasciste autoritaire qu'il faut arrêter à tout prix*, avait écrit Vance sur le réseau social X. *Cette rhétorique a conduit directement à la tentative d'assassinat du président Trump. »*

Rappelant que la violence politique n'est pas complètement absente de l'histoire politique américaine, une plaque à l'entrée de l'hôtel Hyatt commémore la tentative d'assassinat dont avait été victime en 1912 à Milwaukee Theodore Roosevelt, autre ex-président en campagne pour sa réélection. La balle tirée contre lui à bout portant s'était logée dans sa poitrine sans atteindre le poumon. Plutôt que de l'extraire, Roosevelt, qui avait déjà succédé à un président blessé mortellement dans un attentat, avait tenu son discours comme si de rien n'était, la chemise ensanglantée. *« Il faut plus d'une balle pour tuer un orignal »*, avait plaisanté ce grand amateur de chasse au gros gibier.

Un dispositif de sécurité massif a été déployé autour du Palais des congrès où se déroule la convention républicaine. Le centre de Milwaukee rappelle un peu la « zone verte » à Bagdad à l'époque de l'occupation américaine, avec plots de ciment et grilles mobiles en travers des rues, et plaques d'acier mobiles anti-voiture suicide. Les accès au centre-ville sont contrôlés par d'importants déploiements de policiers et des éléments de la garde nationale qui gardent les ponts.

« Le médecin de l'hôpital a dit qu'il n'avait jamais rien vu de tel, qu'il s'agissait d'un miracle. Je ne suis pas censé être ici, je suis censé être mort »

Donald Trump

« Nous continuerons à évaluer l'environnement sécuritaire et à adapter nos mesures de sécurité si nécessaire, a expliqué dimanche la coordinatrice du Secret service pour la convention. *Nous travaillons avec la police de Milwaukee, ainsi qu'avec tous nos partenaires fédéraux, d'État et locaux afin de garantir la sécurité lors de la convention. »*

Mais si les armes sont interdites à l'intérieur et à proximité de la convention, elles restent autorisées dans le centre-ville de Milwaukee. La loi du Wisconsin autorise le port d'armes à feu en public sans permis et le port d'armes dissimulées avec permis. La convention d'un Parti républicain qui défend le droit absolu de porter des armes au nom du 2e Amendement n'est pas le meilleur endroit pour réclamer leur interdiction. ■

Abandon des poursuites dans l'affaire des documents classifiés

Une bonne nouvelle supplémentaire pour Donald Trump a été annoncée lundi matin avant l'ouverture de la convention républicaine, avec l'annonce de l'abandon des poursuites contre lui dans l'affaire de la détention illégale de documents confidentiels. La juge fédérale chargée de l'affaire, Aileen Cannon, a donné raison aux avocats de la défense, qui avaient déposé un recours en estimant que le procureur spécial ayant instruit l'affaire et à l'origine des poursuites avait été nommé illégalement par le ministère de la Justice. Leur plainte invoquait la violation des dispositions constitutionnelles sur sa nomination, Jack Smith ayant été nommé par le procureur général Merrick Garland, sans être confirmé par le Congrès, et son bureau, financé sans raison par le ministère de la Justice. ***« La position du procureur spécial usurpe effectivement une importante autorité législative, en la transférant à un ministre, ce qui menace la liberté structurelle inhérente à la séparation des pouvoirs »*, a écrit Aileen Cannon. *« Si le gouvernement souhaite accorder au procureur général le pouvoir de nommer le procureur spécial Smith pour enquêter et poursuivre cette action avec les pleins pouvoirs d'un procureur des États-Unis, il existe un moyen approprié de le faire, et c'est avec l'approbation du Congrès »*, a-t-elle ajouté.**

L'affaire des documents classifiés, conservés par Trump dans des centaines de boîtes en carton entreposées un peu n'importe comment dans son club de Mar-a-Lago avait déclenché la première série d'inculpations fédérales contre lui. Le ministère de la Justice avait envoyé le FBI perquisitionner dans ce palais de Palm Beach, dont Donald Trump a fait sa résidence.

Aileen Cannon, nommée par Trump et tirée au sort pour juger l'affaire, avait multiplié les procédures, toutes ses décisions ayant contribué à ralentir l'ouverture du procès. En mai dernier, elle l'avait ajournée pour une durée indéterminée en raison d'une série de questions juridiques non résolues. Jack Smith a contesté l'argument de la clause de sa nomination et déclaré qu'elle ne suffisait pas à classer l'affaire. La décision du juge peut faire l'objet d'un appel et être annulée par une juridiction supérieure. Mais elle rend impossible l'ouverture d'un procès avant l'élection présidentielle, et enlève à Trump la plus périlleuse de toutes les menaces juridiques auxquelles il était confronté, lui offrant une nouvelle victoire politique.

A. J.

Deux jours de Ventes Flash



amazon prime day

Exclusivement pour les membres Prime

Scannez pour économiser





Des agents du Secret Service protègent Donald Trump après qu'il a été touché par un tir d'arme à feu, le 13 juillet, à Butler, en Pennsylvanie.

ANNA MONEYMAKER/GETTY IMAGES VIA AFP

Le Secret Service dans le viseur

Adrien Jaulmes Correspondant à Washington

Les défaillances de l'agence gouvernementale sont connues depuis les années 1980.

Parallèlement à l'enquête sur la tentative d'assassinat contre Donald Trump, plusieurs parlementaires républicains ont mis en cause le Secret Service, censé assurer la protection de l'ancien président.

Un représentant de Floride, Cory Mills, ancien tireur d'élite dans l'armée, a accusé l'agence de *« négligence massive »* dans un entretien sur la chaîne Fox News. *« C'est un tir des plus faciles »*, a-t-il expliqué, en demandant comment un toit situé à moins de 150 mètres de la scène n'avait pas été surveillé et inclus dans le périmètre de sécurité.

Le tireur, Thomas Matthew Crooks, 20 ans, sans expérience particulière dans le maniement d'une arme, avait été remarqué par des spectateurs alors qu'il montait sur le toit et ceux-ci avaient averti la police locale. D'après des témoins, un policier est monté sur le toit et s'est retrouvé face à face avec le tireur qui a pointé son arme sur lui. Le policier est redescendu, et c'est alors que Crooks a ouvert le feu sur Trump. Les tireurs d'élite l'ont abattu presque aussitôt. *« Le coup de feu n'aurait pas dû partir. C'est un échec en soi »*, a dit Mills, estimant que *« la sécurité consiste à prévenir un attentat, non pas à y réagir. Dès que le policier a vu le tireur, l'alerte aurait dû être donnée et le Secret Service se précipiter sur scène pour évacuer immédiatement l'ex-président »*, a-t-il affirmé.

Un « échec clair et net »

Le président de la Chambre des représentants, Mike Johnson, a promis une *« enquête complète »*. Un autre représentant républicain a demandé la création d'une commission indépendante, à l'instar de la commission Warren qui avait enquêté sur l'assassinat du président John F. Kennedy, *« afin de procéder à un examen non partisan du comment et du pourquoi de ce dispositif de sécurité »*.

« Nous allons analyser, par le biais d'un examen indépendant, comment cela s'est produit, pourquoi cela s'est produit et faire des recommandations et des constatations pour nous assurer que cela ne se reproduise pas », a déclaré le secrétaire à la Sécurité intérieure, Alejandro Mayorkas, lundi matin sur CNN.

La directrice du Secret Service, Kimberly Cheatle, s'est engagée à y *participer pleinement »*. *Le Secret Service a l'immense responsabilité de protéger les dirigeants en exercice de notre démocratie et leurs prédécesseurs*, a-t-elle déclaré lundi. *C'est une responsabilité que je prends très au sérieux et je m'engage à remplir cette mission. »*

Le toit du bâtiment industriel, donnant directement sur l'estrade où se trouvait l'ancien président, était en dehors du périmètre de sécurité défini pour la protection de l'événement, qui doit pourtant inclure les positions offrant des vues directes sur la personnalité à protéger.

La présence de tireurs d'élite du Secret Service sur un autre toit, qui ont tué l'auteur de l'attentat après les premiers tirs, indique pourtant que cette menace était considérée comme possible. L'absence de communication entre la police locale, qui a vu le tireur, et le Secret Service apparaît comme une négligence supplémentaire.

Même la fameuse photo de Trump levant le poing en signe de défi alors qu'on l'évacue est considérée comme une erreur supplémentaire des agents de protection : en cas d'attentat, ceux-ci doivent à tout prix empêcher que la personnalité visée soit visible une seconde de plus en cas où un second tireur serait en position.

Kimberly Cheatle avait été nommée à son poste par Joe Biden il y a deux ans, après un passage dans le secteur privé, chez PepsiCo. Elle avait auparavant appartenu pendant plus de vingt-cinq ans au Secret Service, qu'elle avait été la deuxième femme à diriger, après avoir été la première à occuper le poste de directrice adjointe des opérations de protection. Elle avait fait partie de l'équipe de sécurité de Joe Biden lorsqu'il était vice-président d'Obama. Le président de la commission de supervision de la Chambre des représentants, James Comer, a convoqué Cheatle pour une audition le 22 juillet. *« Les agents ont fait preuve d'une grande bravoure*, a-t-il déclaré, *mais beaucoup de questions se posent et les Américains exigent des réponses. »*

Les failles du Secret Service, chargé de la protection des présidents et des anciens présidents américains, avaient déjà été critiquées lors de l'attentat qui avait failli coûter la vie à Ronald Reagan en 1981, touché par un tireur à bout portant alors qu'il sortait de l'hôtel Hilton à Washington, DC. L'agent du Secret Service qui avait à l'époque probablement sauvé la vie du président en prenant à sa place une balle dans la poitrine, Tim McCarthy, a lui aussi qualifié l'attentat contre Trump d'un *« échec clair et net »*.

Nombreuses dérives

Depuis, plusieurs scandales ont terni la réputation du Secret Service. Dans un ouvrage paru en 2021 et intitulé *Zero Fail* (« Zéro échec »), la journaliste du *Washington Post* Carol Leonnig avait décrit les dérives d'une agence à la culture pas toujours très professionnelle. L'assassinat de John F. Kennedy à Dallas, où les agents se remettaient d'une soirée arrosée la veille, avait conduit à une profonde réorganisation. Mais d'autres incidents s'étaient produits depuis, comme en 2011, quand plusieurs agents avaient été sanctionnés pour avoir pris de la drogue et passé la soirée avec des prostituées à Carthagène, en Colombie, où ils devaient préparer la prochaine visite d'Obama. En 2014, un déséquilibré avait pu escalader la grille de la Maison-Blanche, puis un autre trois ans plus tard, n'étant arrêté qu'une fois entré dans le périmètre sécurisé.

Pendant le mandat de Donald Trump, le Secret Service avait été accusé par la commission parlementaire chargée de l'enquête sur les événements du 6 janvier 2021 d'avoir effacé les textos envoyés entre les agents du service ce jour-là, en dépit d'une demande officielle qu'ils soient conservés et transmis à l'enquête. Le Secret Service avait expliqué avoir dû faire une *« mise à jour »* de ses serveurs. Biden avait nommé à la tête du service Kimberly Cheatle pour reprendre en main le service. ■

Économie : le programme protectionniste de Donald Trump

Pierre-Yves Dugua
New York

La « plateforme », adoptée par le Parti républicain pour sa convention de Milwaukee, donne le ton de ce que serait une seconde Administration Trump à Washington. Rédigé par Donald Trump, qui contrôle désormais l'appareil du parti - ce qui n'était pas du tout le cas en 2016 lors de sa victoire surprise -, le document a été conçu entre autres pour mettre en garde adversaires et partenaires des États-Unis : l'ère du multilatéralisme et du libre-échange est terminée.

Sans même nommer l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Parti républicain s'engage, par exemple, à ne plus respecter un de ses principes fondamentaux. *« Les républicains vont révoquer le statut de la nation la plus favorisée appliquée à la Chine, éliminer graduellement les importations de biens essentiels et interdire à la Chine d'acheter de l'immobilier et des industries américaines »*, précise le chapitre V de la plateforme. La Chine ne serait toutefois pas le seul pays touché. *« Les républicains vont soutenir l'application d'un droit de douane de base sur les biens fabriqués à l'étranger, voter la loi Trump sur le commerce équitable… À mesure que les droits de douane sur les producteurs étrangers augmentent, les taxes sur les travailleurs américains, les familles et les entreprises peuvent baisser »*, affirme la profession de foi trumpiste.

Adieu donc la clause de la nation la plus favorisée, socle depuis au moins 1947 des relations commerciales entre pays ouverts. Pour la remplacer, bienvenue au droit de douane uniforme pour toute importation, assorti d'une menace de rétorsion visant les importations de pays dont Washington jugera qu'ils surtaxent les produits américains davantage que les États-Unis… Il est important de noter que le niveau de la surtaxe uniforme n'est pas précisé. Donald Trump en campagne a évoqué un seuil de 10 %. Mais il songe à aller au-delà. Si le Congrès venait à voter un tel régime, des hausses de prix sensibles seraient ressenties par le consommateur américain. Cet aspect inflationniste de la politique commerciale de Trump 2 inquiète les marchés. Pour défendre cette approche, les théoriciens protectionnistes arguent que la perte initiale de pouvoir d'achat du consommateur sera compensée par des baisses d'impôts et par davantage d'emplois et de production sur le territoire national.

Même s'il ne s'agit pas d'un véritable programme de gouvernement, le manifeste de 16 pages énonce d'autres propositions radicales censées enthousiasmer les électeurs écœurés par les *« Bidenomics »* qui n'ont pas empêché la stagnation du pouvoir d'achat des Américains. Les libertariens et reaganiens, attachés au libre-échange, comme Larry Kudlow ou Steve Moore, n'ont pas disparu de l'entourage de Donald Trump. Ils sont toutefois éclipsés par des penseurs comme Owen Cass, fondateur du centre de recherche American Compass, et par le redoutable Robert Lighthizer, ancien représentant du président Trump pour les affaires commerciales. Tous deux se rejoignent, comme d'ardents critiques de la mondialisation des échanges.

La plateforme républicaine reprend tous les grands thèmes chers à Donald Trump, confirmant la métamorphose du parti jadis économiquement libéral de Ronald Reagan. Le Grand Old Party (GOP) d'hier s'affichait comme pro-immigration et pro-mondialisation. Il défendait la déréglementation, la baisse des impôts, la liberté d'entreprendre. Dans les mains de trumpistes, ce parti a conservé le principe de la déréglementation dans le domaine de l'énergie. Il reste également favorable à une augmentation des dépenses militaires. En revanche, il est devenu nationaliste, protectionniste, voire isolationniste.

Le trumpisme affirme faire passer les intérêts des classes moyennes et des pauvres avant ceux des grandes entreprises, désormais soupçonnées d'avoir succombé aux sirènes woke et d'abuser de leur position dominante. La nouvelle étiquette national-conservateur le dispute à celle de droite populiste pour désigner ce nouveau mouvement républicain.

> **« À mesure que les droits de douane sur les producteurs étrangers augmentent, les taxes sur les travailleurs américains, les familles et les entreprises peuvent baisser »**
>
> **Extrait du manifeste du Parti républicain**

L'interdiction d'importer des automobiles chinoises et la levée des règles incitant à l'achat de véhicules électriques sont présentées comme moyen *« de sauver l'industrie automobile américaine »*. Elon Musk, patron de Tesla, désormais officiellement engagé pour la réélection de Donald Trump, est curieusement silencieux sur ce point. Sans surprise, le GOP promet de renouveler les baisses d'impôts votées en 2017 qui, sans un vote du Congrès, expirent l'an prochain. Il s'agit de préserver la réduction des taux d'imposition sur le revenu pour les particuliers, et la baisse de 35 % à 21 % de la taxe sur les profits des entreprises. Il en résulterait, sans économies par ailleurs dans les dépenses publiques, une accélération de l'endettement de l'État fédéral. La suppression du département de l'Éducation, vieille promesse de Ronald Reagan, ne permettrait pas de faire beaucoup d'économies. Ce domaine relève déjà largement des États.

Même si les républicains remportent le 5 novembre non seulement la Maison-Blanche, mais aussi les deux chambres du Congrès, l'ensemble de ces mesures ne pourraient pas être facilement mis en œuvre. D'abord parce qu'une minorité de démocrates au Sénat, et une petite poignée de républicains modérés, pourraient peut-être s'y opposer. Mais ensuite parce que, contrairement à ce que le document laisse entendre, il ne serait pas possible de décréter ou de voter *« la fin de l'inflation »*, *« l'arrêt de la sous-traitance à l'étranger »*, *« le verrouillage de la frontière et l'arrêt de l'invasion des migrants »*, ou encore de mener *« la plus grande opération de déportation dans l'histoire de l'Amérique »*. Pour justifier cette promesse hautement douteuse, visant plus de 10 millions d'étrangers sans papiers, le programme reprend le slogan résumant le nationalisme de Donald Trump : *« Si nous n'avons pas de frontière, nous n'avons pas de pays… »* Une idée simple qui séduit beaucoup d'électeurs déçus par le Parti démocrate qui défend toujours l'idée que les polices des États et des villes n'ont pas à faire appliquer les lois fédérales sur l'immigration. ■

Ursula von der Leyen sur un fil à Strasbourg

Anne Rovan
Correspondante à Bruxelles

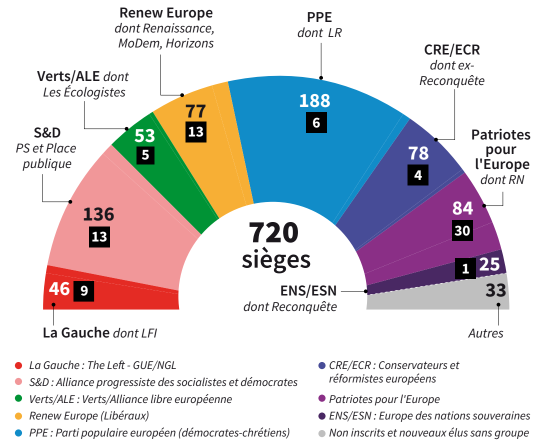
La reconduction de la présidente sortante de la Commission est soumise aux votes des eurodéputés ce jeudi.



Ursula von der Leyen *(ici, le 27 juin, à Bruxelles)* a été élue il y a cinq ans avec seulement 9 voix d'avance. DIEGO RAVIER/HANS LUCAS VIA REUTERS

Le nouveau Parlement européen

Répartition par groupes, en nombre de sièges



Source : Parlement européen

L'heure de vérité approche pour Ursula von der Leyen. Elle saura jeudi si elle est reconduite pour cinq ans de plus à la tête de la Commission européenne. Le vote a lieu à Strasbourg, lors de la première plénière de la nouvelle Assemblée, qui ouvre ce mardi. Depuis que les Vingt-Sept l'ont proposé, lors du sommet de la fin juin, la présidente sortante et ses plus proches collaborateurs se sont lancés dans une campagne acharnée. Voilà plus de deux semaines qu'ils multiplient les échanges et les réunions avec les membres des différents groupes politiques du Parlement européen, allant jusqu'à appeler ou à faire appeler les élus un à un pour décrocher des soutiens. *« Oui, on m'a aussi téléphoné »*, confie l'écologiste allemand Daniel Freund, en pointe sur les questions d'État de droit.

« VDL » doit obtenir la majorité absolue, soit au moins 361 voix pour dans un hémicycle qui compte 720 élus. Elle était passée sur le fil il y a cinq ans, avec seulement 9 voix d'avance. Le vote en plénière pourrait être serré cette fois encore. *« Quand on accumule les incertitudes, il y a une grosse cinquantaine de voix qu'on ne peut pas mettre aujourd'hui sur le tableau Excel »*, estime un élu. *« Sur le papier, elle devrait passer. Mais, comme c'est un vote à bulletins secrets, il faut être prudent »*, lâche un diplomate européen. Pour ne rien arranger, la Cour de justice de l'Union européenne rendra la veille de l'élection sa décision sur l'accès aux informations relatives à la gestion des contrats de vaccins passé par la candidate, en particulier ses textos avec le PDG de Pfizer.

Dans l'absolu, l'ex-ministre allemande de la Défense peut compter sur le soutien des membres des trois groupes parlementaires qui forment la coalition au centre de l'échiquier – PPE, sociaux-démocrates et libéraux de Renew. Ils détiennent la majorité absolue, avec 401 sièges, soit 40 de plus que nécessaire. Mais la candidate ne fera pas le plein de voix dans ces groupes. Son bilan fait l'objet de critiques. Au sein de Renew, les Irlandais (6 sièges) ont fait savoir qu'ils voteraient contre elle, en raison de son soutien trop appuyé à Israël, et les Allemands du FPD (8 sièges) pourraient aussi ne pas lui apporter leur soutien. Sauf si la présidente sortante revient sur l'interdiction du moteur thermique à compter de 2035…

> **« Sur le papier, Ursula von der Leyen devrait passer. Mais comme c'est un vote à bulletin secret, il faut être prudent »**
>
> **Un diplomate européen**

Au PPE, la famille politique dont est issue « VDL », des pertes sont aussi à prévoir. Les Républicains pourraient voter contre elle. Tout comme les Slovènes. C'était du moins leur intention initiale. Chez les socialistes, les voix des Italiens pourraient faire défaut. Ils goûtent assez peu la proximité entre « VDL » et Giorgia Meloni, présidente du Conseil et chef de file des Frères d'Italie. *« Au total, les pertes pourraient atteindre 15 % à 20 % des voix »*, estime un très bon connaisseur du Parlement européen, parmi les plus pessimistes.

« Il faut un esprit de responsabilité collective. Dans un contexte de menaces pesant sur l'Europe et de montée de l'extrême droite, il faut prendre ses responsabilités », met en garde le macroniste Pascal Canfin, président de la commission environnement sous la précédente législature. Un échec de « VDL » plongerait l'UE dans une crise institutionnelle sans précédent. Les Vingt-Sept auraient un mois pour se mettre d'accord sur un autre candidat. Conjuguée aux provocations des débuts de la présidence hongroise de l'UE, l'image renvoyée au monde serait dévastatrice pour l'Europe.

Pour sécuriser son élection, la présidente sortante doit cette fois encore aller chercher des soutiens dans d'autres familles politiques, non membres de la grande coalition centrale, mais jugées proeuropéennes. En 2019, elle avait pu compter sur le soutien des Polonais très conservateurs de Droit et Justice et des Italiens du Mouvement 5 étoiles. Ni les uns ni les autres ne sont prêts à renouveler l'expérience. « VDL » recherche donc depuis des mois le soutien de Giorgia Meloni et, à travers elle, celui des 24 élus Frères d'Italie.

Mais la chef du Conseil italien fait monter les enchères pour obtenir un portefeuille important pour le futur commissaire italien. Elle s'était même abstenue sur le nom de « VDL » lors du sommet de la fin juin. Un soutien très appuyé de Giorgia Meloni serait de toute façon contre-productif, en raison des pertes de voix qu'il entraînerait immédiatement à gauche.

La présidente sortante courtise donc surtout les Verts, qui ont pourtant perdu des plumes aux élections européennes de juin – de 70 à 53 sièges – et auxquels nombre d'élus de droite reprochent d'avoir pesé de manière disproportionnée sur le « pacte vert », jusqu'à nourrir les votes extrêmes dans nombre de pays de l'UE, y compris en France. Elle les a longuement rencontrés la semaine dernière et eux-mêmes ont fixé leurs priorités, donnant ainsi la marche à suivre à « VDL ». En tête de ces priorités : pas de retour en arrière sur le « Green Deal ».

Dans la grande coalition centrale – y compris au PPE, où l'on veut donner de la prévisibilité aux industriels –, l'affaire est entendue. Si le détricotage des grandes législations climatiques n'est pas à l'ordre du jour, la mise en œuvre va être repensée pour répondre aux contraintes et aux inquiétudes des citoyens, des entreprises et des agriculteurs. Alors que le cadre a été fixé, l'idée est désormais de dégager les capacités de financements nécessaires pour aider les uns et les autres à passer le cap de la transition. L'heure est maintenant au pragmatisme plutôt qu'à la fuite en avant. *« La méthode a péché*, admet Pascal Canfin. *Le fait qu'il n'y ait pas de paquet cohérent où chacun voit ce qu'il a à faire n'a pas aidé. J'ai l'impression que l'on commence à voir à quoi pourrait ressembler la suite »*. Ursula von der Leyen dévoilera les grandes lignes de son programme pour les cinq prochaines années jeudi matin. Avant le vote des eurodéputés en tout début d'après-midi. ■

Klaus Welle : « Le centre droit est en situation de force »

Ancien secrétaire général du Parlement européen, Klaus Welle est membre du Martens Centre.

LE FIGARO. – Quel est le changement le plus important intervenu au Parlement européen après les élections de juin ?

KLAUS WELLE. – Les commentaires se focalisent surtout sur la montée de l'extrême droite et assez peu sur un autre fait marquant : la majorité progressiste que formaient les socialistes, les libéraux, les écologistes et la gauche radicale à Strasbourg n'existe plus.

Quelles conséquences pour le PPE, le groupe de centre droit ?

Le PPE ne pourra plus être mis en minorité sur le « pacte vert » et les sujets plus culturels. Le centre droit est en situation de force. Sans son soutien, aucune majorité n'est possible, ni à gauche ni à droite. C'est la même chose au Conseil européen où l'on dénombre 12 dirigeants appartenant à cette famille politique. Cette situation va aussi se refléter dans la composition de la prochaine Commission.

Strasbourg est désormais majoritairement à droite. Est-ce une opportunité ou un défi pour le PPE ?

En France, on raisonne toujours en termes de continuité à gauche et de continuité à droite. Sur des questions fondamentales, il n'y a pas de continuité possible mais une opposition ferme. La démocratie chrétienne soutient depuis toujours l'Alliance transatlantique et l'intégration européenne. À l'extrême droite, on trouve des gens qui sont favorables à Vladimir Poutine. C'est du côté des extrêmes que peut se faire l'alliance tant pour ce qui est de l'autoritarisme que de l'interventionnisme de l'État.

Comprenez-vous les critiques faites au PPE sur les accords passés avec les Conservateurs et réformistes européens, notamment avec Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni ?

Il faut faire la différence entre les droites constructives, qui souhaitent faire avancer l'Europe, et les droites destructives, qui veulent anéantir notre système d'après-guerre. Il y a, à la droite du PPE, une droite prête à se mettre autour d'une table pour discuter d'une législation et prête à faire des compromis. Sur le pacte immigration et asile, Mme Meloni a fait un compromis, acceptant des choses difficiles pour l'Italie. Même chose pour la N-VA et pour ODS, le parti du premier ministre tchèque, Petr Fiala, également membres des Conservateurs et réformistes européens. Le PPE peut travailler avec cette droite constructive mais pas avec la droite destructive, à savoir les Patriotes pour l'Europe créés par Viktor Orban avec le Rassemblement national ou encore avec Europe des nations souveraines fondée par l'AFD. Il faut noter de Giorgia Meloni s'est démarquée des Patriotes pour l'Europe en rendant impossible l'entrée de Viktor Orban et de Marine Le Pen dans son groupe.



HAULOT/PARLEMENT EUROPÉEN

> « Il faut faire la différence entre les droites constructives, qui souhaitent faire avancer l'Europe, et les droites destructives, qui veulent anéantir notre système d'après-guerre »
>
> **Klaus Welle** Ancien secrétaire général du Parlement européen

En raison de ces tirs de barrage, Viktor Orban est parvenu à créer le troisième groupe du Parlement européen. Vous attendez-vous à d'autres mouvements vers les Patriotes pour l'Europe ?

Viktor Orban a l'ambition que son groupe devienne vite le deuxième du Parlement européen. Soit c'est une provocation, soit c'est réaliste. À mon avis, le premier ministre hongrois ne va pas se limiter à des effets d'annonce. Il va continuer à organiser son espace. Il est très professionnel et très stratégique. Il va s'entourer de très bons collaborateurs. Les prochains mouvements autour des Patriotes pour l'Europe pourraient intervenir en fin d'année. Après les élections américaines, les nationalistes européens se réaligneront plus fortement autour de Donald Trump. Les Polonais de Droit et Justice pourraient, notamment, rejoindre les Patriotes pour l'Europe. Les divisions avec Viktor Orban sont beaucoup moins fortes qu'elles ne l'étaient.

Avec quelles conséquences pour les institutions européennes ?

Il n'y aura pas de conséquences immédiates au Parlement européen où les rapports de force resteront les mêmes au cours des cinq prochaines années : un tiers pour la gauche, un tiers pour le centre – PPE et libéraux de Renew – et un petit tiers pour la droite constructive et l'extrême droite. Mais ils pourraient y en avoir au Conseil de l'UE où les Patriotes pourraient créer une minorité de blocage. Leurs membres sont soit des partis au pouvoir soit des partis d'opposition en mesure d'arriver au pouvoir à tout moment, comme c'est le cas pour la formation tchèque ANO ou pour le Rassemblement national. Si on ajoute une présidence de Trump auquel ils sont très liés avec notamment la conférence des Conservateurs nationaux, il est évident qu'une nouvelle famille politique transatlantique pro-Trump et prorusse est en train de s'établir. De ce point de vue, les visites de Viktor Orban à Moscou, en Chine et à l'ancien président des États-Unis sont un avant-goût de la situation dans laquelle on pourrait se trouver après les élections américaines. Il y a actuellement des investissements massifs dans des fondations, des groupes de réflexion et des revues pour accompagner la constitution et le renforcement de ce groupe. Le risque est immense pour l'Europe et pour l'Ukraine.

Redoutez-vous davantage d'interférences de puissances étrangères au Parlement européen et dans les autres institutions de l'UE ?

Oui, et je suis absolument certain que les structures actuelles de l'UE ne sont pas adaptées à une Union défendant sa souveraineté et souhaitant jouer un rôle important dans le concert des grands. Le Parlement européen a acquis ces dernières années un professionnalisme de base qui lui permet d'avoir accès aux informations mais ce professionnalisme de base n'est pas au niveau des tensions et des pressions géopolitiques dirigées actuellement contre l'UE. Les institutions européennes sont soutenues par les services belges qui font sûrement de leur mieux mais qui sont petits. Il y a aussi une sorte de coopération entre les services secrets nationaux. Ce n'est pas suffisant. Pour se prémunir contre l'intervention de pays tiers, tels que la Russie, la Chine, l'Iran et peut-être aussi les États-Unis de Donald Trump, il faut doter l'UE de services secrets européens.

Viktor Orban a longtemps profité de la protection du PPE, avant d'être poussé vers la sortie. Ne fallait-il pas l'exclure plus tôt ?

Le PPE a beaucoup hésité parce qu'il a toujours considéré que Viktor Orban se radicaliserait beaucoup plus à l'extérieur du parti. En 2019, la campagne d'affichage contre Jean-Claude Juncker a été le point de rupture parmi ceux qui pensaient qu'il valait mieux le garder dans notre famille politique. Est-ce que l'on aurait dû l'exclure plus tôt ? On peut en discuter. Mais il est évident que son départ du PPE n'est pas sans conséquence non plus sur le paysage politique européen.

Les eurodéputés voteront cette semaine pour la reconduction de Roberta Metsola au poste de présidente du Parlement européen et celle d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission. Êtes-vous confiant ?

Je n'ai aucune inquiétude pour Roberta Metsola. J'ai accompagné six présidents du Parlement européen et c'est la première d'entre eux à avoir obtenu son premier mandat sur son charisme. Elle a fait un gros travail sur les dossiers. Elle a une personnalité très accueillante. Elle est beaucoup moins dépendante des accords politiques que ces prédécesseurs. L'élection d'Ursula von der Leyen sera plus difficile. La présidente sortante aura besoin ou des écologistes, ou de la droite constructive, y compris les Frères d'Italie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR **A. R.**

Assemblée : divisés sur le sort du RN, les macronistes tentés par un accord avec LR

Wally Bordas, Louis Hausalter et **Paul Laubacher**

Les députés du camp présidentiel ne veulent pas laisser la gauche prendre le perchoir, mais l'attitude à adopter face au RN crée des remous.

«Ce n'est pas ma ligne.» Au *Figaro*, François Bayrou dit son désaccord avec la position adoptée lundi par les députés du groupe désormais présidé par Gabriel Attal et baptisé Ensemble pour la République (nouvelle appellation de Renaissance, le nom du parti présidentiel étant relégué aux oubliettes). À plus de 90 %, ces rescapés de la dissolution ont décidé de n'apporter aucun soutien au Rassemblement national ni à La France insoumise lors des élections aux postes clés de l'Assemblée nationale, qui se tiendront à partir de jeudi. «*Nous ne prendrons pas part au vote en cas de candidature du RN ou de LFI*», résume un participant.

Au risque de priver du moindre poste le RN, parti qui a réuni le plus de voix aux législatives. François Bayrou insiste : «*Des règles assurent l'équité au sein des instances de l'Assemblée, la règle principale étant la proportionnelle au nombre des sièges. Chacun a droit à sa légitime part, quelles que soient les étiquettes.*» En 2022, le MoDem avait d'ailleurs pesé pour aboutir à un accord global sur les postes. Le RN avait décroché deux vice-présidences, et LFI, une.

Lors d'une réunion en visio du groupe de Gabriel Attal, plusieurs députés ont aussi fait part de leur malaise. «*Arrêtons de flinguer les oppositions comme ça, c'est ce qui fait le plus monter le RN*», a lancé l'élu des Yvelines Karl Olive. «*On flatte notre moral, mais on durcit leur électorat*», a averti son collègue des Côtes-d'Armor Éric Bothorel. En fin de semaine dernière, la présidente sortante Yaël Braun-Pivet avait elle aussi estimé auprès d'Emmanuel Macron que le RN devait toujours avoir sa place dans les instances de l'Assemblée. Très active en coulisses pour assurer sa réélection, la députée des Yvelines n'a donc pas eu gain de cause, elle dont les discussions avec Sébastien Chenu (RN) en vue du scrutin, révélées dans nos colonnes, ont ulcéré la gauche. «*Je veux couper court à ce qu'on dit à ce sujet*», s'est-elle d'ailleurs insurgée lundi lors de la réunion de groupe.

> **« Des règles assurent l'équité au sein des instances de l'Assemblée, la règle principale étant la proportionnelle au nombre des sièges. Chacun a droit à sa légitime part, quelles que soient les étiquettes »**
>
> **François Bayrou**
> Président du MoDem

«*Ce résultat, ça signifie qu'elle est minoritaire dans son propre camp. Et ça change tout*», analyse un potentiel soutien. «*Yaël Braun-Pivet ne veut finalement pas des voix des députés RN, eh bien elle ne les aura pas*», lâche, amer, un député RN. De quoi donner sa chance à un autre candidat capable de ratisser large ? L'électron libre Charles de Courson, du groupe Liot, a déclaré sa candidature. Les noms de Naïma Moutchou (Horizons) et de Geneviève Darrieussecq (MoDem) circulent. «*Nous avons en tout cas intérêt à ce que le ou la future présidente de l'Assemblée soient issus de l'arc républicain, et encore plus intérêt à ce qu'ils soient du bloc central*», plaide le député ex-Renaissance Marc Ferracci.

Devant plusieurs cadres de son camp reçus lundi à l'Élysée, Emmanuel Macron a de nouveau appelé à «*bâtir une coalition républicaine*». Mais pas avec n'importe qui. Car au menu de ce déjeuner figurait le moyen d'empêcher une personnalité désignée par le Nouveau Front populaire de grimper au perchoir, alors que les partis de gauche, incapables de s'entendre sur le nom d'un premier ministre, ont suspendu leurs discussions. Le scénario privilégié est donc une entente avec Les Républicains. «*On peut leur donner la présidence de l'Assemblée en échange d'un accord sur d'autres postes*», avance un proche du chef de l'État. Lors de la visio des députés macronistes, Gérald Darmanin a insisté sur l'importance de la présidence de la commission des finances, un poste qui doit normalement revenir à l'opposition. De quoi entrevoir un casse-tête supplémentaire. «*Tout le monde est dans l'opposition puisqu'il n'y a pas de majorité !*», s'esclaffe un cadre de Renaissance.

Chez LR, la perspective de récupérer des postes ne laisse pas indifférent. «*On est quarante-trois. Soit on négocie, soit on n'a rien*», avoue un conseiller bien placé. En jeu, une vice-présidence perdue en 2022, et un poste de questeur qu'occupait jusqu'ici Éric Ciotti, parti vers d'autres horizons politiques. Le nom d'Annie Genevard est cité aussi bien côté LR que côté macroniste. Mais l'ancienne vice-présidente de l'Assemblée, elle, ne se voit pas barrer la route aux députés RN : «*L'esprit du règlement de l'Assemblée est qu'il y ait une représentation de l'ensemble des députés présents dans l'hémicycle. On ne doit ni exclure ni privilégier personne.*» Un cadre du camp présidentiel n'écarte toutefois pas des vice-présidents RN : «*En cas d'accord avec LR, nous n'allons pas prendre trois vice-présidences et leur donner les trois autres. L'idée serait d'en sécuriser quelques-unes et de laisser la liberté de vote sur le reste. Ce qui laisserait donc de la place pour le RN et LFI.*»

Du côté des proches de Marine Le Pen, l'argumentaire est prêt. «*Je ne*

Laurent Wauquiez dévoile les objectifs du «pacte législatif» de la droite

Claire Conruyt et **Emmanuel Galiero**

Laurent Wauquiez ne veut pas perdre de temps. Lundi matin, cinq jours après avoir pris la tête du groupe La Droite républicaine, le député de Haute-Loire a retrouvé ses collègues en visioconférence pour plancher sur le contenu d'un pacte législatif visant à répondre aux urgences du pays. «*J'assume mes responsabilités : nous ne laisserons pas La France insoumise prendre le pouvoir*», confie-t-il au *Figaro*.

Ce projet LR, reposant sur une dizaine de textes jugés prioritaires, met l'exécutif sous pression : soit un chemin législatif s'ouvre pour permettre les réformes proposées par la droite, soit Emmanuel Macron devra les engager par voie référendaire. Le nouveau président du groupe souhaite aussi poursuivre ces travaux en coopération «*étroite*» avec le Sénat. La version finale sera actée conjointement par les députés et les sénateurs, lesquels ont prévu de s'y mettre dès jeudi. Il annonce ainsi que «*quatre propositions prioritaires*» seront extraites de ce pacte législatif pour «*débloquer la France dans les cent jours*». Une fois que cette offre sera posée sur la table de l'exécutif, peut-être dès la semaine prochaine, il s'agira de trouver les partenaires pour faire passer toutes les lois dont la France a «*cruellement besoin*».

Laurent Wauquiez assume cette volonté de pousser le pouvoir à réagir face aux urgences. «*Nous voulons poser les choses clairement et montrer que la majorité du pays est autour de ces idées, contrairement à ce que le Nouveau Front populaire voudrait faire croire sur la base d'une supercherie électorale*, poursuit le patron des députés LR. *La majorité de la France est pour la restauration de l'ordre, la défense des valeurs de la laïcité et pour la revalorisation du travail.*»

Le député de Haute-Loire part d'un constat critique : le spectacle offert par la politique française depuis les résultats des législatives n'est pas digne. «*L'image projetée par les différents partis politiques est lamentable, aussi bien côté Renaissance que NFP ou RN. Alors même que les Français ont exprimé des choses fortes sur la dévalorisation du travail, l'insécurité, l'immigration ou le ras-le-bol des normes, les seules réponses apportées par les responsables politiques portent sur la manière d'échafauder des petits accords de partis pour prendre le pouvoir. Nous, notre conviction, c'est que l'Assemblée a besoin d'un pôle de responsabilité et de travail. C'est ce que nous voulons incarner.*» C'est pourquoi le chef de file des députés LR préconise la recherche de «*solutions sur le fond*» pour répondre aux attentes des Français.



«Nous ne laisserons pas La France insoumise prendre le pouvoir», **affirme Laurent Wauquiez** *(ici, lors de la rentrée parlementaire de LR le 10 juillet).*

BERTRAND GUAY/AFP

Se disant «*très préoccupé*» par la situation actuelle des institutions, Laurent Wauquiez estime que le pays ne peut pas se payer le luxe de rester bloqué compte tenu de l'ampleur des difficultés. «*Notre objectif*, précise-t-il, *est de mettre des propositions de bon sens sur la table qui correspondent aux valeurs qui sont les nôtres, en précisant que nous sommes prêts à travailler avec tous ceux qui seront capables de nous rejoindre pour faire avancer ces réformes législatives.*» Pour la droite, les problèmes de la France sont le résultat d'une accumulation de difficultés non réglées. Au cœur de son pacte législatif, elle pose deux axes prioritaires.

Le premier est la revalorisation du travail. En limitant les dérives de l'assistanat, les LR entendent revaloriser les salaires nets. «*La première injustice est que ceux qui travaillent ne gagnent pas plus que ceux qui ne travaillent pas*», insiste Laurent Wauquiez. L'autre pilier du pacte est la restauration de l'autorité. «*Ce sont les deux principaux problèmes du pays.*»

Les Républicains assument également deux lignes rouges «*très importantes*». Plaidant d'abord pour le retour du sérieux budgétaire, Laurent Wauquiez prévient : «*On ne cautionnera pas un gouvernement qui continue dans le "quoi qu'il en coûte" et le laxisme budgétaire. Et l'on ne cautionnera pas un gouvernement qui achètera la restauration des finances publiques par l'augmentation des impôts. Il faut sortir de cette spirale.*» Ensuite, les LR s'opposeront aussi au «*sacrifice des retraités*». «*C'est la France qui a travaillé toute sa vie*», juge Laurent Wauquiez.

> **« La majorité de la France est pour la restauration de l'ordre, la défense des valeurs de la laïcité et pour la revalorisation du travail »**
>
> **Laurent Wauquiez**
> Président du groupe La Droite républicaine

Alors que certains, à droite, plaident pour diverses formes de participation gouvernementale, le nouveau patron du groupe LR assure que la ligne est tranchée. «*Cette question ne fait pas débat. Elle fait partie de la constitution initiale de notre groupe. Nous voulons offrir aux Français la parole d'une droite républicaine et indépendante. C'est tout ce que nous cherchons à construire. C'est le début de la reconstruction du discours de la droite que nous faisons. Il y a eu trop d'ambiguïtés par le passé. Ce pacte exprime les valeurs d'une famille politique au clair avec ce qu'elle veut proposer au pays. Et cela ne se construit pas dans le "en même temps". Les petits accords partisans ne sont pas à la hauteur du sujet. Nous ne sommes pas là pour négocier des postes.*»

Le cap est donc de travailler, proposer, ne pas bloquer, assumer ses responsabilités, empêcher LFI d'arriver aux affaires et dire à toutes les bonnes volontés qu'elles seront bienvenues si elles sont en accord avec les solutions législatives portées par la droite. «*La méthode Wauquiez a calmé les tentations de certains*», glisse un cadre, en référence aux quelques députés LR réticents. «*Objectivement, on a tous fait un pas l'un envers l'autre*», reconnaît Philippe Juvin, l'un de ceux qui prônent depuis longtemps un «contrat de gouvernement» avec Emmanuel Macron - une position «*minoritaire*», assume le député des Hauts-de-Seine. «*L'idée d'un pacte parlementaire va dans le bon sens.*»

Cette première réunion de groupe, à entendre les députés, est la bienvenue. «*Nos échanges sont très constructifs et l'ambiance, excellente*», jure Annie Genevard (Doubs). Véronique Louwagie (Orne) juge «*important d'apporter des réponses aux préoccupations des Français de manière collégiale. Et nous sommes tous d'accord pour faire barrage à l'extrême gauche.*» Les députés LR veulent aussi répondre aux attentes des électeurs qui, dans leurs circonscriptions, leur demandent de «*tout faire pour éviter un gouvernement Nouveau Front populaire*». Conscients de ne pas avoir plus de majorité que leurs rivaux à l'Assemblée, ils veulent être perçus comme une force de «*proposition*», tout en défendant leur «*colonne vertébrale*».

Un parlementaire, pas franchement wauquiéziste, ajoute : «*Franchement, ça fait du bien. Laurent sait y faire, il faut bien lui reconnaître cette intelligence : il veille à ce que chacun prenne la parole, que personne ne puisse le soupçonner de vouloir brider le groupe. Certains ont peur que ce groupe devienne une écurie présidentielle mais je ne vois aucun "red flag"… pour l'instant.*» Vincent Jeanbrun (Val-de-Marne) ajoute : «*La team Wauquiez est très efficace, il y a un côté machine de guerre, on n'est pas dans le bla-bla. Quand d'autres, au NFP, cherchent des postes, nous, on travaille et on refuse de bloquer le pays.*» Julien Dive, député de l'Aisne, renchérit : «*On est les seuls à mettre les mains dans le cambouis.*» ■

+ F » Lire aussi PAGE 21

Le premier ministre, Gabriel Attal *(ici, lors des célébrations du 14 Juillet)*, a été élu, le 13 juillet, à la tête d'Ensemble pour la République, le groupe rassemblant les députés du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. BLONDET ELIOT/ABACA

suis pas sûr que cela soit très intelligent de priver de représentativité au sein des institutions de l'Assemblée plus de 10 millions d'électeurs », fait valoir l'un d'eux. Dans cette législature née de la dissolution, les 125 députés marinistes se retrouvent dans une situation paradoxale : ils n'ont jamais été aussi nombreux, mais cela ne leur garantira pas d'accéder aux postes qu'ils désirent. Ils s'en tiennent donc à observer ce que trament les autres forces politiques. Mais leurs ambitions sont revues à la hausse et le casting est déjà prêt. En plus de Sébastien Chenu et Hélène Laporte, vice-présidents sortants, Bruno Bilde, ami proche de Marine Le Pen, atterrirait à la questure, et Jean-Philippe Tanguy à la présidence de la commission des finances. Un cadre assure : *« Pour l'instant, nous sommes les seuls à avoir une position claire : nous sommes dans l'opposition. »* Les autres groupes devront, eux, se décider jeudi. ■

Matignon, perchoir : le bras de fer se poursuit entre Insoumis et socialistes

Richard Flurin

La montagne accouche d'une souris. Actant que les négociations pour la formation d'un gouvernement du Nouveau Front populaire se trouvent dans *« l'impasse »*, La France insoumise a décidé de les suspendre lundi après-midi. Le mouvement de gauche radicale invite ses partenaires à se concentrer sur l'élection du président de l'Assemblée nationale, qui se déroulera jeudi prochain. *« Nous exigeons une candidature unique pour la présidence de l'Assemblée nationale et ne reprenons aucune discussion sur quoi que ce soit d'autre tant que ce n'est pas réglé »*, a expliqué Jean-Luc Mélenchon sur X. Son parti estime qu'Emmanuel Macron *« veut détourner l'élection de la présidence de l'Assemblée nationale le 18 juillet pour effacer la coalition victorieuse* (le NFP, NDLR) *dans les urnes »*.

Les mélenchonistes accusent en fait l'Élysée de manœuvrer en coulisses pour faire élire au perchoir un député qui n'est pas issu des rangs du NFP, dans le but de montrer que la gauche ne dispose pas de la majorité relative, ce qui pourrait la mettre hors jeu pour gouverner. L'élection du président de l'Assemblée nationale nécessite la majorité absolue des voix (soit 289 sur 577) aux deux premiers tours d'un vote de l'ensemble des députés. En cas d'absence de majorité absolue, un troisième tour a lieu et c'est le nom qui recueille le plus de voix qui l'emporte – à la majorité relative, donc. Si les quatre groupes parlementaires de gauche s'accordent sur un candidat unique, dans la mesure où ils comptent davantage d'élus que les deux blocs macronistes et marinistes, ils pensent avoir de bonnes chances de l'emporter. Ils pourraient toutefois en être empêchés, par exemple en cas d'alliance des macronistes et de la droite. Les tractations vont donc bon train au Palais Bourbon, et LFI ne voudrait pas que le NFP, tout à ses discussions sur son gouvernement, se fasse doubler.

Au-delà du camp présidentiel, les Insoumis mettent en cause dans leur communiqué leurs partenaires socialistes. Le PS est présenté comme seul responsable de cette *« impasse »* dans laquelle se sont enfoncées les négociations de la gauche depuis une semaine. En cause : le *« refus incompréhensible »* des socialistes de valider la candidature d'Huguette Bello, présidente de la région de La Réunion, au poste de première ministre pour le NFP.

Communistes et Insoumis s'étaient entendus vendredi dernier sur cette personnalité, qui fut naguère proche du PCF et soutient désormais Jean-Luc Mélenchon. Socialistes et écologistes ont réuni leurs instances dirigeantes dans le week-end pour trancher. Le conseil national du PS, sans surprise, a refusé samedi soir cette candidate soutien de Jean-Luc Mélenchon, malgré la pression maximale exercée par les Insoumis et leurs relais d'opinion. Divisés sur le sujet, selon plusieurs

> **« Le Parti Socialiste joue-t-il la montre pour laisser briser le Nouveau Front Populaire et renoncer au programme sur lequel il a pourtant été élu ? »**
>
> **La France insoumise**

sources, les Verts n'ont pas eu le temps de prendre position : Huguette Bello a décidé de débrancher sa candidature dimanche matin, un peu plus d'une heure avant une prise de parole de la secrétaire nationale des Écologistes, Marine Tondelier, sur France Inter. Cette dernière a relativisé les divergences de vues au sein de son parti et chargé les socialistes. *« Le problème que j'ai eu avec le PS, c'est qu'ils n'ont mis qu'un nom sur la table : Olivier Faure »*, a-t-elle accusé. Sans oublier de louer l'attitude des Insoumis, qui *« avaient fait plus de pas dans la discussion »*.

De quoi renforcer les critiques nourries des Insoumis, à l'instar de leur coordinateur, Manuel Bompard, qui a pourfendu lundi matin sur BFMTV *« l'opposition systématique »* du Parti socialiste. Dans cette bataille des récits qui s'est engagée durant le week-end, le PS a répliqué en expliquant que plusieurs noms avaient été proposés dans leurs rangs, comme ceux des anciennes ministres Martine Aubry ou Najat Vallaud-Belkacem.

Estimant que *« rien n'a été bloqué »*, rappelant en outre que les Insoumis avaient eux aussi refusé des propositions, Olivier Faure a encouragé la gauche à se tourner vers une candidature hors du *« quarteron »* des partis. Le PS a indiqué en fin de journée lundi avoir *« fait ce jour avec les écologistes et les communistes, une proposition de candidature commune issue de la société civile au poste de premier ministre »*, ce que confirmait le PCF dans un communiqué. L'identité de ce candidat n'avait pas été révélée lundi en fin de journée. Mais LFI avait déjà prévenu dans son communiqué : *« Ce blocage politique ne se réglera pas par l'improvisation d'une candidature "extérieure". »*

Les présidents des quatre groupes parlementaires de gauche devaient se réunir lundi soir pour évoquer une candidature unique au perchoir. *« Nous acceptons d'avance que cette candidature ne soit pas celle d'un ou d'une Insoumise »*, a prévenu LFI dans son communiqué. Cyrielle Chatelain et Boris Vallaud, qui président respectivement les groupes écologiste et socialiste à l'Assemblée nationale, semblent intéressés par le poste. La gauche parviendra-t-elle, cette fois, à se mettre d'accord ? ■



Les principaux leaders du Nouveau Front populaire, Fabien Roussel, Manuel Bompard, Olivier Faure et Marine Tondelier *(de gauche à droite)*, réunis pour une conférence de presse, à Paris, le 14 juin. V. PIERRICK/ABACA

CONTRE-POINT
PAR **GUILLAUME TABARD**

Petits accommodements déraisonnables au Palais Bourbon

Opacité, incohérence, suffrage universel foulé aux pieds. Ceux qui, au lendemain des législatives, applaudissaient au retour de la démocratie parlementaire après des décennies de suprématie de l'exécutif donnent d'eux-mêmes une image déplorable. En invoquant de surcroît les grands principes « républicains ».

Il semble ne choquer personne qu'avant même la démission du gouvernement deux ministres en exercice – Gabriel Attal et Marc Fesneau –, dont le premier d'entre eux, se soient fait élire présidents de groupe. Or le cumul parlementaire-membre du gouvernement est le seul à être explicitement inscrit dans le texte de la Constitution. Invoquer le statut spécifique des groupes (ce sont de simples associations), prétendre que ce n'était qu'une question de jours et s'appuyer sur l'avis des juristes relatifs à cet entre-deux inédit ne change rien à l'affaire. D'autant qu'Emmanuel Macron semble enclin à faire durer le provisoire. Durant un ou deux mois, dix-sept ministres en titre seront bien députés. La casuistique, ici, confine à l'hypocrisie. Aux yeux de l'opinion, un ministre démissionnaire reste un ministre. L'empressement à occuper son siège de député ne vise qu'à assurer ses arrières ou à peser sur la répartition des postes. Tant pis pour la lettre et l'esprit de la Constitution.

Mais le plus troublant est le coup de force voulu par la gauche et auquel le groupe de Gabriel Attal donne en partie raison, à savoir exclure le Rassemblement national des fonctions statutaires à l'Assemblée nationale. Pour prétendre à un parallélisme des formes, l'ex-majorité dit « ni RN ni LFI », ce qui ne rend pas l'opération plus respectueuse ni de l'Assemblée ni du suffrage universel. Si le perchoir (la présidence de l'Assemblée) exprime un choix politique, l'élection aux postes de vice-président ou de questeur vise à exprimer le pluralisme de l'Hémicycle. Il ne s'agissait pas de valider une option partisane, mais de garantir le fonctionnement de l'Assemblée. Il en a toujours été ainsi, y compris en 2022, où le RN avait obtenu deux vice-présidences et LFI, une.

L'argument, invoqué à gauche comme à Ensemble, du « front républicain » ne tient pas. Dans les urnes, même discutable, il vise à empêcher l'élection de tel ou tel. C'est le propre d'un scrutin d'écarter des concurrents et de favoriser une option privilégiée. Mais, au sein d'une assemblée, barrer délibérément des élus disposant de la même onction du suffrage universel, donc de la même légitimité, revient à justifier une forme de séparatisme démocratique. Évidemment, au nom des grands principes. Et si la gauche avait déjà tenté d'évincer le RN en 2023, les macronistes s'y étaient opposés, rappelant qu'en retour les mélenchonistes pourraient perdre de leur côté la présidence de la commission des finances.

Il serait paradoxal que l'ex-majorité ait défendu un juste pluralisme des instances de l'Assemblée lorsque le RN ne disposait « que » de 88 députés et s'y oppose maintenant qu'il dispose du contingent le plus nombreux envoyé par les Français. Tenir le Rassemblement national en lisière du simple fonctionnement commun de l'Assemblée nationale serait entretenir auprès de ses électeurs le sentiment d'une victoire volée. Tout en donnant le spectacle de petits arrangements au sein d'un entre-soi intéressé. Qui, on le vérifie à chaque fois, est un carburant électoral pour le RN. À moins que le seul souci de Gabriel Attal soit de donner des gages symboliques à la gauche. ■

Les anciens frondeurs de LFI rejoignent le groupe écologiste

Les frondeurs de La France insoumise ont trouvé une piste d'atterrissage. Clémentine Autain, Danielle Simonnet, Alexis Corbière, Hendrik Davi et François Ruffin, en rupture de ban avec Jean-Luc Mélenchon, siégeront au sein du groupe parlementaire des Écologistes, qui comprenait déjà 6 députés du microparti Génération.s, proche de LFI. De quoi grossir les rangs, qui comptaient 33 députés au total après les législatives anticipées, c'est-à-dire moitié moins que les socialistes et moins encore que les Insoumis. Selon *L'Opinion*, les députés écologistes ont voté à l'unanimité, lundi matin, l'arrivée des cinq transfuges.

Le nom du futur groupe élargi des écologistes évoluera pour prendre en considération cette nouvelle composante. Quant à sa présidence, qui a été assurée entre 2022 et 2024 par la députée écologiste de l'Isère Cyrielle Châtelain, elle ne devrait pas changer, sauf si cette dernière parvient à devenir présidente de l'Assemblée nationale lors du vote qui se tiendra jeudi. Une première votation de ce nouveau groupe aura lieu mardi pour trancher la question de la présidence du groupe.

Inquiétude de certains Verts

Les frondeurs Insoumis avaient manœuvré la semaine dernière pour agglomérer au sein d'un seul groupe non seulement les écologistes, mais aussi les communistes et plusieurs députés ultramarins, qui formaient jusqu'alors un groupe commun, dit de la « gauche démocrate et républicaine » (GDR). Mais le groupe GDR s'est maintenu, et devrait compter quelque 17 élus. Trois députés réunionnais, tentés de rejoindre le groupe LFI, ont décidé de se maintenir avec les neuf députés communistes ; à condition, cependant, que les frondeurs insoumis ne les rejoignent pas.

Le grand rassemblement du reste de la gauche, hors PS et LFI, au Palais Bourbon, impulsé par les cinq renégats mélenchonistes, a donc échoué. *« Nous avions un objectif commun de création d'un groupe plus large avec les députés communistes et ultramarins. Ce projet n'a pas pu voir le jour, et nous remercions les députés écologistes et Génération.s de nous accueillir chaleureusement »*, a assuré la députée de Seine-Saint-Denis Clémentine Autain. Les travées gauches de l'Hémicycle compteront donc quatre groupes.

L'arrivée parmi les députés écologistes de ces poids lourds politiques, en particulier les présidentiables Clémentine Autain et François Ruffin, suscite de l'inquiétude chez certains Verts. *« Ce n'est plus le groupe des écolos, c'est le groupe de François Ruffin »*, s'étrangle un écologiste. Sandrine Rousseau, députée très identifiée, ne verrait pas d'un très bon œil ce transfert. *« Pour elle, ça fait de la concurrence »*, estime un ancien proche de Yannick Jadot. Pour les Verts les plus modérés, ce rapprochement symbolise surtout la conversion idéologique de la direction du mouvement au logiciel mélenchoniste. *« On accrédite l'idée qu'eux et nous, c'est un peu pareil, tout en faisant un sacré pied de nez aux socialistes »*, regrette un élu écolo. ■ **R. F.**

Les Français inquiets pour la sécurité des JO à dix jours de la cérémonie d'ouverture

Christophe Cornevin

Mouvements de foule le long de la Seine, attaque kamikaze… Ils préféreraient que le format de la parade fluviale soit réduit.

Anxieux et déstabilisés par la période d'incertitude dans laquelle s'enlise le pays, les Français se montrent très inquiets pour la sécurité des Jeux olympiques. À l'approche de cet événement planétaire (26 juillet-11 août) suivi par plus de 1 milliard de téléspectateurs, le dernier baromètre «Sécurité des Français» Fiducial/Odoxa pour *Le Figaro* dépeint un sombre tableau dans lequel suinte une crainte omniprésente. Les chiffres sont sans appel : pendant la compétition, pas moins de 68 % de nos concitoyens se disent préoccupés par la sécurité dans les lieux touristiques mais aussi dans les transports en commun, que ce soit dans les autobus, le métropolitain, les trains et mêmes dans les cars assurant de plus longs trajets.

Soucieux de rassurer la population, le préfet de police de Paris a récemment rappelé que les premiers renforts sont arrivés. Il y a trois semaines, le nombre des patrouilles dans les transports en commun d'Île-de-France a déjà triplé, passant de 100 à 300, sachant que 700 seront à pied-d'œuvre pendant les JO, avec un pic à 850 le 26 juillet prochain, le jour de la cérémonie d'ouverture. Mais les Français ne se disent pas rassurés non plus, pour 65 % d'entre eux, à l'idée d'aller dans les fans zones, où seront attendus environ 50 000 personnes. En majorité, ils redoutent des incidents à l'entrée des stades (58 %) et au sein même des enceintes sportives (53 %).



Un dispositif hors norme (45 000 policiers et gendarmes mobilisés) sera déployé pour assurer la sécurité, sur et autour du fleuve *(ici le 2 juillet).* LOUISE DELMOTTE/AP

13 millions de visiteurs exposés

Beaucoup de compatriotes broient du noir comme si le logiciel régalien, qu'Emmanuel Macron n'a manifestement jamais réussi à faire fonctionner, ne tournait toujours pas rond. «*Le gouvernement Attal, pas encore démissionnaire au moment du sondage - réalisé du 3 au 11 juillet dernier -, n'a pas rassuré quant à sa capacité à garantir la protection des Jeux*», cingle le rapport. Il relève en effet que «*66 % des Français ne lui font pas confiance, contre 33 % d'avis positifs. C'est un peu mieux qu'en mars dernier (+4 points) mais encore très faible*». Nul doute que sa démission programmée risque de faire déviser l'exécutif, à un moment pourtant crucial pour le pays.

Tandis que la menace terroriste pèse sur le pays, déjà percuté par 25 frappes islamistes depuis 2012 (273 morts et des centaines de blessés), et que la posture du plan Vigipirate est à son niveau sommital («*Urgence attentat*») depuis mai dernier, nos concitoyens ont toujours peur face à l'insécurité du quotidien. Selon eux, les 13 millions de visiteurs pourraient en faire les frais. Ils craignent qu'ils soient exposés aux pickpockets (92 %), aux vols à la tire (88 %), aux vols de bagages dans les hôtels et même aux violences sexuelles (60 %).

À dix jours de son lancement sous le regard du monde entier, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, qu'Emmanuel Macron veut grandiose, inspire un sentiment pour le moins mitigé au sein de la population. À croire que la carte postale de l'audacieuse parade fluviale, transportant les athlètes à bord de 85 bateaux sur fond de soleil couchant, ne convainc pas tout le monde. Et pourtant, tout avait si bien commencé. «*Initialement, les Français avaient majoritairement bien accueilli l'idée d'une cérémonie d'ouverture sur la Seine*», rappellent les analystes. En mars 2023, notre baromètre «Sécurité des Français» établissait que 61 % d'entre eux étaient enthousiastes à cette idée, tandis que 38 % préféraient en changer le format, le jugeant trop risqué. «*En juillet 2023, la part des Français soutenant toujours le format s'érodait à 56 %, avant de descendre à 50 % en janvier 2024*», poursuivent les auteurs de l'étude.

À l'approche de l'événement, la cérémonie clive toujours autant puisque seuls 49 % des Français souhaitent qu'elle soit maintenue en l'état. Si le dispositif hors norme de 45 000 policiers et gendarmes mobilisés est désormais jugé «*bien dimensionné*» par une moitié de nos concitoyens, soit +10 points depuis janvier, le spectre d'un incident majeur est loin d'être écarté. Au premier rang des peurs, figure en particulier celle qu'«*un kamikaze vise le public posté sur les bords de Seine pour admirer le spectacle (40 %)*».

Même si la jauge a été divisée par deux par rapport au projet initial, la concentration de 320 000 spectateurs massés sur les rives de la Seine fait également redouter un mouvement de foule (30 %), juste devant les attaques à l'arme blanche (26 %). Les périls d'un tireur embusqué (15 %) ou d'une attaque par drone (11 %) sont des scénarios moins envisagés. Pour écarter le danger, la préfecture de police prévoit les «*grands moyens*», avec un contrôle d'identité systématique lors des accès aux périmètres protégés. Des policiers seront aussi «*présents partout*» dans les box installés sur les quais du fleuve tandis que des tireurs d'élite seront sur les points hauts surplombant la parade. Des caméras intelligentes, dotées d'algorithmes, compléteront cet arc de surveillance.

Face à une menace majeure, tel qu'un attentat d'ampleur, un scénario alternatif à la parade fluviale pourrait être envisagé par les autorités comme un «*ultime recours*». Mi-avril, Emmanuel Macron avait évoqué l'hypothèse d'une parade d'athlètes avec drapeaux «*limitée au Trocadéro*», voire «*rapatriée dans le Stade de France*», «*parce que cela se fait classiquement*». Interrogés sur la question, les Français comprendraient sans peine ce revirement de dernière minute. Le baromètre révèle que 70 % d'entre eux seraient d'accord pour une parade fluviale moins ambitieuse et plus facile à protéger, comme un défilé des délégations entre la tour Eiffel et le Trocadéro.

Au sommet de l'État, personne n'ignore que le moindre faux pas se paiera cash, écornant encore un peu plus l'image d'une France déjà abîmée à l'échelle mondiale. «*Événement planétaire par excellence, les Jeux olympiques doivent renforcer l'attractivité de la ville hôte et du pays plus largement. Mais serait-il possible que ces Jeux soient contre-productifs pour Paris et la France, si les problèmes d'insécurité touchaient les touristes ?*», interrogent les auteurs du baromètre. «*C'est, en tout cas, ce que craignent très massivement les Français*», jugent-ils, chiffres à l'appui : 84 % d'entre eux redoutent que les problèmes d'insécurité rencontrés par les touristes détériorent aux yeux du monde l'image de l'Hexagone et de sa capitale.

Des festivals pris pour cible

Dans ce contexte assez pesant, nos compatriotes ne voient aucun inconvénient à ce que les nations sécurisent elles-mêmes leur délégation. À 65 %, ils approuvent même que des officiers de sécurité étrangers puissent «*obtenir des dérogations en matière de sécurité*» pour débarquer avec armes et bagages sur le territoire national, afin de protéger des «*athlètes particulièrement exposés compte tenu du contexte international*». Israël, l'Iran, les États-Unis ou encore l'Ukraine figurent parmi les pays les plus ciblés.

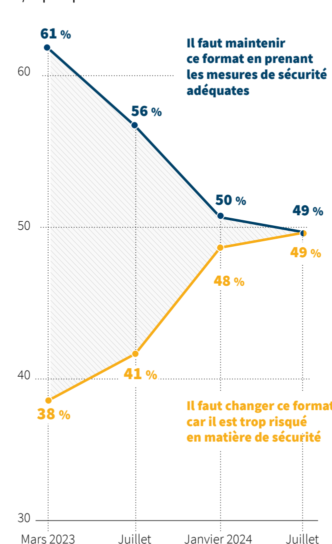
Dans cette sombre radioscopie, le secteur de la sécurité privée arrive à tirer son épingle du jeu. Désormais, plus de la moitié des Français (52 %) ont acquis la conviction que ces agents bénéficient d'une formation de qualité, soit un bond de 21 % en six mois. Mais la question du recrutement taraude toujours autant les esprits : seuls 47 % de nos concitoyens estiment que les 22 000 agents nécessaires attendus seront au rendez-vous. Même si Marc Guillaume, le préfet de région, a assuré le 21 avril dernier que les postes sont désormais couverts à 93 %, l'opinion publique reste sceptique. À 78 %, les sondés pensent qu'il faudra faire appel à l'armée ou aux réservistes pour combler les lacunes.

Plus que jamais critiques à l'égard de l'exécutif, ils sont 64 % à penser que la sécurité est globalement mal assurée dans le pays. Ils sont même 25 % à la qualifier de «*très mal assurée*». Alors que les regards seront rivés sur les sites olympiques au soir du 26 juillet, près d'un Français sur deux (48 %) craint que les festivals d'été et les sites touristiques soient pris pour cible dans le reste du pays. Un scénario du pire sur lequel ont planché les stratèges de la place Beauvau. ■

Stades, sites touristiques, transports, fans zones… une crainte omniprésente

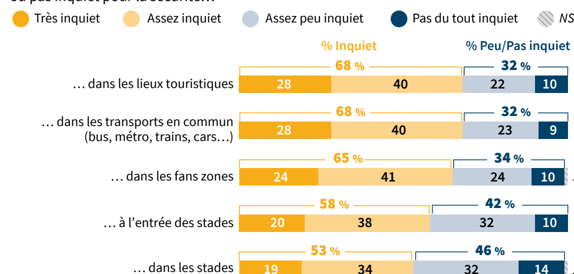
La cérémonie sur la Seine clive toujours les Français

QUESTION À propos de cette cérémonie, de laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le/la plus proche… ?



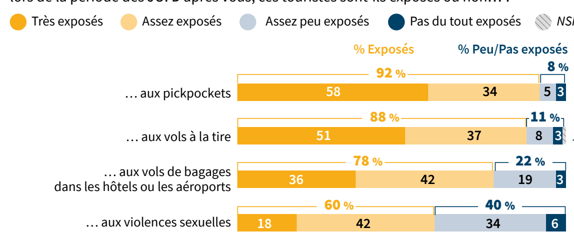
Les Français se montrent inquiets pour la sécurité lors des JO…

QUESTION Plus globalement, lors des Jeux olympiques, dites-nous si vous êtes inquiet ou pas inquiet pour la sécurité…



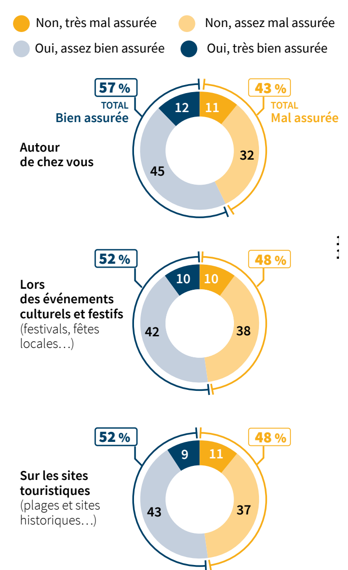
Des touristes très exposés à l'insécurité

QUESTION Les organisateurs prévoient la présence d'environ 13 millions de personnes lors de la période des JO. D'après vous, ces touristes sont-ils exposés ou non… ?



… et sur le territoire

QUESTION Au-delà des sites concernés par les Jeux olympiques, pensez-vous que la sécurité sera bien assurée sur le reste du territoire ?



Étude réalisée par Odoxa-Fiducial Consulting pour *Le Figaro*. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet du 3 au 11 juillet 2024. Échantillon de 1 005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.. Auprès de l'ensemble des Français, la marge d'erreur s'établit, selon le score visé, entre 1,4 et 3,1 points.

FIDUCIAL ODOXA LE FIGARO

FIERS D'ÊTRE EUROPE 1 !

Ce mois de juillet vient clore une saison exceptionnelle pour notre radio avec des résultats que l'on n'avait pas vus depuis 10 ans. Avec près de 400.000 nouveaux auditeurs* sur la dernière vague Médiametrie, la plus forte progression du marché radio, Europe 1 réunit chaque jour plus de 2,3 millions de personnes.

Cette réussite, nous la devons à la confiance de nos auditeurs et au talent de nos animateurs et de toutes les équipes d'Europe 1. C'est le fruit d'une ligne éditoriale ouverte, qui donne la parole à toutes les opinions. Tout le monde est le bienvenu sur Europe 1, et plus qu'un état d'esprit, ce sont nos valeurs.

Les temps de parole politique, comme l'ensemble de nos obligations, sont scrupuleusement respectés, conformément à la loi et aux recommandations de l'Arcom. Sur l'antenne d'Europe 1, de la matinale à la libre antenne du soir, du lundi au dimanche, vous trouvez tous les ingrédients d'une grande radio généraliste : des coups de gueule et de la contradiction, du reportage et du débat, du rire et de l'émotion…

C'est ça, la grande famille Europe 1.

Alors oui, nous nous réjouissons de ces très bons résultats et de fêter bientôt, tous ensemble, les 70 ans d'Europe 1 !

Dimitri Pavlenko, Anissa Haddadi, Sonia Mabrouk, Catherine Nay, Philippe Val, Vincent Hervouët, Thomas Isle, Pascal Praud, Olivier de Lagarde, Céline Géraud, Alexandre le Mer, Ombline Roche, Christophe Hondelatte, Stéphane Bern, Sophie Davant, Laurence Ferrari, Pierre de Vilno, Maël Hassani, Elisabeth Assayag, Joe Hume, Jacques Vendroux, Olivier Delacroix, Lénaïg Monier, Julia Vignali, Frédéric Taddeï, Philippe de Villiers, Eliot Deval, Virginie Girod, Laurent Mariotte, William Leymergie, Isabelle Morizet, Michel Onfray, Didier Barbelivien, Laurie Cholewa, Nicolas Carreau, Valérie Darmon, Constance Benqué, Donat Vidal Revel, Christophe Carrez, Nadia Milosevic, Isabelle Poiraudeau, Alain Liberty, Marc Messier, Laurent Tessier, Nicolas Tonev, Christophe Bordet, Julien Brigot, Thomas Lacroix, Sébastien le Belzic, Lionel Gougelot, Charles Luylier, Frédéric Michel, Jean-Luc Boujon, Mélina Facchin, Stéphane Burgatt, Mélanie Gomez, Louis de Raguenel, Christophe Charles, Baptiste Morin, Manon Fossat, ainsi que les représentants du personnel d'Europe 1



Retrouvez Europe 1 et ses podcasts sur Europe1.fr et nos applications mobiles et tablettes.



* Source : Médiamétrie EAR National / 13 ans et + / Lundi-Vendredi / 05h00-24h00 / Europe 1 / Avril-Juin 2024 / Évolution en un an (vs Avril-Juin 2023)



De la fumée et de la lave s'échappent d'une fissure volcanique à proximité de la ville de Grindavik, sur la péninsule de Reykjanes (Islande), le 24 mai 2024.

Le réveil des volcans islandais de Grindavik pourrait durer des siècles

Anne-Laure Frémont

Une récente étude revient sur les éruptions qui se produisent depuis trois ans sur la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest du pays.

Après 800 ans de sommeil, la Terre s'est réveillée dans le sud-ouest de l'Islande, et cela pourrait durer des décennies. Une étude parue dans la revue scientifique *Terra Nova* revient sur le récent regain d'activité volcanique dans la péninsule de Reykjanes, notamment à proximité de la ville de Grindavik, et prédit des éruptions récurrentes dans les années à venir. C'est très préoccupant car cette région abrite 70 % de la population du pays, son seul aéroport international (celui de Keflavik) ainsi que plusieurs centrales géothermiques.

Située à la rencontre des plaques tectoniques eurasienne et nord-américaine, l'Islande compte 33 systèmes volcaniques actifs, et connaît une éruption *« tous les 3 à 5 ans »* en moyenne, selon les auteurs de la publication. Mais la péninsule de Reykjanes n'avait pour sa part connu que trois périodes *« volcaniques »* - d'au moins 100 ans - au cours des 4000 dernières années. L'éruption du Fagradalsfjall en 2021 est même survenue *« après 781 ans de sommeil »*.

Depuis, les éruptions se sont succédé. Ces huit derniers mois, la péninsule en a connu cinq. La dernière, qui s'est achevée fin juin, a déclenché l'évacuation de la station thermale du Lagon bleu, l'une des attractions touristiques les plus populaires du pays, mais surtout celle de Grindavik. Dans cette ville de 4000 habitants évacuée à maintes reprises depuis l'année dernière, seules quelques personnes sont revenues vivre après la destruction de plusieurs maisons par les fissures ou la lave.

Les auteurs de l'étude publiée dans *Terra Nova*, une équipe internationale emmenée par Valentin Troll, géologue à l'université d'Uppsala en Suède, ont cherché à comprendre les origines de ce volcanisme afin de mieux prévoir les éruptions futures. Ils ont notamment voulu savoir *« si le volcanisme en cours est alimenté par une ou plusieurs zones de stockage de magma »*. Ils ont ainsi constaté que *« la composition chimique des laves éruptives provenant des deux principaux sites d'éruption (Fagradalsfjall et Sundhnukur) était similaire dans presque tous les composants »*. *« Nous pensons donc qu'elles proviennent d'une seule source de magma »*, explique l'auteur principal. Il s'agirait donc de *« grappes d'éruptions »* alimentées par des fissures connectées à un même réservoir.

L'imagerie sismique leur permet d'en savoir davantage sur ce réservoir unique de magma : il aurait une capacité d'environ 50 km³ et serait situé entre 9 et 12 km de profondeur sous le volcan Fagradalsfjall. *« Cette zone marque une limite cruciale entre la croûte supérieure fragile et la croûte inférieure ductile (qui peut se déformer sans se rompre). Le magma stagne probablement à ce niveau et peut remonter à la surface lorsque les mouvements des plaques tectoniques créent de nouvelles fractures dans la croûte supérieure »*, précise le géologue.

Cette chambre magmatique reste *« modérée »* : les chercheurs évacuent ainsi *« pour l'heure »* l'hypothèse d'un réservoir *« à l'échelle de la péninsule »*, qui se serait étendu sous l'aéroport de Keflavík ou même la capitale Reykjavik, située au nord-est. La *« bonne nouvelle »* selon lui, c'est que ces résultats impliquent *« que de nombreuses éruptions simultanées sur l'ensemble de la péninsule sont moins probables dans les années à venir que des éruptions individuelles plus courtes »* et plus petites.

En revanche, *« nous devons nous attendre à des éruptions similaires dans les années à venir, très probablement dans la même région »*. Un schéma *« susceptible de se poursuivre au cours des prochains siècles »*, concluent ainsi les auteurs, qui rappellent que cette menace fait peser *« un risque considérable pour la population locale et les infrastructures importantes sur et à proximité de la zone »*.

« Les points de vue divergent quant aux détails du système magmatique qui alimente les éruptions » dans cette zone, estime Magnus Tumi Gudmundsson,

> **« De nombreuses éruptions simultanées sur l'ensemble de la péninsule sont moins probables dans les années à venir que des éruptions individuelles plus courtes »**
>
> **Valentin Troll**
> Géologue à l'université d'Uppsala (Suède)

professeur de géophysique à l'université d'Islande, qui n'a pas participé à ces travaux. Cette étude, qui suggère l'existence d'une source unique de magma, *« est intéressante »*, concède-t-il, mais elle ne change toutefois pas grand-chose aux perspectives. Car c'est plutôt en regardant *« l'activité éruptive passée »* qu'il est possible de faire des estimations pour le futur. *« Il est probable que nous assistions à des périodes de plusieurs années avec des éruptions fréquentes, similaires à celles que nous avons vues dernièrement, mais ces épisodes seront suivis de décennies, voire de plus de 100 ans d'inactivité. »* Le tout s'étalerait sur quatre à cinq siècles, avant que le système ne s'endorme plus profondément, pendant une période deux fois plus longue environ. Le spécialiste souligne par ailleurs qu'il ne faut pas s'attendre à des éruptions majeures comme celle du Bardarbunga, au cœur des hauts plateaux islandais inhabités, qui avait provoqué en 2014 et 2015 la plus grande coulée de lave basaltique depuis plus de 230 ans sur l'île.

Pour Magnus Tumi Gudmundsson, l'aéroport de Keflavik n'est pas menacé : *« Il se trouve au nord-ouest de la zone active et aucune lave n'a coulé dans cette zone depuis plus de 100 000 ans. »* La capitale Reykjavík et ses environs sont également *« principalement construits sur un socle rocheux plus ancien et se trouvent en dehors de la zone d'activité volcanique. La perspective que de la lave coule sur des parts importantes de cette zone est extrêmement improbable »*.

Ce regain d'activité fait en revanche peser une menace durable sur la cité de pêcheurs de Grindavik (aujourd'hui lardée de fissures) et la centrale électrique de Svartsengi, située à proximité. Des barrières ont été construites pour contenir la lave, mais des mesures de protection supplémentaires seront nécessaires, estime Valentin Troll, comme des tranchées souterraines profondes pour les câbles et les canalisations ou des revêtements adaptés pour les routes. En attendant, le gouvernement islandais propose déjà aux habitants de Grindavik le rachat de leur logement ou de leur prêt immobilier, pour leur permettre de s'installer ailleurs. ■

Les femmes mieux isolées thermiquement que les hommes

Elisa Doré

Des travaux ont montré que leur corps supportait une température plus basse avant de déclencher la production de chaleur.

C'est une idée reçue bien ancrée : les femmes seraient plus frileuses que les hommes. Lorsque le thermomètre descend, ce sont généralement elles qui ont les premières besoin d'une couverture ou qui insistent pour monter le thermostat du chauffage. Une étude physiologique parue dans *Pnas* va néanmoins à l'encontre de ce mythe. Dans ces travaux, une équipe de chercheurs américains du *National Institute of Diabetes and Digestive and Kidney Diseases* a montré que la température ambiante à partir de laquelle le corps produisait de la chaleur pour se réchauffer était sensiblement plus faible chez les femmes.

Les chercheurs ont en effet mesuré la réponse énergétique de 16 femmes et 12 hommes de même corpulence à diverses températures, allant de 17 °C à 31 °C. Lors des expériences, tous les participants se trouvaient dans une salle fermée, ce qui a permis aux chercheurs de mesurer la quantité de dioxygène (O_2) consommée et de dioxyde de carbone (CO_2) produit par les individus selon la température ambiante. *« La mesure de la consommation d'O_2 et de production de CO_2 permet de calculer le quotient respiratoire qui dépend de la nature des substrats consommés pour produire de l'énergie, c'est-à-dire les glucides, les lipides et protéines. Ainsi, à partir de cette mesure, il est possible de déduire la dépense énergétique au repos et donc la production de chaleur »*, explique Gabriel Bidaux, chercheur à l'Inserm au laboratoire Carmen de Lyon, spécialiste de la thermorégulation, qui n'a pas participé à ces travaux. Plus il fait froid, plus cette dépense va être élevée afin de produire la chaleur nécessaire pour stabiliser la température corporelle autour de 37 °C au fur et à mesure que la température extérieure baisse. On parle de thermogenèse induite par le froid.

> **« La graisse sous-cutanée agit comme isolant thermique, c'est le principal mécanisme de protection des espèces arctiques ou des grands mammifères marins comme les baleines »**
>
> **Pr Robert J. Brychta**
> Principal auteur de l'étude

Mais selon le sexe, la température extérieure « critique » en dessous de laquelle s'enclenche la thermogenèse n'est pas tout à fait la même. Dans le groupe de femmes, cette valeur seuil était de 21 °C, contre 22 °C pour les hommes. *« Cela s'explique d'une part par le fait que les femmes ont un métabolisme de base plus faible, c'est-à-dire qu'elles dépensent moins d'énergie au repos que les hommes, mais aussi parce qu'elles optimisent leur plus faible production de chaleur au repos par un meilleur contrôle des pertes thermiques »*, explique Robert J. Brychta, principal auteur. Autrement dit, elles sont mieux isolées thermiquement.

Ce qui n'est pas vraiment étonnant puisque la composition en graisse sous cutanée est en moyenne plus élevée chez la femme. *« La graisse sous-cutanée agit comme isolant thermique, c'est le principal mécanisme de protection des espèces arctiques ou alors des grands mammifères marins comme les baleines »*, explique le Pr Brychta. Si elles sont mieux isolées, les femmes ne devraient-elles donc pas être moins sensibles au froid que les hommes ? Lorsque les chercheurs ont interrogé les participants sur leur confort thermique, les femmes ne semblaient pas plus gênées que les hommes d'un abaissement des températures, et inversement. *« Cette étude ne confirme donc pas que les femmes sont plus sensibles au froid. Au contraire, à température égale, elles ont un corps qui reste plus chaud que celui des hommes justement grâce à leur plus grande isolation thermique »*, souligne le Dr Bidaux.

Un phénomène similaire avait déjà été observé par les mêmes auteurs chez les personnes en surpoids. Dans cette étude, ils avaient montré que les hommes en situation d'obésité avaient également tendance à avoir un profil « plus arctique » que celui des hommes de corpulence normale, ce qui s'expliquait par leur plus grande masse graisseuse. Le revers de cette meilleure isolation est qu'en cas de températures élevées, comme lors de canicules, la graisse freine l'élimination de l'excès de chaleur par le corps. *« On pourrait donc s'attendre à ce que les personnes en situation de surpoids et d'obésité soient plus vulnérables à l'hyperthermie en cas de canicule, ce qu'd'autres études devront confirmer »*, suggère le Dr Bidaux. ■

La flamme olympique a illuminé Paris pendant deux jours

Adrien Bez

À moins de deux semaines de la cérémonie d'ouverture, le relais de la torche a mis la capitale en mode Jeux.

C'est d'abord un grondement sourd, étouffé, celui des motos en tête de cortège. Viennent ensuite les haut-parleurs nasillards des véhicules des sponsors. Voilà enfin les clameurs, les applaudissements. Tous les regards convergent vers la torche et son porteur. Pas une minute de retard sur le planning de ce lundi 15 juillet : la flamme olympique débarque comme prévu à 11h30 place du Trocadéro, à Paris, sous un soleil radieux. Alors qu'il pédalait sur le chemin de son travail, François, 46 ans, a posé pied à terre et immortalise avec son téléphone le passage de relais entre l'athlète handisport Eva David et le cycliste de BMX Matthias Dandois. *« Je suis venu voir la ferveur populaire*, confie cet habitant du 16e arrondissement. *Les gens se détendent et pensent enfin à autre chose. »*

Depuis dimanche, oubliées les joutes électorales, tentatives de coalition et consignes de vote qui ont rythmé l'actualité politique des dernières semaines. Trois mois après l'allumage à Olympie, en Grèce, et à dix jours de la cérémonie d'ouverture, Paris s'est mis en mode olympique pour les étapes 57 et 58 du relais de la flamme. Pendant deux jours, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont massées le long du parcours royal de la célèbre torche, entre les monuments les plus emblématiques de la capitale.

Vive émotion devant le Bataclan

Jacques, 70 ans, est venu spécialement du Val-d'Oise. Lui qui se targue d'avoir *« des billets pour une dizaine d'épreuves aux Jeux, dont l'athlétisme bien sûr, mais pas le soir parce que c'est un peu trop cher »*, a débuté sa journée avenue de Wagram et entend pousser jusqu'à la rue de Vaugirard. *« C'est sympathique, on navigue facilement, il n'y a pas de gros dispositif de sécurité*, assure-t-il. *On peut se retrouver tout proche, à 10 mètres de la flamme. »* Christopher, un gendarme qui surveille la foule de loin, pouces rangés dans le gilet pare-balles, confirme une *« ambiance festive et bon enfant »* depuis le départ du relais parisien.

Un départ donné dimanche, jour de fête nationale, avec trois incontournables du patrimoine français : les Champs-Élysées, l'Arc de triomphe et… Thierry Henry. *« J'ai hâte d'appeler ma mère, mon père, pour savoir s'ils ont regardé »*, glissait le champion du monde 1998, ému de vivre *« quelque chose d'extraordinaire »* après avoir *« cru que c'était une blague »*. À l'autre bout de la journée et de Paris, place de l'Hôtel-de-Ville, Yannick Noah n'en revenait pas non plus d'avoir eu l'opportunité d'allumer le chaudron : *« J'ai été complètement pris d'émotion. Je me suis dit : "Pourquoi moi ? Qu'est-ce que je fais là ?" »*

Entre ces deux gloires du sport tricolore se sont succédé des centaines de porteuses et porteurs, célébrités ou inconnus mués en héros du jour, artisans, bénévoles, éboueurs, entrepreneurs. L'émotion fut vive devant le Bataclan, lorsqu'un rescapé des attentats a passé le relais au père d'une des victimes. Le temps s'est arrêté place de la Bastille, face au spectacle féerique des danseurs étoiles de l'Opéra. Et le feu d'artifice tiré depuis la tour Eiffel a clôturé la journée en beauté.

Après une veillée de nuit sous les lustres de la salle Saint-Jean, rebelote lundi. La liesse a gagné le Moulin Rouge, la rue Péclet, la place de la Catalogne, Roland-Garros ou encore la butte aux Cailles. Partout une ambiance de village pour réconcilier les Parisiens avec l'esprit des Jeux, loin des polémiques, des rancœurs et des divisions.

Comme un symbole, c'est la judokate Clarisse Agbegnenou, porte-drapeau de la délégation française à Tokyo, qui a brandi la flamme depuis le sommet de la tour Eiffel. Haut, très haut dans le ciel d'acier de Paris. Qui reverra la flamme le 26 juillet prochain pour la grande cérémonie d'ouverture sur la Seine après qu'elle s'est fait acclamer dans tous les départements de l'Île-de-France à partir de vendredi. ■



Les danseuses du Moulin Rouge posent avec des porteurs de la flamme, lundi devant le cabaret. STEPHANIE LECOCQ / REUTERS

Tour de France : que peut encore espérer Jonas Vingegaard ?

Armel Le Bescon Envoyé spécial au Gruissan

Malgré ses 3 minutes et 9 secondes de retard, le dernier vainqueur refuse d'abdiquer à l'entame de l'ultime semaine.

Visage livide, le teint blanc comme de la porcelaine, Jonas Vingegaard dans toute sa fragilité au sommet du plateau de Beille, dimanche. L'image était saisissante de contraste avec Tadej Pogacar rayonnant en pleine lumière dans son maillot jaune. Pourtant, le clan Visma-Lease a Bike ne veut pas rendre les armes. Après une journée de repos dans l'Aude, l'équipe hollandaise veut croire dans l'objectif de victoire affiché au départ à Florence. *« On sait que ce sera difficile*, nous dit Frans Maassen, le directeur sportif, *mais c'est la dernière semaine dans son entier qui est très dure. Tadej Pogacar peut très bien connaître des moments difficiles même s'il a été dominateur dans les Pyrénées. Dans ce cas, on peut en profiter. »*

Une troisième semaine qui ira crescendo après une étape vers Nîmes (ce mardi, 188,6 km), les premiers contreforts des Alpes du Sud devraient redonner le sourire au Danois. Superdévoluy, Isola 2000, le col de la Couillole sont autant d'arrivées et de terrains où Vingegaard compte refaire son retard de plus de 3 minutes sur Pogacar avant l'ultime défi en contre-la-montre entre Monaco et Nice. *« Il y a encore 15 000 mètres de dénivelé positif. Ce sont des étapes qui ne désavantagent pas Jonas »*, veut croire Maassen. Les supporteurs du Danois peuvent s'en réjouir mais ces étapes avec de longues rampes ne sont plus un handicap pour le Slovène. Les Pyrénées l'ont démontré. Vingegaard sait désormais qu'il affronte un Pogacar autrement mieux armé que l'été dernier quand il avait laminé le Slovène dans les Alpes du Nord à Combloux en contre-la-montre, puis le lendemain vers Courchevel. *« Si Tadej reste à ce niveau, il sera difficile à battre. Mais, je reste persuadé qu'il y a encore une chance de gagner le Tour. Ce n'est pas terminé car ces dernières années, Tadej a eu des mauvais jours. »*

Toutes les données chiffrées du vainqueur des deux derniers Tour démontrent que le Danois est revenu à son meilleur niveau mais qu'il devrait atteindre son pic de forme dans les Alpes. Mathieu Heijboer, le responsable de la performance chez Visma, présent au contre-la-montre en Bourgogne, reviendra bien à Nice le 21 juillet et reste en contact permanent avec Tim Heemskerk, le coach personnel du tenant du titre. *« On ne change pas notre organisation »*, affirme-t-on chez Visma comme pour mieux rassurer.

Effet boomerang

Au Lioran dans le Cantal, Vingegaard avait également rappelé : *« On a notre plan »*, sans en préciser les contours bien entendu. Mais quand on évoque ce fameux « plan » avec les cadres de l'équipe aujourd'hui, ils se montrent plus évasifs. Comme si ce plan avait déjà été utilisé dans la deuxième étape pyrénéenne et qu'il avait opéré un effet boomerang contre eux.

Vingegaard insiste pourtant : *« J'ai remporté le Tour à deux reprises et je ne suis pas ici pour viser la deuxième place. Je ferai tout ce qui est possible et je continuerai à me battre avec l'objectif d'essayer de gagner. »* Et comme le rappelle Grischa Niermann, également directeur sportif des Visma : *« Il n'y a pas eu de coup fatal. Jonas est toujours deuxième. Nous pouvons continuer à nous battre la tête haute. Il peut se passer tellement de choses. »* Un discours résolument optimiste qui mobilise toute une équipe autour de son leader. Une équipe qui a retrouvé de l'aplomb par moments vers le plateau de Beille avec Christophe Laporte, Wilco Kelderman et Matteo Jorgenson lequel tient une place prépondérante dans le dispositif d'attaque de Vingegaard depuis le forfait de Sepp Kuss avant le Grand Départ.

« Je suis fier de l'équipe. Les gars roulent fort et font un gros boulot à chaque étape », relève Vingegaard. Pas de doute sur l'atmosphère de l'équipe, l'effet mobilisateur fonctionne, et mentalement, on regarde devant mais pas derrière, où le Belge Remco Evenepoel avance pour son premier Tour. *« Remco est très fort*, souligne Jonas Vingegaard. *Il l'a montré ces derniers jours mais je préfère attaquer Tadej plutôt que de me soucier de la troisième place. Je crois que c'est encore possible. »* ■


STEPHANE MAHE / REUTERS
Jonas Vingegaard, dimanche, au sommet du plateau de Beille.

Le Covid fait son retour, vigilance sur la Grande Boucle

Juan Ayuso, Tom Pidcock, Michael Morkov, Louis Vervaeke, autant de coureurs qui ont quitté la route du Tour ces derniers jours après un test positif au Covid. La direction du Tour a vite réagi en prenant des mesures alors qu'il reste cinq jours avant l'arrivée à Nice.

Le directeur adjoint du Tour, Pierre-Yves Thouault, explique la situation : *« Nous avons eu des remontées de la part des équipes expliquant que le Covid était actif et il nous a paru opportun de revenir au port du masque dans toutes les zones où les coureurs et membres des équipes sont ou peuvent être présents. Alors ça concerne la zone protocolaire, la zone mixe (interviews) et celle des paddocks. »* Tous les suiveurs avancent masqués désormais sur la route du Tour et les invités seront priés de porter le masque s'ils veulent déambuler autour des bus des équipes.

« Un rival invisible »

Remco Evenepoel actuellement 3e du classement général pour son premier Tour, est sensible au sujet car il avait quitté le Giro l'an dernier après un test positif au Covid alors qu'il portait le maillot rose de leader. *« Il y a trop de gens au départ et à l'arrivée. Le Covid n'entre pas uniquement dans le peloton. Il vient de l'extérieur »*, déclarait-il avant le communiqué d'ASO. La trouille s'est vite propagée autour des paddocks, notamment avec les coureurs qui jouent une place au classement général de cette 111e édition.

Agacé par la perte d'un précieux coéquipier avec le retrait de Tom Pidcock avant la 14 étape dans les Pyrénées, Carlos Rodriguez, 6 au classement général, alertait : *« Le Covid est un rival invisible. Il ne faudrait pas que le virus et les Alpes deviennent les prochains obstacles dans la dernière semaine du Tour et que le duel Pogacar-Vingegaard soit interrompu par l'abandon d'un des deux champions dans ce cas. »*

La journée de break à Gruissan n'en était pas une pour l'organisation du Tour qui en a profité pour se réapprovisionner en gel hydroalcoolique et en masques. *« On a répondu à la demande des médecins des équipes*, note Pierre-Yves Thouault, *mais on est sur un protocole léger évidemment. C'est une mesure de bon sens de porter le masque et c'est simplement de la vigilance. »* La nouvelle règle sanitaire devrait rassurer les coureurs même si les spectateurs ne sont pas concernés. Aux équipes de responsabiliser leurs coureurs en évitant le contact avec les fans là où le risque est latent. Remco Evenepoel portait déjà un masque au moment du Grand Départ à Florence en Italie car le virus était de nouveau actif en Europe depuis la mi-juin. À noter que Geraint Thomas, le vainqueur du Tour 2018, a été testé positif mais il est resté en course chez Ineos Grenadiers !

Dans l'équipe du Maillot jaune, le protocole n'a pas bougé depuis la perte du Juan Ayuso, lieutenant de Tadej Pogacar en montagne. *« Chaque coureur est en chambre individuelle*, note Mauro Gianetti, le patron d'UAE, *et chaque coureur a également son soigneur. On essaie d'isoler Tadej* (Pogacar) *au maximum. Après, cet isolement des coureurs est aussi un frein au partage entre eux mais il faut savoir ce que l'on veut. On est là pour gagner le Tour. »* ■

A. L. B.

La Provence baroque de Jean Daret dans la lumière

Éric Biétry-Rivierre

Cette première rétrospective consacrée à ce peintre admiré par Louis XIV déborde du Musée Granet, à Aix, impliquant des dizaines d'églises et de chapelles de la région.

Voilà une exposition qui n'a pas attendu le récent plan gouvernemental censé favoriser la culture en milieu rural. Pour cette toute première rétrospective consacrée au grand peintre du baroque provençal Jean Daret (1614-1668), qui se tient tout l'été au Musée Granet, pas moins de 23 communes se sont mobilisées, outre celle d'Aix-en-Provence. Si le parcours muséal réunit sur deux niveaux une centaine d'huiles, de dessins et de gravures, nombre des œuvres de cet artiste jusqu'alors mal connu, soit 65 dûment répertoriées, demeurent à admirer ailleurs dans la région. Des itinéraires ont été établis pour les amateurs désireux de les voir.

Ils couvrent non seulement les Bouches-du-Rhône, mais aussi encore plus largement le Var et le Vaucluse. Et, parmi ces toiles - souvent des peintures religieuses jusqu'alors mal visibles, voire mal répertoriées dans les églises -, 23 ont été pour l'occasion nettoyées, décontaminées d'éventuels insectes, asséchées des moisissures qui les rongeaient et leurs lacunes comblées par des pigments réversibles au Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine, installé dans l'ancienne Manufacture nationale des tabacs de la Belle-de-Mai, à Marseille.

Forts des aides extérieures et de l'intérêt nouveau, 16 villes ou villages, parfois de très petits, tels Cadenet, Varages, Oppède ou Pontevès (786 âmes), se sont même engagés dans la revalorisation de leur patrimoine à hauteur de 10 % à 15 % du financement global nécessaire. Les églises prêteuses et autres chapelles, telle celle du Grand Couvent, à Cavaillon, proposent en l'absence de leurs trésors exceptionnellement déplacés de petites expositions dossiers avec kakémonos et flashcodes explicatifs, reproductions à l'échelle et renvoi à l'exposition aixoise. En même temps, les communes profitent de l'événement pour réparer les boiseries de leur retable.

À Aix même, il est recommandé de ne pas se contenter du musée : Daret a laissé des chefs-d'œuvre dans l'église de la Madeleine, la cathédrale Saint-Sauveur, dans la chapelle des Andrettes (chapelle du collège Mignet), à NotreDame-de-la-Consolation… Et bien sûr il est l'auteur du célèbre trompe-l'œil des escaliers de Châteaurenard, l'un des hôtels particuliers sans doute parmi les plus beaux subsistants dans cette cité qui fut capitale du comté de Provence sous l'Ancien Régime.

Influence du Caravage

La restauration de ce décor d'apparat a duré deux ans. Elle vient de s'achever et chacun peut à nouveau s'en délecter comme, le premier, Louis XIV l'avait fait lors de son tour d'inspection de la Provence en 1660. Cette débauche aux murs et sur la voûte d'allégories d'arts libéraux, comme la peinture, la musique ou l'astronomie, a retrouvé son étonnante vivacité. Ces personnages nous regardent, semblent nous inviter tandis qu'on gravit les marches étourdi à force de lever la tête. L'ensemble, digne enfant de ce qui avait été réalisé dans les palais de Mantoue ou de Bologne, avait d'ailleurs, avec d'autres fresques peintes lors d'un séjour parisien de Daret au château de Vincennes et aujourd'hui disparues, hissé l'Aixois d'origine flamande (formé à la cour bruxelloise) au rang de peintre de Sa Majesté.

Directeur du musée, Bruno Ely a fait toute confiance à sa commissaire scientifique, l'historienne enseignante à l'École du Louvre Jane MacAvock. Elle travaille depuis plusieurs décennies sur Daret. Si - contexte géopolitique oblige - elle regrette l'absence à ses cimaises rouge passion, bleu roi ou vieil or de l'unique autoportrait connu (conservé au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg), elle se félicite de la synergie atteinte. Elle a notamment permis la mise au jour d'une vingtaine d'huiles, identifiées depuis l'exposition historique sur les peintres du baroque provençal en 1978 à Marseille.

Si les commandes profanes, moins connues et difficiles à localiser, s'avèrent largement minoritaires au sein du parcours, celui-ci s'efforce d'alterner les scènes bibliques avec des portraits (tel celui récemment découvert de Robert du Pille avec son fusil et ses chiens, acquis une fortune en 2021 par le Musée de la vhasse à Paris), quelques nus (deux Pomone endormies venue du Louvre et de Marseille, une Danaë venue de Lyon) ou encore des figures de fantaisie.



Joueur de guitare, par Jean Daret. CLAUDE ALMODOVAR/MUSÉE GRANET, VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

On sent, dans ces dernières, notamment dans *Le Joueur de guitare* (Musée Granet) et son quasi pendant *La Joueuse de luth* (Art Gallery de l'université de Yale, New Haven, Connecticut), l'influence du Caravage, dont l'art du clair-obscur vériste fut admiré lors d'un séjour dans la Rome de la Contre-Réforme. Au rayon des grands formats bibliques ou mythologiques présents, signalons, outre l'immense *Justice de Trajan* (9,60 × 3,48 m), de Nicolas Pinson, d'habitude occulté dans les salles, celui dû à cet autre contemporain marseillais de Daret : Jean-Baptiste Crozier. Ses piles de bambins massacrés, saints innocents qu'un christ enfant ressuscite, attirent l'œil par leur côté effrayant.

Drapés aériens

Mais rapidement l'esprit se concentre sur la douce *Nativité* d'un Nicolas Mignard. Ou ce gracieux *Ange gardien* de Daret décroché de l'église Saint-Pierre de Simiane-Collongue (Bouches-du-Rhône). Ici, le ciel bleu-rose méditerranéen chante avec une paire d'ailes diaphanes et des drapés aériens, bleus, crème ou violet clair. Un délice… Une commande a occupé notre homme pendant une décennie, celle de la décoration de la chapelle privée de l'Association de la Sainte Famille. La voilà ici mise en valeur. De ses 22 tableaux, seuls 6 ont été retrouvés depuis la Révolution. Ils sont là, alignés devant deux dessins préparatoires à la sanguine et à la pierre noire. À l'arrière-plan du saint Joseph figuré en pied, on reconnaît la Sainte-Victoire. Serait-ce déjà, un peu, celle de Cézanne ? ■

« Jean Daret. Peintre du roi en Provence », jusqu'au 29 septembre au Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100 Aix-en-Provence. Catalogue Liénart 270 p., 39 €. Tél. : 04 42 52 88 32. museegranet-aixenprovence.fr

Noé Soulier, la danse comme une mathématique

Ariane Bavelier

Invité pour la première fois de sa carrière au Festival d'Avignon, le chorégraphe mêle idées conceptuelles et recherche sur le mouvement avec « Close Up ».

L'écriture du mouvement concentre les efforts de Noé Soulier, 37 ans, chorégraphe formé à Parts, l'école d'Anne Teresa de Keersmaeker. Lunettes vissées sur le nez, pieds nus dans le grand studio du CNDC d'Angers, il mettait, début juillet, la dernière main à *Close Up*, création qu'il présente au Festival d'Avignon.

Côté jardin, un quintet de musiciens autour d'un clavecin. Au fond, une sorte de cage métallique, large et blanche comme un ascenseur, avec une caméra fixe. Les danseurs qui s'y glissent retrouvent leur image projetée sur un immense écran situé au-dessus. La caméra saisit leur buste en gros plan. Elle est posée sur un pied, possède une seule focale. Le cadre de la cage donne aux danseurs l'indication des limites et du milieu. Comme s'ils composaient à l'intérieur d'eux-mêmes ce qu'ils vont donner à filmer.

Entrelacs complexes

« Le buste, c'est le lieu de l'affectivité et de l'expressivité du corps. Regardez les torses de la statuaire antique comme ils parlent même sans tête et sans membres, dit Noé Soulier. *Ce qu'ils traduisent est bien moins conventionnel que ce qui se lit sur un visage. Dans le mouvement des bustes se discernent à la fois l'abstraction du corps et son expression, ce qui laisse paraitre un certain mystère. »* Soulier a voulu rapprocher cela de *L'Art de la fugue* de Bach, des compositions qui possèdent elles aussi un grand niveau d'abstraction et des mélodies intenses. Entre les fugues, les musiciens posent leurs instruments. Le souffle des danseurs scande leurs mouvements déroulés en silence. Quels mouvements exactement ? Soulier cherche son alphabet. Celui qui lui serait personnel et n'emprunterait ni à l'académisme ni à la signature d'autres chorégraphes. *« J'ai demandé aux danseurs de travailler sur des actions : attraper, éviter, lancer, tirer, pousser »*, dit-il. Entre un bras, une jambe, l'espace s'intercale comme les blancs dans le dessin des lettres de l'alphabet.



DELPHINE PERRIN

Noé Soulier cherche son alphabet. Celui qui lui serait personnel et n'emprunterait ni à l'académisme ni à la signature d'autres chorégraphes.

Close Up s'écrit pour cinq danseuses et un danseur. Si la deuxième partie travaille sur les gros plans de bustes, présentés un par un, en duo ou en trio, dans des entrelacs rendus complexes par l'exiguïté de la cage, la première partie, sans vidéo, réunit tous les interprètes sur le plateau. Soulier travaille alors sur un autre type de séquence. Il donne aux danseurs des instructions, par exemple d'évitement, et ceux-ci les suivent par des séquences d'improvisation. *« Ce sont des tâches difficiles à mettre en œuvre qui obligent à construire quelque chose qui n'est pas spontané et où il faudra tout de même faire entrer des réponses individuelles personnelles »*, souligne Soulier. À force de calculs, son écriture reste-t-elle de la danse ? *« On a tellement exploré les flux que j'ai voulu revenir du côté de l'écriture tel que Merce Cunningham ou le classique l'ont pratiquée. »* On le suit à l'école de à la spontanéité. ■

Jusqu'au 20 juillet au Festival d'Avignon (84).





DIOR ; KENNY GERMÉ

Lewis Hamilton habillé en Dior le 4 juillet, lors du Grand Prix de Grande-Bretagne, à Silverstone *(à gauche)*.
Extrait de la collection Dior et Lewis Hamilton commercialisée le 17 octobre prochain.

Comment Dior s'est offert Lewis Hamilton

Matthieu Morge Zucconi

Le pilote star de la Formule 1 devient ambassadeur de la maison de l'avenue Montaigne. Et cosigne avec son compatriote britannique et directeur artistique Kim Jones une collection de 18 looks inspirée de l'univers du snowboard.

Difficile, ces derniers temps, d'échapper à ce qu'on pourrait appeler la « folie Formule 1 ». Les fans de *Formula 1 : Drive to Survive*, la série documentaire de Netflix, étant de plus en plus nombreux, on débriefe désormais à la machine à café les Grands Prix comme on s'écharpait jadis au sujet des matchs de foot. Le 7 juillet dernier, les images de Lewis Hamilton renouant avec la victoire à Silverstone lors du Grand Prix automobile de Grande-Bretagne envahissaient les réseaux sociaux. Et les marques, plus que jamais, cherchent à se faire une place dans ce monde très fermé devenu particulièrement pop. Malle Louis Vuitton pour transporter le trophée du Grand Prix de Monaco, partenariats entre écuries et marques de prêt-à-porter, lancement de l'activité mode de Ferrari…

Les deux mondes roulent désormais main dans la main. *« Nous vivons actuellement un changement d'attractivité de la F1, qui a longtemps principalement intéressé des marques technologiques*, expliquait l'an passé dans nos colonnes Hervé Bodinier, fondateur de l'agence VMatch, qui met en relation des entreprises et l'univers du sport. *Pour le luxe, c'est un marché en devenir. Netflix a ouvert la brèche, et, avec le rachat du championnat du monde par Liberty Media, la compétition est entrée dans une nouvelle dimension : autrefois, on ne parlait que de mécanique, et les pilotes étaient uniquement au service de leur équipe. Désormais, cette élite, qui représente une vingtaine de personnes, a pleinement conscience de son image et sait entretenir sa communauté. On voit des jeunes filles fans de Lando Norris, d'autres de Charles Leclerc, etc. Par ailleurs, ces pilotes étant très bien payés, ils sont évidemment des clients du luxe. »*

Aucune référence à l'univers automobile

À ce petit jeu, un pilote sort du lot : la légende Lewis Hamilton, qui détient le record, à égalité avec Michael Schumacher, de titres de champion du monde. Icône de style et véritable visage de son sport, il est sans nul doute l'une des personnalités les plus courtisées de la compétition, tant chacune de ses tenues (pensées avec le styliste Eric McNeal) est scrutée et commentée par la presse spécialisée et les fans. Dior vient de frapper un grand coup, en annonçant ce 15 juillet que le Britannique devenait son nouvel ambassadeur… Et le codesigner, avec le directeur artistique des collections homme de la maison, Kim Jones, d'une ligne commercialisée le 17 octobre prochain, quelques jours avant le Grand Prix des États-Unis.

« Nous nous sommes rencontrés il y a quelques années lors d'une fête, raconte Kim Jones. *Lewis est une personnalité très sympathique et humble. Il vient souvent à mes défilés. C'est lui qui, un jour, a eu envie d'un projet commun. Je n'aime pas les collaborations qui ne servent que pour le marketing. J'ai besoin de sens, et j'ai besoin de cet échange avec des créatifs venus d'horizons différents, qu'il s'agisse de designers de mode* (Shawn Stüssy en 2019, ERL en 2022) *d'artistes* (le peintre ghanéen Amoako Bofao et l'Américain Kenny Scharf en 2020), *et donc pour la première fois d'un athlète. Et, en tant qu'ambassadeur de Dior, il coche de nombreuses cases : ce que je recherche, ce sont des personnes inspirantes, qui parlent aux gens pour ce qu'ils font et pas uniquement pour leur manière de s'habiller. Il est très populaire, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier, et les gens admirent son éthique de travail, son talent, sa personnalité. »*

Surprise, cette collection de 18 looks ne comprend aucune référence à l'univers automobile, mais s'inspire de l'autre grande passion de Hamilton : le snowboard. Aux côtés de casques créés avec l'équipementier suédois POC, des planches au logo Dior, bonnets et autres polaires, des essentiels de la garde-robe, comme les nouvelles sneakers B44 Blade, et des jeans. *« Travailler avec Kim était un rêve absolu*, affirme Lewis Hamilton. *(…) Nos valeurs et nos idées se complètent, ce qui a facilité l'élaboration d'une collection unique habitée de nos expériences communes. Faire des choix responsables tout en repoussant les limites de l'excellence pour chaque pièce, puiser dans mes racines africaines – notamment les tissus aux matières naturelles, aux couleurs vibrantes, à l'énergie puissante –, tout cela a été pour moi une importante source d'inspiration. »* Selon Kim Jones, le pilote ne s'est pas contenté d'apposer son (prestigieux) nom sur ces pièces griffées Dior, il a été très impliqué dans le processus créatif. *« Je suis peut-être démodé, mais je n'aime pas travailler par mail et SMS, je préfère que ça se fasse en personne !*, nous confie le designer. *Nous nous sommes donc vus, avons beaucoup échangé, afin de trouver le ton juste et l'équilibre entre l'héritage de Dior, qui reste au centre de mes préoccupations, et la vision de Lewis. Le résultat reflète bien, selon moi, ces deux dimensions. »*

Cette collaboration tombe à point nommé alors que la carrière du pilote devrait connaître un nouveau souffle puisqu'il quitte l'écurie qui était la sienne depuis plus de dix ans, Mercedes, pour Ferrari… marque au board de laquelle siège Delphine Arnault, PDG de Dior ! *« Ce timing est presque un hasard*, assure Kim Jones. *Nous travaillons sur ce projet depuis un certain temps maintenant et, par chance, il se réalise alors que tout le monde parle de F1… C'est souvent ce qui se produit quand une tendance apparaît : les gens ont l'impression qu'on suit ce qui se fait, mais, en réalité, la conception de nos projets a lieu bien en amont, et ce que l'on produit reflète juste notre vision de l'époque. Je ne planifie jamais les choses de manière aussi stratégique. Cela étant dit, pour être un directeur artistique à succès, il faut avoir une sorte de sixième sens, sentir l'air du temps mieux que les autres, sans avoir les yeux rivés sur les calendriers. Lorsqu'on détient ce sens, le hasard fait bien les choses et les astres s'alignent… »* ■

Ces stars qui investissent dans les montres de seconde main

Judikael Hirel

Passion ou placement ? De plus en plus de célébrités tels Charles Leclerc et Jay-Z s'intéressent à l'horlogerie, et placent leurs actifs dans des plateformes de revente.

Quel peut bien être le point commun entre un pilote de Formule 1 et une star du hip-hop new-yorkais devenue producteur à succès ? La passion des montres. Début juin, Charles Leclerc, le récent vainqueur du Grand Prix de Monaco, annonçait investir, avec son frère Lorenzo, dans Chrono24, première plateforme de revente d'horlogerie en ligne au monde. Le pionnier du secteur, d'origine allemande et présent aujourd'hui dans 120 pays, est désormais valorisé à plus d'un milliard d'euros. *« Ce monde me captive depuis longtemps et constitue l'une de mes nombreuses passions »*, confiait le pilote.

Au quotidien, le Monégasque âgé de 26 ans ne quitte jamais son prototype de la RM 67-02, entre autres créations Richard Mille en sa possession. Avec son salaire annuel supérieur à 30 millions d'euros, la star de la Scuderia multiplie en ce moment les placements. Jay-Z, de son côté, connu pour posséder l'une des plus belles collections de montres rares au monde, vient d'investir 5 millions de dollars dans la plateforme Wristcheck, créée en 2020. *« En tant qu'entrepreneur, Jay-Z a toujours été une source d'inspiration pour moi*, a déclaré le fondateur de l'entreprise, Austen Chu. *Je me souviens avoir grandi avec sa musique : ses paroles m'ont non seulement fait découvrir des marques comme Audemars Piguet, mais ont également alimenté mon amour pour cet accessoire, en comblant le fossé entre l'horlogerie et la culture pop. »* Mais les montres de seconde main sont-elles encore un bon placement malgré la très forte correction à la baisse de la cote de certaines pièces cultes ces derniers mois ? *« Le marché des modèles récents, voire neufs, qui ne nécessite en fait que peu d'expertise (hormis le fait de vérifier qu'il ne s'agit pas de contrefaçons) a vu une multitude d'intermédiaires et de spéculateurs intervenir ces dernières années*, analyse Anthony Marquié, coauteur du guide de référence *Moonwatch Only*, et cofondateur en 2020 du bureau de conseil horloger Watchfid. *Cela a provoqué une bulle spéculative qui s'est depuis considérablement dégonflée. »* Ainsi, le prix de certains modèles sport chic en acier signés des plus grands noms du « Swiss made » a enfin quitté une altitude devenue inatteignable pour le commun des clients. *« Mais cela ne reflète pas la réalité du marché*, juge Giovanni Prigigallo, cofondateur d'EveryWatch, plateforme de suivi des ventes de montres fondée sur l'IA.

Une concurrence rude

Maintenant, il s'est stabilisé. Ceux qui devaient le quitter l'ont fait, restent les vrais passionnés. Les modèles vintages signés Cartier ou Piaget suscitent beaucoup d'intérêt. Par ailleurs, le fait que Rolex ait lancé son propre programme de seconde main avec Bucherer (certifiant l'authenticité des modèles de seconde main, NDLR) *a accru l'intérêt des autres marques. Maintenant, de plus en plus de revendeurs proposent des pièces de seconde main. Cela amène de la légitimité, à l'instar de ces stars qui investissent. Ce n'est que le début, cela va changer le visage du marché. »*

La manne est estimée à environ 30 milliards d'euros à l'horizon 2027, soit presque autant que celui du neuf… *« C'est une activité en plein essor, qui représente des volumes d'affaires considérables*, confirme Anthony Marquié. *La plateforme historique, Chrono24, dans laquelle ont notamment investi Aglae Ventures, la société d'investissement familiale de Bernard Arnault, ou Cristiano Ronaldo, propose en ligne en continu plus d'un demi-million de modèles, pour une valeur supérieure à 6 milliards d'euros. Des concurrents ont émergé, dont Watchbox, Watchfinder (racheté par le groupe Richemont), et plus récemment Wristcheck, dans laquelle Jay-Z vient d'investir. La concurrence devient donc particulièrement rude et, dans ce cadre, ces sociétés font appel à des stars connues pour profiter de leur notoriété et de leur visibilité. Du côté des célébrités, cela constitue une diversification intelligente de leurs actifs. »*

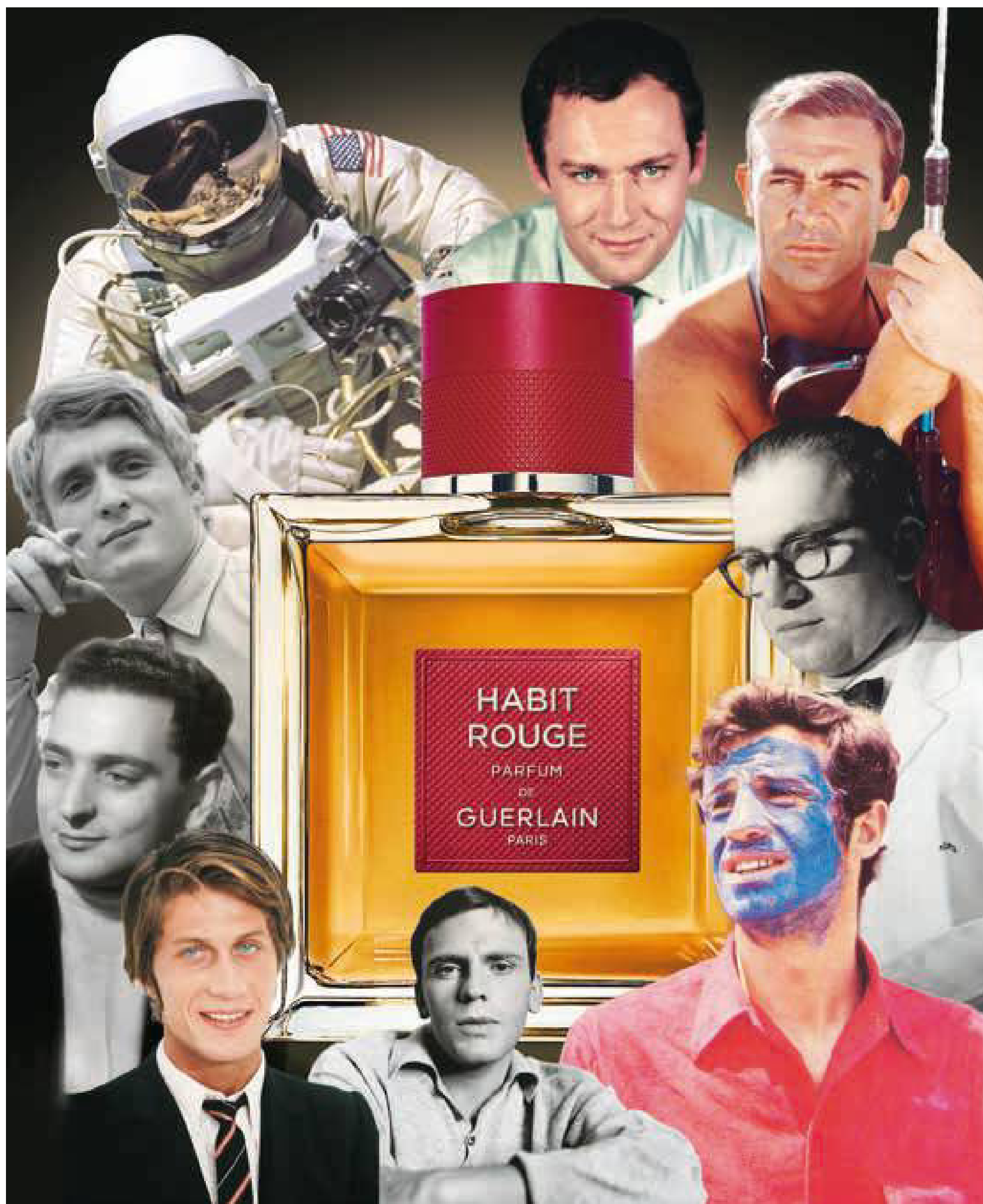
En effet, Jay-Z et Charles Leclerc sont loin d'être les seuls. Récemment, le musicien John Legend et le chanteur de reggaeton colombien J Balvin ont investi dans une nouvelle pépite américaine de la revente de montres, Bezel, tout comme des superstars de la NBA telles que Michael Jordan. De leur côté, les chanteurs John Mayer ou Ed Sheeran auraient rejoint LVMH Luxury Ventures au sein du capital du site américain Hodinkee. *« C'est parce que vous êtes un passionné que vous décidez d'investir*, estime Giovanni Prigigallo. *Ces personnalités n'ont pas beaucoup de temps libre. Les montres, c'est quelque chose de facile à suivre même si vous êtes occupé. Et c'est plus simple et rassurant d'investir dans un secteur que vous connaissez bien ! »* ■



JESSE D. GARRABRANT/GETTY IMAGES VIA AFP

NICOLAS TUCAT/AFP

Jay-Z et sa Nautilus de Patek Philippe en or serti de diamants (*à gauche*) ; Charles Leclerc et sa Richard Mille RM 67-02.



De gauche à droite et de haut en bas: **Edward White, Maurice Ronet, Sean Connery, Christophe, Jean-Paul Guerlain, Georges Perec, Jean-Paul Belmondo, Jacques Dutronc, Jean-Louis Trintignant.**

PHOTOMONTAGE LE FIGARO © NASA/JAMES MCDIVITT ; BRIDGEMAN IMAGES ; SUNSET BOULEVARD/CORBIS VIA GETTY IMAGES ; REPORTERS ASSOCIES/GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES ; HARCOURT ; GUERLAIN/SERVICE DE PRESSE ; MONDADORI PORTFOLIO VIA GETTY IMAGES ; AFP VIA GETTY IMAGES

1965
Des mecs Nouvelle Vague

Pauline Castellani

À contre-courant de la fraîcheur qui domine la parfumerie masculine encore balbutiante des années 1960, Habit Rouge, de Guerlain, fait tomber les filles.

Eau de Cologne, savon, crème à raser, Capillaque (une drôle de brillantine en spray)… Lorsque qu'Habit Rouge est lancé, en 1965, Guerlain le décline tout de suite en une ligne de produits d'hygiène. L'époque est à l'after-shave, un bon prétexte pour se parfumer sans aller jusqu'à utiliser des extraits, comme le font déjà les Italiens. Deux claques sur les joues enflammées par le rasoir ne risquent pas de déviriliser le Français, encore intimidé par les compositions plus sophistiquées que celle d'une eau de toilette bien fraîche. D'autant que la parfumerie part à la conquête d'un nouveau client.

Habit Rouge l'annonce clairement sur ses réclames : c'est *« une ligne jeune, virile, tonique pour les hommes »*. Afin de séduire la génération baby-boom, Guerlain franchit même la Seine, s'installant cette année-là rue de Sèvres, en plein cœur du quartier étudiant et intellectuel de Saint-Germain-des-Prés, décor plus *bath* que son adresse historique sur les Champs-Élysées. À quelques mètres de là, à l'angle de la rue de Rennes, ouvrira en octobre un deuxième drugstore Publicis. C'est le nouveau temple de cette société de consommation dont Georges Perec décrit la frénésie et le vertige dans *Les Choses* (Prix Renaudot à l'automne). Slavik, le décorateur du concept store, tout en miroirs et lumières intenses, compare alors le visiteur du Drugstore à une boule de flipper : *« Telle la bille catapultée d'un plot à l'autre, il sera projeté du bar à la librairie, de la librairie à la boutique-cadeaux, de celle-ci à la parfumerie, puis au tabac, du tabac au cinéma, du cinéma à un autre bar, de là au restaurant ou au pic-nic store. »*

« La vache, j'ai bien fait de changer d'after-shave, Habit Rouge c'est mille fois mieux qu'Old Spice ! »
Keith Richards
Guitariste des Rolling Stones

L'année suivante, Dutronc chantera ses minets - des garçons en Weston, pulls Shetland, velours milleraies et veste Renoma. Dans l'effervescence de ces Trente Glorieuses, les jeunes imposent leurs goûts et leurs codes. Leurs idoles ont le même âge qu'eux ou presque. Cette année-là, les Beatles enregistrent *Ticket to Ride* et *Day Tripper* à Abbey Road avant d'entamer leur deuxième tournée américaine. Et, en pleine vague yéyé, les transistors passent en boucle les tubes de Johnny (son mariage à Loconville avec Sylvie s'affiche en une de *Salut les copains*), d'Adamo, d'Hervé Villard, de Richard Anthony, de Guy Mardel (*N'avoue jamais* concourt en mars à l'Eurovision). Et bien sûr de Christophe, numéro un des ventes avec *Aline*, le slow d'un été. Le fossé entre générations se creuse jusqu'à devenir phénomène de société et l'époque est aux mutations profondes. C'est une décennie de rupture, celle de toutes les révolutions, politique, sexuelle, artistique, scientifique (en 1965, les trois Français Jacques Monod, François Jacob et André Wolff obtiennent le prix Nobel de médecine pour leurs travaux en biologie moléculaire) et même spatiale avec la toute première sortie d'un astronaute américain dans l'espace, le 3 juin, Edward White flottera 23 minutes dans le vide relié à la capsule Gemini.

Quand Jean-Paul Guerlain succède, en 1963, à son grand-père Jacques, il a alors 28 ans et pressent que cette génération de garçons aspire à autre chose que l'élégant et bourgeois Vétiver composé quelques années plus tôt. *« Sur l'orgue à parfums de l'usine d'Orphin, il imagine quelque chose de totalement différent : Habit Rouge est le premier oriental pour hommes aux accents de cuir, de bois et d'épices »*, raconte l'historienne Élisabeth de Feydeau, auteur du *Roman des Guerlain* (Flammarion). Autant dire un ovni. À mille lieues de la fraîcheur masculine qui domine la parfumerie des sixties, consolidée l'année suivante par le lancement d'Eau Sauvage, chez Dior, et de son explosion d'agrumes mêlés aux aromates. *« Certes, il y a là aussi cette fraîcheur, mais on est ailleurs : Habit Rouge est clairement le petit-fils de Shalimar* (1925), insiste Thierry Wasser, actuel maître-parfumeur Guerlain. *On parle souvent de la fameuse Guerlinade avec sa bergamote, son jasmin, sa rose, son iris, sa fève tonka et sa vanille ; ici, exception faite de la tonka, tout y est et c'est une tuerie ! »*

Le sillage est inspiré par le milieu équestre ; le nom renvoie à la veste rouge des concours hippiques. Passionné d'équitation depuis qu'il est enfant, Jean-Paul Guerlain est alors un cavalier émérite, il disputera même les championnats du monde de dressage en 1974 à Copenhague - en 1965, dans le milieu hippique, c'est le jockey phénomène Yves Saint-Martin qui affole les hippodromes et rafle tous les prix. *« Dans la propriété familiale des Mesnuls, il y a un manège et Jean-Paul monte souvent dans la proche forêt de Rambouillet*, continue Thierry Wasser. *C'est cela que raconte ce parfum : une chevauchée à l'extérieur. Avec d'abord les hespéridés en tête pour la fraîcheur de l'air et la vitesse du cheval, puis le côté aromatique avec des herbes qui frappent les bottes du cavalier, mais aussi les notes de cuir en accord avec l'univers de la sellerie. La composition était tellement éloignée de la fraîcheur ambiante qu'elle n'a pas marché tout de suite. Mais la famille y croyait et lui a laissé le temps de s'installer. »* Rappelons qu'à l'époque le parfum reste un produit luxueux et plutôt réservé aux femmes. *« Ceux qui vont le porter seront les maris et les fils des clientes Guerlain. Avec son discours officiel très chic autour du milieu équestre et de la chasse à courre, Habit Rouge semble élitiste, mais c'est un vrai parfum audacieux, et, comme Shalimar, c'est un parfum de séduction, sensuel, presque sexuel »*, continue Élisabeth de Feydeau.

Dans son autobiographie, *Life*, Keith Richards se souvient s'être dit à l'époque *« La vache, j'ai bien fait de changer d'after-shave, Habit Rouge c'est mille fois mieux qu'Old Spice ! »*, sous-entendu pour faire tomber les filles. Gageons que son riff de guitare en intro de *(I Can't Get No) Satisfaction*, en tête des charts cet été-là, ne sera pas non plus étranger à son succès. Succombera également à cette senteur aussi insolente que raffinée le James Bond d'alors, Sean Connery, à l'affiche du très macho *Opération Tonnerre*. En France, la beauté virile à l'écran se veut plus mélancolique. *« Le héros de la Nouvelle Vague, de Belmondo à Gérard Blain, de Trintignant à Ronet n'en incarne pas moins un type d'hypermasculinité : la virilité du désarroi. Il existe ainsi une demi-douzaine de films de la Nouvelle Vague qui proposent une illustration directe de ces héros du vague à l'âme, tant politique, esthétique, existentiel que corporel »*, écrit Antoine de Baecque dans *Histoire de la virilité* (Seuil).

Quoi qu'il en soit, Habit Rouge est aux yeux de cette jeunesse qui ne veut plus se parfumer comme Papa, un exhausteur de masculinité - sans aller jusqu'aux blocs de testostérone que sont les accords fougères de Brut de Fabergé qui sortira trois ans plus tard. *« J'avais 13 ans lorsque j'ai piqué Habit Rouge à un ami de ma mère*, raconte Thierry Wasser. *C'était le moyen que j'avais trouvé pour devenir adulte. Rétrospectivement, je sais que mon attitude à l'égard de la petite bande de moustachus du collège changeait, je me sentais à la hauteur, un vrai mec. Et j'ai continué à le porter, un peu comme une armure. C'est lui qui m'a fabriqué et, depuis cinquante ans, j'en ai toujours une fiole dans ma poche. »* ■

Retrouvez demain
Eau d'Orange Verte d'Hermès : « **1979** Garçon, un tonique ! »

MOTS FLÉCHÉS N° 3884

SAISIR / FEUTRES DE COULEURS – BEAUTÉ SENSUELLE / MONNAIE CHINOISE – IL VEILLAIT SUR LE PETIT ÉCRAN – GARNIE D'UN APPÂT – DÉFAITE PIÈCE PAR PIÈCE / L'HÉLIUM – JEUNES PREMIERS / CREVÉES – MIS AILLEURS / GROSSE MOUCHE – ARTICLE INDÉFINI PLURIEL – COURBER – AFFLIGÉ / ASSIMILER – IL PRENAIT LA TÊTE DES CAÏDS – PAR ICI, LA SORTIE !

LAINE D'ÉCOSSE / PRÉFIXE QUI RÉUNIT – DIFFÉREND JURIDIQUE / RÉPARTIE

DESCENDIT / TISSU D'INTRIGUES – ENVOYÉE / KIDNAPPÉE – BON PERSONNAGE / PILIERS DE COINS – VILLE D'EAUX / MOTIF À EXPOSER

AXES OPPOSÉS / CRYPTER UN MESSAGE – PORT UKRAINIEN / DEGRÉ DE GAMME – ÉCLATER / AMAZONIEN PEU PRESSÉ – DERNIER PRONOM PERSONNEL

ARBRE À COROSSOL / DISQUE COURT – HEMINGWAY INTIME / ABRI DE RAPACE – FERAIT LE RÉCIT / PARFUM DE CUISINE

CUBITUS / BORNÉ – BON TRIMESTRE / GENRE DE GRAVURE – COEFFICIENT / POINT AU NORD ET AU SUD – BARBECUE / DES ENZYMES – QUI A REÇU DES GERMES

DIMINUÉE / ANCIENNE COLÈRE – AIME À CROIRE / FANFARONNER – MANQUE D'ENTRAIN / BULLETIN DU TEMPS

GLOUTON / SANS APPEL – IL FUT FIDÈLE À FIDEL – QUELLE PARFAITE HARMONIE ! – MONTAGNES EN TURQUIE ET EN CRÈTE – AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE

ORNÉE DE FEUILLES – DOUCEUR AGRÉABLE / ARROSE BERNE – IL EST VOISIN DE LA PALOURDE – ALCALOÏDES TOXIQUES / BOUFFON

EN ROGNE / ARGENT SYMBOLISÉ – AU PIED DU LUBERON / MAL DANS LA PEAU – MOQUERIE OU VENT – IL SE TAILLE APRÈS LES VENDANGES – DEVANT LE PAS / AMPHITHÉÂTRE DE ROME

UN PLAN DÉCLENCHÉ DE TOUTE URGENCE – HÔPITAL AU GRAND AIR – ÉTAPE VOSGIENNE / GARDER SECRET – PRODUIT D'OUVRIÈRES – CANAL CÔTIER / ÇA COUPE LA PAROLE – ET LES 40 VALEURS / RÉPUGNANT – SON NID EST HAUT PERCHÉ

ATHÉNIEN / MAGICIENNE DE L'ODYSSÉE – FEMME D'IRAKLION / DURILLONS – CAVITÉ MURALE / ALLER-RETOUR

GRAISSE DE MOUTON PURIFIÉE – AU MOYEN DE / POSÉ SUR L'EAU – COPIE À L'EXAMEN / COMME LA SUISSE – RÉGION DE FRANCE – PAPIER UTILE / ÉCORCE EN POUDRE

GRONDER / COL ALPIN – SUR-BELON, EN BRETAGNE / ÉTAT-MAJOR

MARINE / IL RETIENT LA CAISSE – EN TROISIÈME LIEU / RAYON – CHANTEUR ANTIQUE / CONDIMENTS – SOMME SOUMISE À INTÉRÊT – PRISE D'OTAGE

COURBURE / FÊTE RELIGIEUSE – INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION – MALADIE TROPICALE – IL PROTÈGE DE LA PLUIE – ADJECTIF DÉMONSTRATIF

RABIOT / NOURRITURE POUR LA BALEINE – SE TENANT / ICI MÊME – PRÉSIDA AU DESTIN DE L'ÉGYPTE – IL PRÉCÈDE *LIBITUM* / BON OUVRIER – RÉTROGRADE / SIGLE D'UNE UNION

MARQUER DE PLIS – BOISSON DE L'ENFANCE – QUI S'EST LAISSÉ DUPER – IL EST HONORÉ EN BIGORRE

PLEINEMENT SATISFAISANTE – L'ERBIUM AU LABORATOIRE – A ATTEINT SON OBJECTIF – ILS ONT CHACUN LEUR DEVISE

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6658

HORIZONTALEMENT
1. Petits cercles de grands hommes. – **2.** De la luette. – **3.** Dispositif de régulation. – **4.** Fait dormir à moitié. Le 11 de France. – **5.** A un ton naturel. Un de nos proches voisins. – **6.** Domine l'échiquier. Ne change guère de ton. – **7.** Une vulgaire hypocrite chez Molière, une vraie reine chez Corneille. – **8.** Il fait envie. – **9.** Tranche de citron. Membre d'un trio royal. – **10.** Domicile légal d'une boîte. Un cours à suivre ou à sauter. – **11.** Papillonne sur des milliers de kilomètres. – **12.** Ne font pas dans la demi-mesure.

VERTICALEMENT
1. Style recherché dans les lettres espagnoles. – **2.** Vidage du bidon. – **3.** Codèrent en mode binaire. – **4.** Il connaît la formule. Fac belge. Ainsi Nietzsche veut le savoir. – **5.** Grand malheur abrégé. Récite une litanie. – **6.** Longueur d'onde. Agit en dantoniste. Nom de code. – **7.** A une docte aura. Poule au maquereau. – **8.** Venus toujours avec elle. Éteintes.

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4				■				
5					■			
6						■		
7								■
8							■	
9				■				
10						■		
11								
12								

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6657

HORIZONTALEMENT **1.** Clapotis. – **2.** Hameçons. – **3.** Ruer. Par. – **4.** Irrite. – **5.** SE. Rira. – **6.** TNT. Casa. – **7.** Items. Sn. – **8.** Aîné. Pan. – **9.** Nés. Clio. – **10.** Initient. – **11.** Anorexie. – **12.** Sénilité.
VERTICALEMENT **1.** Christianias. – **2.** Laurentienne. – **3.** Amer. Tension. – **4.** Périr. Mê. Tri. – **5.** Oc. Tics. Ciel. – **6.** Topera. Plexi. – **7.** INA. Assainit. – **8.** SSRU. Annotée.

BRIDGE

Par Philippe Cronier www.lebridgeur.com

PROBLÈME N° 3386 : Le danger des Carreaux

Nord :
♠ A 6 5 3 2
♥ A R 4
♦ R 7 3 2
♣ D

Sud :
♠ 9
♥ V 10 9 3 2
♦ A V 9 6 5 4
♣ 9

Contrat : Sud joue **4 Cœurs.**

La séquence (Tous vuln.) :

Sud	Ouest	Nord	Est
2♥*	2♠	4♥	

* 5♥-5+m.

Entame : As de ♣ et Roi de ♠ pris de l'As (la Dame en Est). Sur l'As d'atout, tout le monde fournit.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3385 : Un précieux dix pour la dixième

Contrat : Sud joue **4 Piques**, après une ouverture de 1♥ en Est.
Entame : 9 de ♥. Est joue As et Roi de ♥ (Ouest défaussant un ♦) et contre-attaque du 2 de ♣ pour la Dame du mort. Vous décidez de jouer le 4 de ♠ pour la Dame qui tient.

Si vous rejouez atout, Est va prendre de son As devenu sec (s'il est troisième, contre les probabilités, dites adieu à votre contrat) et sortir dans une mineure. Vous devrez encore concéder un ♥, sauf si vous coupez le 10 de ♥ au mort mais cette fois vous affranchirez un second atout à la défense. Insoluble ?
Non ! **Pensez à l'élimination rendement de main**. Si vous estimez qu'Est n'a pas menti en rejouant le 2 de ♣, tablez sur une main 2-6-2-3 chez lui. Poursuivez par ♦ pour l'As, ♦ coupé, As-Roi de ♣ et atout. Vous voyez la différence ? Est, qui n'a plus que du ♥, doit se jeter dans la fourchette Dame-10. Sur votre 10, Ouest est sans réponse : s'il coupe, vous surcoupez ; s'il défausse, vous pouvez rejouer n'importe quelle carte de votre main !

Nord : ♠ R V 4 ♥ 8 6 ♦ A 7 6 5 4 ♣ D V 4
Ouest : ♠ 10 9 3 ♥ 9 ♦ R V 9 8 3 ♣ 10 9 6 3
Est : ♠ A 7 ♥ A R V 7 5 4 ♦ 10 2 ♣ 8 5 2
Sud : ♠ D 8 6 5 2 ♥ D 10 3 2 ♦ D ♣ A R 7

KEMARU N° 5

Complétez la grille, chaque zone entourée de gras contenant tous les chiffres entre 1 et sa taille (par exemple 1, 2 et 3 pour une zone de trois cases). Deux chiffres identiques ne peuvent se toucher horizontalement, verticalement ou en diagonale.

DIFFICILE

				5		5							4
								5					
2					2								
			5										
					3				3				

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Mots fléchés n°3883

■	D	■	A	■	E	■	I	■	F	■	E	■	E	■	H	■	T	■	R	■	W	■
L	I	L	L	I	P	U	T	I	E	N	N	E	S	■	E	L	E	G	A	N	C	E
■	S	A	L	■	I	S	E	■	R	A	F	■	T	A	R	■	I	■	D	O	■	R
A	C	C	O	U	T	U	M	E	R	■	L	A	O	■	B	A	N	D	A	N	A	S
■	O	E	U	V	R	E	■	D	E	S	E	N	C	H	A	N	T	E	R	■	S	■
J	U	R	E	■	E	L	L	E	■	A	R	A	■	A	C	O	U	P	■	M	A	L
■	N	E	R	F	S	■	E	N	E	■	A	P	I	■	E	N	R	A	C	I	N	E
E	T	E	■	A	■	A	S	■	P	A	■	E	N	T	E	■	I	R	■	R	A	D
■	E	■	A	N	E	S	T	H	E	S	I	S	T	E	■	T	E	T	R	A	■	A
C	R	E	M	O	N	E	■	A	R	S	■	T	E	R	S	E	R	■	E	C	U	■
■	■	C	E	N	T	■	A	L	O	E	V	E	R	A	■	T	■	C	A	L	E	E
I	G	O	R	■	R	E	G	E	N	C	E	■	R	■	C	E	T	A	C	E	■	L
■	R	E	I	T	E	R	E	R	■	H	■	S	O	L	V	A	N	T	S	■	C	A
S	A	U	C	I	E	R	E	■	A	E	R	A	G	E	■	T	T	C	■	G	A	N
■	T	R	A	N	S	E	■	A	R	■	A	M	E	U	T	E	■	H	A	L	L	■
M	U	A	I	T	■	R	E	M	A	N	I	E	R	■	E	T	A	■	P	E	■	I
■	I	N	N	E	E	■	C	I	R	E	■	D	■	C	R	E	S	C	E	N	D	O
A	T	T	E	R	R	I	R	■	A	R	T	I	S	A	N	■	P	I	C	A	R	D
■	S	E	S	■	E	X	U	L	T	E	R	■	I	R	I	S	E	E	■	N	U	E

Ronde des mots n°2

LIGNE 1 : MEMBRE, ALARMÉ, ANIMAL, CRÉTIN, ÉPUCER.
LIGNE 2 : BERCER, REÎTRE, MOISIE, TERTIO, CENTRE.
LIGNE 3 : CROATE, TRÉSOR, SLICER, TERRIL, TIMBRE.





Claudia Tagbo : la mort lui va si bien

Céline Fontana

L'actrice joue la directrice d'une entreprise de pompes funèbres dans «RIP», série dont TF1 diffuse deux épisodes tests.

Elle a quitté *Le crime lui va si bien* en pleine gloire, l'an passé, après sept épisodes de la série policière, sur France 2. Claudia Tagbo revient avec *RIP. Aimons-nous vivants !*, une fiction TF1. RIP. pour « *Requiescat in pace* » (« repose en paix »), car elle y interprète la directrice d'une société de pompes funèbres léguée par son père. « *C'est une comédie, un genre vers lequel on a tendance à m'emmener, et j'étais curieuse de la façon dont on pouvait traiter ainsi le deuil, la mort,* nous confie la comédienne. *On peut utiliser le prisme de l'humour pour dire des choses de l'ordre de l'intime, de façon bienveillante. C'est ma conviction. Le sous-titre est : "Aimons-nous vivant." J'ai envie d'ajouter : "Aimons-nous vraiment vivants et aimons la vie. Aimons-nous pendant que les gens sont encore là".* »

Justement, Anne-Lise, l'héroïne, connaît ce regret, ce manque, elle qui n'a pas revu son père depuis l'âge de 16 ans et débarque, adulte, avec sa fille, à son enterrement. Anne-Lise a fui un univers qu'elle trouvait morbide, elle va désormais être obligée de s'y confronter en tant qu'héritière de l'entreprise familiale. Et force est de reconnaître qu'elle n'est pas aidée, entourée d'une équipe de bras cassés qui découvre le métier avec elle ! « Les Quatre Fantastiques », comme elle les surnomme ironiquement. Sans oublier les bons services d'un thanatopracteur trop zélé… De savoureux seconds rôles.

Claudia Tagbo prête au personnage son exubérance naturelle. Elle n'en a pas moins travaillé le rôle avec attention. En passant par le corps d'abord, comme elle aime le faire. « *Anne-Lise possède une démarche particulière,* poursuit-elle. *Un phrasé. Elle fait de grands gestes à l'américaine, parle avec les mains.* »



Claudia Tagbo prête au personnage son exubérance naturelle.
MANUELLE TOUSSAINT/ALEF ONE/TF1

Sortie d'école en corbillard

Et une femme solaire, adepte des tenues rose flashy. « *J'ai rencontré des gens qui travaillent dans les pompes funèbres,* note encore la comédienne. *Dans une soirée, ils le disent du bout des lèvres, car ils ont peur de refroidir l'ambiance, alors qu'ils accompagnent les vivants, c'est un business, mais pas seulement. Pourquoi cette femme, parce qu'elle évolue dans un univers de mort, ne serait pas colorée dans sa vie ?* » Le schéma se répète aussi avec sa propre fille, qui assume mal qu'on vienne la chercher au collège en corbillard ! « *Anne-Lise en a voulu à son père. Vous savez, quand on est ado, on ne comprend pas ça. Les ados ont toujours tendance à refuser leurs parents.* »

Empathique, curieuse, parfois trop, Anne-Lise joue les psys et mène l'enquête, poussant ses clients dans leurs retranchements, mais pour leur bien. Les situations et les vannes ne manquent pas de piquant. Grâce aux talents d'improvisation de l'humoriste, rodée par le stand-up, mais aussi à la présence au scénario de Varante et Pone, duo d'auteurs qui a œuvré avec Ahmed Sylla, pour sa série *Access*, son spectacle *Différent* et le film *Inséparables* (plus de 1 million d'entrées en 2019). Derrière la caméra pour ces deux épisodes pilotes, un pro des séries, Frédéric Berthe (*Balthazar*, *Astrid et Raphaëlle*, *Mademoiselle Holmes*…). Si le programme rencontre son public, d'autres suivront ! ■

« RIP. Aimons-nous vivants ! »
À 21 h 10, sur TF1
Notre avis : ●●◐○

TF1

21.10
R.I.P. Aimons-nous vivants !

Série. Humoristique
Fra. 2024. Saison 1. Avec Claudia Tagbo, Antoine Duléry. 2 épisodes. Inédit. Anne-Lise hérite de la société de pompes funèbres de son père et découvre une opportunité pour résoudre ses problèmes personnels.

23.20 New York Unité Spéciale. Série. Policière. Sans identité.

France 2

21.10
Olympiques ! La France des Jeux

Film. Documentaire
Fra. 2024. Réal. : Mickaël Gamrasni. 1h39. Vingt-sept championnes et champions, olympiques et paralympiques, racontent ensemble leurs trajectoires et, à travers eux, l'histoire de l'olympisme français.

22.49 Kevin Mayer : sous haute tension. Documentaire.

France 3

21.12
Alexandra Ehle
Série. Policière

Fra. 2021. Saison 3. Avec Julie Depardieu. Dans la peau. Un homme tatoué de la tête aux pieds est retrouvé mort sur les rives de la Garonne. Alors qu'Antoine son entourage, Alexandra est persuadée que la clef de l'énigme se trouve cachée dans ses tatouages.

22.42 Alexandra Ehle. Série. Policière. La légiste. Avec Julie Depardieu.

À LA DEMANDE

prime

Tracks

En 1977, Robyn Davidson quitte Alice Springs, au centre de l'Australie, avec son chien et quatre dromadaires, pour rejoindre la côte Ouest du pays en parcourant 2700 km à pied à travers le désert. Partiellement documentée par le photographe Rick Smolan, cette odyssée permet à la jeune femme d'expérimenter la solitude extrême, celle qui, sur le chemin, invite aux vraies rencontres. Avec des paysages à couper le souffle, cette adaptation du livre « Seule dans les déserts d'Australie », dans lequel Davidson relate son voyage, offre à Mia Wasikowska un rôle à la hauteur de son talent. À ses côtés, outre Adam Driver, toujours impeccable, on découvre quelques beaux personnages, déroutants et touchants.

Canal+

21.07
Et la fête continue !
Film. Comédie dramatique

Fra/Ita. 2023. Réal. : Robert Guédiguian. 1h43. Avec Ariane Ascaride, Pierre Daroussin. Figure de proue de la gauche locale, une sexagénaire marseillaise tombe amoureuse et songe alors à quitter la politique.

22.50 Le Ravissement. Film. Drame.
00.26 Rien à perdre. Film. Drame.

Arte

20.55
1870-1871 : La guerre franco-prussienne

Documentaire
All. 2020. Réal. : Hermann Pölking-Eiken, Linn Sackarnd. 2h40. 3 épisodes. D'un camp à l'autre, la guerre de 1870 racontée au travers des observations de trois témoins de l'époque.

23.35 Au cœur de la diplomatie européenne. Documentaire. Inédit.

M6

21.10
Zone interdite
Magazine

Prés. : Ophélie Meunier. 1h55. Invasion de touristes : le grand ras-le-bol des locaux. Inédit. Dans certains endroits de France, le tourisme de masse exaspère la population locale qui doit subir des nuisances et cohabiter avec des milliers de vacanciers.

23.05 Zone interdite. Magazine.

C8

19.37 Animaux à adopter. Doc.

21.08 S.W.A.T.
Série. Policière. EU. 2022. Saison 6. Avec Shemar Moore. 2 épisodes. Les membres du SWAT affrontent une série de fusillades déclenchées de façon aléatoire.

22.47 S.W.A.T. Série. Policière. La fin d'un règne. Avec Shemar Moore.
23.39 Enquête sous haute tension.

W9

18.50 Football : Qualifications pour l'Euro féminin 2025. Irlande - France. En direct de Cork (Irlande).

21.10 FBI
Série. Policière. EU. 2022. Saison 5. Avec Missy Peregrym. Le fils modèle. Inédit. Un adolescent se présente au siège du FBI avec un grand sac de fentanyl et demande à être protégé.

21.50 FBI. Série. Les risques du métier.

TMC

19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 90' Enquêtes
Magazine. Prés. : Tatiana Silva. 1h20. Un été chaud sur la côte d'Azur. Le Sud fait partie des destinations de vacances préférées des Français. Pour les policiers, médecins urgentistes et gendarmes, l'été est la période la plus intense de l'année.

22.45 90' Enquêtes. Magazine.

France 5

20.06 Ecureuil, les tribulations d'une forestière. Documentaire.

21.00 Au bout c'est la mer
Documentaire. Fra. 2024. Réal. : Stéphane Jobert. 1h46. 2 épisodes. François Pécheux Découvre une Thaïlande moderne, aux codes urbains, dans la tentaculaire Bangkok, et une autre aux traditions immuables.

22.46 C dans l'air. Magazine.

RMC Découverte

20.00 Alaska : La ruée vers l'or.

21.10 100 jours avec les dépanneurs de l'autoroute
Documentaire. Fra. 2021. Réal. : Martin Fossati. 1h30. Un challenge de taille. Un camion est tombé en panne au milieu de l'autoroute. Mais l'une des dépanneuse a été victime de voleurs.

22.40 100 jours avec les dépanneurs de l'autoroute. Documentaire.

Histoire TV

20.00 Marilyn inédite. Documentaire.

20.50 1940, main basse sur le cinéma français
Documentaire. Fra. 2019. Réal. : Pierre-Henri Gibert. 0h50. Gros plan sur l'histoire de la Continental, société créée à Paris par les Allemands en 1940, pour produire des films divertissants.

21.40 Hitler vs Picasso et les autres. Film. Documentaire.

ÉPHÉMÉRIDE St-Hélier
Soleil : Lever 06h05 - Coucher 21h48 - Lune croissante

MATIN

Lille 15 · Amiens 15 · Charleville-Mézières 15 · Metz 16 · Rouen 15 · Caen 15 · Paris 17 · Nancy 16 · Strasbourg 19 · Brest 15 · Rennes 15 · Orléans 16 · Troyes 15 · Belfort 17 · Tours 16 · Dijon 15 · Nantes 15 · Bourges 16 · Poitiers 16 · Limoges 15 · Clermont-Ferrand 15 · Lyon 19 · Grenoble 20 · Brive-la-Gaillarde 16 · Bordeaux 17 · Avignon 21 · Nice 23 · Montpellier 22 · Bayonne 17 · Toulouse 20 · Marseille 23 · Bastia 22 · Perpignan 22 · Ajaccio 22

Vent : 50 km/h · 40 km/h · 30 km/h

APRÈS-MIDI

Lille 20 · Amiens 21 · Charleville-Mézières 21 · Metz 23 · Rouen 21 · Caen 21 · Paris 24 · Nancy 23 · Strasbourg 25 · Brest 19 · Rennes 22 · Orléans 23 · Troyes 23 · Belfort 23 · Tours 23 · Dijon 24 · Nantes 21 · Bourges 24 · Poitiers 24 · Limoges 23 · Clermont-Ferrand 25 · Lyon 28 · Grenoble 29 · Brive-la-Gaillarde 25 · Bordeaux 24 · Avignon 35 · Nice 30 · Montpellier 34 · Bayonne 23 · Toulouse 27 · Marseille 34 · Bastia 31 · Perpignan 31 · Ajaccio 35

Vent : 40 km/h · 30 km/h · 40 km/h

T (en °c) : <-10 à 0 · 0 à 10 · 10 à 20 · 20 à 30 · 30 à >40

LE TEMPS AILLEURS…

ALGER	23/31	AMSTERDAM	17/19	ATHÈNES	26/37
BARCELONE	24/31	BELGRADE	27/40	BERLIN	19/25
BERNE	17/23	BRUXELLES	16/20	BUDAPEST	24/35
COPENHAGUE	16/19	DUBLIN	13/21	LISBONNE	17/25
LONDRES	15/19	MADRID	17/33	PRAGUE	22/26
RABAT	21/24	ROME	23/36	TUNIS	21/35

MERCREDI : 13/24 · 12/22 · 14/25 · 13/25 · 15/28 · 22/31

JEUDI : 15/28 · 15/26 · 15/28 · 16/30 · 18/32 · 21/33

VENDREDI : 17/30 · 16/27 · 17/29 · 18/32 · 19/33 · 22/35



naissances

M. Jules VIALLET
et Mme, née Sihem Belabid,

ont la joie d'annoncer
la naissance de

Esmée et Alba

le vendredi 12 juillet 2024,
à Grenoble.

commémorations

Chaque année, lors de la
Journée nationale à la mémoire
des victimes des crimes
racistes et antisémites
de l'État français
et d'hommage
aux Justes de France,

l'Association des Fils et Filles
des Déportés Juifs de France
et la Fondation pour
la Mémoire de la Shoah

rappellent le souvenir des
13 152 personnes juives arrêtées
lors de la rafle du Vél d'Hiv
des 16 et 17 juillet 1942, à Paris
et dans sa proche banlieue.

Quatre-vingt-deux ans après,
la cérémonie se tiendra
ce mardi 16 juillet 2024,
à 17 h 30,
au Mémorial de la Shoah,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
Paris (4e).

Au Vél d'Hiv furent enfermés
1 129 hommes,
2 916 femmes et 4 115 enfants,
tandis que les couples
sans enfant et les célibataires
furent envoyés
au camp de Drancy, soit 1 989
hommes et 3 003 femmes.

Du 19 au 22 juillet,
les internés du Vél d'Hiv
furent transportés dans
les camps de Pithiviers
et Beaune-la-Rolande.
Adultes et adolescents
en furent déportés directement
à Auschwitz par 4 convois.
Les milliers d'enfants
en bas âge brutalement séparés
de leurs parents furent laissés
sur place dans une affreuse
détresse.
En raison de la volonté
allemande de ne pas faire partir
des trains remplis
exclusivement d'enfants,
ils furent transférés à Drancy
où ils furent mêlés à des milliers
d'adultes juifs raflés par la
police de Vichy en zone libre
où il n'y avait pas d'Allemands.
Les enfants ont été déportés
à Auschwitz par 6 convois
entre le 17 et le 26 août 1942.

Aucun d'entre eux n'est revenu.

Fondation pour la Mémoire
de la Shoah et Association
des Fils et Filles
des Déportés Juifs de France.

deuils

La comtesse
Philippe de la Boutetière,

Reynold et Hortense
de la Boutetière
et leurs enfants

ont la tristesse de faire part
du rappel à Dieu du

comte
Philippe de la BOUTETIÈRE

le 12 juillet 2024,
dans sa 91e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée le jeudi 18 juillet,
à 10 heures, en l'église
Saint-Christophe-de-Javel,
Paris (15e).

Le général
de corps d'armée (2S)
Michel Carlier,
son époux,
Christophe Robin
et Virginie Carlier,
Michel et Anne-Charlotte
Boileau,
le général Stéphane
Marchenoir
et Mme Stéphanie Marchenoir,
le général Jean Laurentin
et Mme Delphine Laurentin,
Alexandre et Sandra Carlier,
ses enfants,
ses 14 petits-enfants,
ses sœurs et son frère

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Sabine CARLIER
née Garnier,

survenu le 13 juillet 2024,
dans sa 82e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée le jeudi 18 juillet,
à 15 heures,
en l'église Saint-Hilaire
des Sables-d'Olonne (Vendée),
suivie de l'inhumation
au cimetière du Vivier.

Moutiers-en-Puisaye,
Saint-Sauveur-en-Puisaye
(Yonne).

Sylvie Amic-Couson,
son épouse,
ses enfants et toute la famille

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

M. Pierre COUSON
« Pierrot »,

survenu dans sa 80e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le vendredi 19 juillet 2024,
à 14 heures, en l'église
de Saint-Sauveur-en-Puisaye,
suivie de l'inhumation
dans l'intimité, au cimetière
de Moutiers-en-Puisaye.

Fleurs naturelles uniquement,
mais pas de couleur jaune.

La famille remercie par avance
toutes les personnes
qui s'associeront à sa peine.

Jacques Dupuis,
son époux,

Brigitte, Christine, Frédéric,
ses enfants, et leurs conjoints,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Alain et Françoise Chatoux,
son frère et sa belle-sœur,

vous font part
du rappel à Dieu de

Josiane DUPUIS

le 9 juillet 2024, dans
sa quatre-vingtième année.

La célébration religieuse
aura lieu en l'église
Saint-Remi de Gif-sur-Yvette,
le vendredi 19 juillet, à 10 h 30,
suivie de l'inhumation
au cimetière Rougemonts Sud
de Gif-sur-Yvette, à 11 h 30.

Le gouverneur des Invalides,
le directeur,
les pensionnaires
et les bénévoles de

l'Institution nationale
des Invalides

font part avec tristesse
du décès du

général Georges GRILLOT
pensionnaire de l'Institution
nationale des Invalides,

grand-croix
de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre des TOE,
croix de la Valeur militaire.

La messe d'obsèques aura lieu
le jeudi 18 juillet 2024, à 10 h 30,
en la cathédrale Saint-Louis
des Invalides, Paris (7e),
suivie des honneurs militaires
dans la cour d'honneur.
Accès au site uniquement par
le 6, boulevard des Invalides.

Mme Jean-Paul Pinson,
sa fille,

Achille, Ulysse et Thaïs,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part
du rappel à Dieu de

Mme Jacqueline HALBERS

le 11 juillet 2024,
dans sa 98e année, à Paris.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en la chapelle Jésus-Enfant,
29, rue Las Cases, à Paris (7e),
ce mardi 16 juillet, à 10 heures.

Edouard et France Heurteau,
Alexis et Saoussen
de Jerphanion,
Sixte et Dominique
de Jerphanion,
Tristan et Charlotte
de Jerphanion,
Michel et Hélène
de Jerphanion,
ses enfants,

Stanislas et Iseult Heurteau,
Anatole, Albane et Sixtine
de Jerphanion,
Céleste, Hector et Pénélope
de Jerphanion,
Gaspard et Olympe
de Jerphanion,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de vous faire part
du rappel à Dieu du

baron Yves de JERPHANION
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

le 13 juillet 2024.

Une messe sera célébrée
le mercredi 17 juillet 2024,
à 15 heures,
en l'église Sainte-Anne
de Larajasse (Rhône), suivie
de l'inhumation au cimetière.

Marie Leprince-Ringuet,
son épouse,

Nathalie Pello,
Sylvain Leprince-Ringuet,
Nicolas et Elodie
Leprince-Ringuet,
Virginie Leprince-Ringuet,
ses enfants,

Josselin et Haiyan,
Hippolyte et Isis,
Octavian et Lucie,
Yquem et Andaine,
Chloé, Thomas, Margaux,
ses petits-enfants,
Ariane,
son arrière-petite-fille,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Alain LEPRINCE-RINGUET
chevalier
de la Légion d'honneur,

survenu le 9 juillet 2024,
à l'âge de 86 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
ce mardi 16 juillet,
à 15 heures, en la chapelle
Saint-Louis de l'École militaire,
13, place Joffre, à Paris (7e).

Sa famille
nous prie d'annoncer
le décès de

Monique MAINDRON
née Prault,

le 13 juillet 2024,
dans sa 91e année, munie
des sacrements de l'Église.

Elle a rejoint son époux,
Jean-Claude Maindron (†).

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 18 juillet,
à 13 h 30, en l'église
Saint-Martin de Meudon
(Hauts-de-Seine),
suivie de l'inhumation.

Ses enfants et petits-enfants
vous font part du décès de

Bruno
REGNAULD de LA SOUDIÈRE

le 8 juillet 2024.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame-de-la-Croix,
à Maisons-Laffitte,
le jeudi 18 juillet 2024, à 10 h 30.

Brigitte Monraisse,
née Duclos, son épouse,

Bertrand et Elisabeth
Monraisse,
Bruno et Aude Monraisse,
Hélène Pouyade,
Ursula Grüber,
Patrick et Marie-Christine
Emeury,
Bertrand et Sophie Duclos,
Sabine Duclos,
Laurent Granel,
ses frères et sœur,
beaux-frères et belles-sœurs,

ses neveux et nièces
et leurs enfants

ont l'immense tristesse
de vous faire part du décès de

Renaud MONRAISSE

survenu le 12 juillet 2024,

et vous invitent
à le rejoindre par la pensée
et la prière pour un dernier
hommage qui se tiendra
au crématorium de Biarritz,
le mercredi 17 juillet 2024,
à 15 heures.

La famille adresse ses très
sincères remerciements
à tous les soignants
qui l'ont accompagné
ces dernières années.

Brest. Paris. Aix-en-Provence.
Nantes.

Nous somme priés
de vous annoncer le décès de

Jean-Michel ROGEZ
ancien doyen
de la faculté de médecine
de Nantes,
professeur d'anatomie,
ancien chef de service
de chirurgie infantile
au CHU de Nantes,
chevalier
de la Légion d'honneur,
officier
des Palmes académiques.

De la part de :

son épouse,
Nicole Jubil,
ses enfants,
Florence et Romain Marcaud,
et leurs enfants,
Paul, Adrien et Samuel,
Philippe et Gwenola Rogez,
et leurs enfants,
Antoine, Baptiste et Maxime,
Nicolas et Séverine Rogez,
et leurs enfants,
Alexandre, Hector et Arthur,
Jean Baptiste Rogez
et Clémence Joualland,
Lila, Margot et Oscar,

ses frères et sœur,
ses belles-sœurs, beau-frère,
Pierre-Yves (†) et Geneviève (†)
Rogez,
Jacques et Anne-Marie
Rogez,
Bernard et Véronique Rogez,
Marie-Pierre Rogez Thiebault
et Yves (†),

ses belles-sœurs,
Michèle Le Roux,
Cati Madec,
Françoise Jubil,

ses beaux-frères,
ses neveux et nièces,
ses amis fidèles.

Jean-Michel repose
à la chambre funéraire,
210, rue Francis-Thomas,
à Brest.

Visite à partir
de mercredi 17 juillet 2024,
à 14 heures.

La cérémonie religieuse
se déroulera
le jeudi 18 juillet 2024,
à 14 h 15, en l'église
Saint-Louis, à Brest.

La famille remercie
le personnel de la maison
de retraite de Mer Iroise,
à Brest,
son médecin traitant,
le docteur Dorothée Huchet,
sa podologue Marie Leroux,
et les services de soins
à domicile de la mutuelle
de Bretagne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris (15e).

Le Seigneur a accueilli
dans la Paix

Marie-Claire
VINCENT-POTTECHER

pieusement décédée
à l'âge de 46 ans,
le 12 juillet 2024.

De la part de
Rodolphe Vincent,
son époux,
Sixtine et Victoire,
ses filles,
Corinne et Georges
Pottecher,
ses parents,
Maud, Pierre
et Marie-Lorraine,
ses frère et sœurs,
et leurs conjoints,
leurs enfants
et sa belle-famille.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Saint-Lambert-de-Vaugirard,
à Paris (15e),
le mercredi 17 juillet, à 14 h 30.

La famille remercie l'équipe
médicale et soignante
de l'hôpital Paul-Brousse,
à Villejuif, pour sa compétence
et sa grande humanité.

Eric et Laurence Voog,
Caroline Vorms (†),
Jérôme et Véronique Voog,
Guillaume Voog,
ses enfants,

ses quatorze petits-enfants

font part du décès de

Mme veuve Robert VOOG
née Nicole Arnaud.

La messe de funérailles
sera célébrée
le mercredi 17 juillet 2024,
à 10 h 30, en l'église
de Saint-Ismier (Isère).

souvenirs

Il y a cinq ans,
le 16 juillet 2019,

Simonette MASUREL

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue
et aimée aient une prière,
une pensée pour elle.

REPORTAGE


L'ancien monastère chartreux Notre-Dame-du-Glandier comporte quarante-quatre bâtiments pour une surface au sol de 16 000 m² et 17 hectares de bois et de prairies.

PASCAL LACHENAUD POUR LE FIGARO

Revendue par Paris, la chartreuse du Glandier se cherche une nouvelle vie



PAR
Alix Vermande
Guéret (Creuse)

Cet ancien monastère corrézien, acquis par la capitale au sortir de la Première Guerre mondiale pour accueillir des orphelins, a été cédé en 2021. Son nouveau propriétaire promet de le restaurer et de le mettre en location, mais le projet a pris du retard.

Un château en Ariège, un autre en Seine-et-Marne, un ensemble de chalets dans le Puy-de-Dôme, une ancienne colonie de vacances dans les Pyrénées… En 2021, pour réaliser des économies, la ville de Paris a décidé de se séparer de certains de ses bijoux de famille en province. Avec pas moins de 514 biens répartis dans vingt-sept départements, la municipalité avait l'embarras du choix.

Ces belles propriétés avaient été acquises au sortir de la Première Guerre mondiale, dans le cadre de la politique d'aide sociale à l'enfance, pour accueillir des milliers d'orphelins. Parmi elles, un ancien monastère chartreux, Notre-Dame-du-Glandier. Au cœur de la Corrèze, cet ensemble de quarante-quatre bâtiments pour une surface au sol de 16 000 m² et 17 hectares de bois et de prairies, était devenu trop coûteux pour la ville de Paris. *« Cette propriété ne présente plus d'utilité pour le service public parisien et sa gestion à distance par les services de la ville s'avère complexe et coûteuse. Ainsi, les strictes dépenses de sécurisation, hors dépenses d'entretien, s'élèvent à 750 000 € par an »*, expliquait en 2021 la municipalité dans une délibération. En partenariat avec le département de la Corrèze, le site a donc été mis aux enchères la même année, avec un prix de départ de 750 000 euros. Les candidats devaient détailler leurs ambitions pour ce bien d'exception : stratégie commerciale ou touristique envisagée, valorisation patrimoniale du bien pour le bâti comme le patrimoine naturel, ouverture du projet sur le territoire, intégration dans la dynamique locale… Cinq candidats se sont positionnés, avec des offres allant de 750 000 € à 3 000 000 €. C'est celle de la société Descas, la plus élevée, qui a été retenue par la ville de Paris.

Ce spécialiste du négoce de vin, qui possède en parallèle une activité de bailleur, proposera à la location les différents bâtiments – une fois rénovés – à destination de porteurs de projets. Logements, espaces de travail, lieux de convivialité, jardins partagés… L'objectif est de redonner vie à ce lieu qui a accueilli, dans sa longue histoire, jusqu'à 500 personnes.

Denis Merlaut, directeur général de Descas, confie avoir eu un véritable coup de cœur pour le site en 2021 : *« C'est un lieu exceptionnel qui a non seulement une histoire, mais aussi un charme, une qualité de bâtiment et une localisation un peu atypique. C'est loin d'une grande ville et dans un univers préservé. Quitter les capitales pour se retrouver dans un lieu à l'abri des pollutions et des encombrements, ça peut avoir un intérêt. »*

« Nous sommes engagés dans une politique de rationalisation de notre patrimoine foncier. Cette cession permettra de préserver les qualités exceptionnelles de ce site tout en créant un lieu attractif pour le territoire de la Corrèze », soulignait, au moment de la vente, Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris en charge de l'urbanisme. Même enthousiasme en terres corréziennes, comme l'indiquait Pascal Coste, président du conseil départemental, la même année : *« La concertation conduite entre les deux collectivités a permis de retenir un projet ambitieux pour la chartreuse du Glandier. La clause résolutoire de cette cession, proposée par le département et acceptée par le Conseil de Paris, permettra de s'assurer d'une réalisation conforme au projet proposé par Descas & Fils dans un délai raisonnable. »*

Impossible pour la Corrèze d'imaginer ce site historique dépérir. Le monastère, construit en 1219, se dévoile après avoir emprunté une petite départementale sinueuse dans les bois de la commune de Beyssac. L'ensemble de bâtiments est paré de briques rose orangé et coiffé d'ardoises locales. Une bibliothèque, un monastère, un réfectoire, des logements, une chapelle, une pisciculture… La chartreuse, occupée par les moines entre le XIIIe et le XVIIIe siècle, est notamment célèbre pour avoir vu grandir un pape, Étienne Aubert, devenu par la suite Innocent VI. Une apparition mariale y a également été relatée à la fin du XVe siècle.



En 1791, le domaine est saisi par l'État et revendu à des particuliers. Plusieurs propriétaires s'y succèdent pendant des dizaines d'années. Dont Charles-Pouch Lafarge, devenu célèbre bien malgré lui en 1840, après que sa femme a été accusée de l'avoir empoisonné. *« Cette affaire criminelle défraye encore la chronique car elle n'est pas résolue ! »*, raconte Françoise Pinaud, une Corrézienne qui a répertorié plusieurs documents sur ce fait divers dans une dizaine de classeurs. Une histoire rocambolesque à plus d'un titre. *« Après douze années passées derrière les barreaux, elle fut graciée par Louis Napoléon Bonaparte en 1852. Une centaine de livres lui ont été consacrés, plusieurs films, pièces de théâtre, etc. Gustave Flaubert se serait même inspiré de cette affaire pour écrire* Madame Bovary *»*, avance Françoise Pinaud.

« Les habitants ont une certaine affection pour ce site, donc on a peur que ça pourrisse. Ça fait trois ans, quand même. On ne voudrait pas que les ronces passent par-dessus ! »

Serge Langlade Maire de Beyssac

Un temps revenue sous occupation cartusienne, la chartreuse du Glandier retourne sous le giron de l'État en 1901. Pendant la Première Guerre mondiale, le site héberge des enfants belges réfugiés, fuyant la ligne de front. En 1920, le conseil général de la Seine *(aujourd'hui conseil municipal de Paris, NDLR)* en fait l'acquisition pour y accueillir des jeunes patients atteints de tuberculose, puis des enfants handicapés mentaux, originaires, pour la plupart de la région parisienne. Avant de devenir un établissement médico-social pour adultes et un établissement public départemental autonome (EPDA) au début du XXIe siècle.

Début 2020, le site du Glandier est inoccupé, ces services ayant été redéployés dans de nouveaux locaux, plus adaptés, sur des communes voisines. Une situation qui inquiète les riverains, à commencer par Serge Langlade, maire de Beyssac : *« J'ai toujours connu le Glandier comme un établissement sanitaire, avec l'architecture typique de la chartreuse. Après la fermeture de l'EPDA, on est passés de 700 à 600 habitants, car les personnes atteintes d'un handicap étaient recensées à Beyssac. »* L'édile se réjouit de la perspective d'une nouvelle vie pour ce site, à laquelle sa municipalité aurait difficilement pu contribuer, les montants en jeu étant bien trop élevés par rapport son budget. *« Il n'y a jamais eu, de notre part, la volonté d'en faire un site touristique, en raison des sommes à engager. On fait parfois des animations dans le lieu avec le centre culturel de la communauté de communes. Jusqu'à présent, ce n'était qu'un établissement sanitaire, et on ne touchait que 800 euros d'impôts locaux… Donc le fait que ça change permet d'avoir une manne supplémentaire. »* Pour autant, le temps se fait long depuis le rachat, et une forme d'impatience se fait ressentir : *« Les habitants ont une certaine affection pour ce site, donc on a peur que ça pourrisse*, rapporte Serge Langlade. *Ça fait trois ans, quand même. On ne voudrait pas que les ronces passent par-dessus ! »*

D'autres élus attendent de voir. Il faut dire que ces terres corréziennes ont connu par le passé quelques déconvenues avec des projets enthousiasmants. Comme le rachat, en 2016, à dix kilomètres de là, d'un ancien Club Med par une riche famille libanaise. *« Il y a eu des dizaines de millions d'euros investis*, se souvient Francis Comby, président de la communauté de communes du pays de Lubersac-Pompadour. *On espérait beaucoup, et le président de la République, François Hollande, était même venu à l'inauguration… »* Mais le projet d'hôtel-restaurant a capoté.

Depuis, celui qui est également vice-président du conseil départemental de la Corrèze préfère faire preuve de pragmatisme. Des promesses, oui, mais surtout des actes : *« Le site est entretenu et il est surveillé. Là, la mission est remplie. Il fallait trouver un acquéreur qui puisse faire vivre ce lieu, mais il se trouve que depuis trois ans ça n'a pas bougé. Ça traîne un peu, quand même. »* Francis Comby ne regrette toutefois pas le choix de la société Descas. *« Sur les candidatures, il y en avait quelques-unes farfelues et bizarres. Là, c'est quelqu'un qui veut venir faire travailler des citadins sur un site avec des écoles et un collège pas loin. Le but, c'est d'attirer des personnes sur le territoire, avec la fibre partout. Il y a de quoi faire sur ce lieu, avec d'immenses espaces. »*

Denis Merlaut se sait attendu au tournant. Le propriétaire de la chartreuse du Glandier répond aux inquiétudes en affirmant que *« le projet est toujours d'actualité »*. Si les travaux ont déjà été engagés, pour un montant de 1 million d'euros, le chantier a pris du retard en raison de longues démarches administratives, mais pas seulement : *« Il fallait modifier le plan local d'urbanisme (PLU), car ces immeubles étaient à buts sociaux ou sanitaires. Ça a pris du temps. Aujourd'hui, les permis de construire ont été accordés. Mais il y a aussi eu un important problème d'eau potable. La mairie de Paris s'était engagée à l'acheminer, et on ne l'a eue que depuis quelques mois. Jusque-là, impossible d'accueillir des personnes. »* Reste à trouver des locataires en quête de mise au vert professionnelle. Pas une mince affaire. Des porteurs de projets pourraient investir les lieux dès 2025. Peut-être viendront-ils de Paris pour écrire un nouveau chapitre de la riche histoire de la chartreuse du Glandier, entre la Corrèze et la capitale. ■

★

Christophe Guilluy : « Il n'y a pas trois blocs mais deux : les métropoles contre la France périphérique »

GRAND ENTRETIEN

Pour le géographe*, le résultat des dernières élections législatives a moins donné à voir une tripartition électorale qu'une opposition durable entre France des métropoles et France périphérique, deux réalités socioculturelles indépassables. Un mouvement des classes populaires et moyennes qui, parce qu'il est existentiel, s'inscrit dans le temps long, insiste-t-il.



CLAIREFOND

PROPOS RECUEILLIS PAR
Alexandre Devecchio

LE FIGARO. – Vous aviez analysé les résultats des européennes comme la conséquence d'un puissant mouvement de contestation venu de la France populaire. Un mouvement que vous présentez comme quasi inarrêtable. Le barrage a pourtant une nouvelle fois bien fonctionné et semble résister à cette vague… Assistons-nous vraiment au crépuscule de la France d'en haut ?

CHRISTOPHE GUILLUY. – Vous confondez deux choses, la réalité politique et la réalité culturelle. Le mouvement des classes populaires et moyennes est moins politique qu'existentiel, il s'inscrit donc dans le temps long. Porté par l'instinct de survie de la majorité ordinaire, il n'est pas réductible à un résultat électoral, ni dépendant d'un parti et encore moins d'un homme providentiel. Nous assistons à un basculement culturel qui dépasse de loin la question de la physionomie de l'Assemblée nationale ; cette photographie de l'Assemblée s'effacera rapidement comme l'encre sympathique. Dans ce contexte, il faut voir la progression du RN et l'ampleur du barrage républicain comme les symptômes du schisme culturel qui percute la France et les pays occidentaux.

N'est-ce pas plutôt le baroud d'honneur de la France d'en bas ?

Pardon, mais votre question est typique de la prophétie autoréalisatrice des élites qui depuis des décennies nous expliquent que le peuple et la majorité ordinaire n'existent pas. Cette idée du « baroud d'honneur » est typique d'une forme de nihilisme qui se répand au sein des classes supérieures occidentales dites « progressistes », mais finalement « thatchériennes » pour qui « la société n'existe pas » ! Car, si on part du principe qu'on en a fini avec les classes populaires et moyennes, alors il n'y a plus de société. La décision impulsive de dissoudre l'Assemblée est d'ailleurs une illustration parfaite de ce nihilisme « d'en haut ». Aujourd'hui, l'espérance ne semble plus portée par « le haut », ni par la classe politique, ni par des intellectuels et encore moins par des idéologues. Ce constat doit nous alerter et surtout nous contraindre à considérer la demande des gens ordinaires non pas comme un problème, mais comme une solution. Porté par la volonté de préserver le bien commun (attachement au régalien et, dans le même temps, à l'État-providence), le mouvement existentiel des classes populaires et moyennes est une réponse au nihilisme d'en haut. Donc, à votre question, je répondrais plutôt que nous avons peut-être assisté au baroud d'honneur du monde d'en haut.

Dans votre dernier livre, *Les Dépossédés*, vous mettez en lumière la politique de la peur et une forme de « brume médiatique » qui l'accompagne. Avons-nous eu une nouvelle démonstration de l'efficacité de cette politique ?

Oui, un classique. L'idée est toujours la même : invisibiliser une réalité qui donne à voir la responsabilité des classes supérieures, ce que j'appelle leur empreinte sociale, dans le chaos ambiant. Donc, oui, logiquement, nous avons effectivement assisté à une véritable procession de clercs, d'experts à moitié ou totalement aveugles et sourds à la réalité. C'est d'ailleurs en partie efficace, mais, n'oubliez pas une chose, cette brume médiatique ne touche que les populations les plus consommatrices d'information, catégories supérieures et retraités. Désormais autonome, la majorité ordinaire est peu réceptive aux prêches des clercs.

Au-delà de ce que vous appelez « la brume », quel bilan tirez-vous de ces élections à répétition ?

Pour le pouvoir, ces trois élections sont trois échecs. Ensuite, c'est le plus important, elles viennent encore confirmer l'existence de deux continuums socioculturels qui n'en finissent pas de se séparer. La France périphérique, fragilisée par le modèle, mais majoritaire, et une France des métropoles globalisées, où se concentrent emplois et richesses, mais structurellement minoritaire. Cette opposition entre les planètes « Métropolia » et « Périphéria » (Jean-Claude Michéa m'a conseillé de les nommer ainsi) permet de comprendre les dynamiques culturelles et politiques à l'œuvre dans tous les pays occidentaux.

Le concept de « France périphérique » agit comme un révélateur, c'est pourquoi les clercs des médias ou de l'académie, qui ne peuvent plus nier ces dynamiques, utilisent maintenant des périphrases pour renvoyer cet ensemble majoritaire (petites villes, villes moyennes et rurales) à des « marges ». On parle ainsi de « France des campagnes » (en sous-entendant l'urbanophobie des ploucs), de « France périurbaine » (expression technocratique particulièrement brumeuse ; le périurbain des Yvelines par exemple n'a rien en commun avec le périurbain de Saint-Dizier), la France « des bourgs », « des sous-préfectures », « la France rurale » ; autant d'expressions qui permettent de panéliser et de minorer le continuum socioculturel majoritaire situé à l'écart des villes globalisées.

Ce qui est frappant aussi est l'attachement des gens à leur mode de vie. C'est vrai des habitants de la France périphérique, mais aussi de ceux des métropoles. Car, contrairement à ce qu'on imagine, les métropolitains ne sont pas des « nowhere », ils sont au contraire très attachés à leur mode de vie, à leur territoire, celui de Métropolia ! Derrière son refus de toute altérité sociale, la bourgeoisie métropolitaine murmure discrètement un radical : *« On est chez nous. »*

L'Assemblée nationale est pourtant désormais divisée en trois blocs, qui semblent irréconciliables. Cela ne contredit-il pas votre analyse d'une France fracturée en deux ?

Oui, mais c'est un trompe-l'œil. À l'Assemblée, il y a trois groupes politiques, mais, dans le pays, deux réalités socioculturelles, deux expériences humaines ; quelles que soient les régions. Par ailleurs, comment identifier sérieusement ces groupes politiques à un moment de désidéologisation généralisée et d'évaporation du clivage gauche-droite. Le tripartisme est une construction pratique, mais qui ne tient pas sur les sables mouvants de la recomposition culturelle. Le RN n'est pas plus « la droite » que le NFP n'est « la gauche », quant à Ensemble, il est à peine un parti et encore moins un mouvement en marche.

> **« Derrière son refus de toute altérité sociale, la bourgeoisie métropolitaine murmure discrètement un radical, "On est chez nous" »**

Dans ce théâtre d'ombres, le NFP peut par exemple être majoritaire à l'Assemblée alors que la gauche est morte en 1983 en abandonnant la question sociale et, accessoirement avec elle, les classes populaires. D'ailleurs, le Nouveau Front populaire n'attire plus les classes populaires (pas même le fantasmagorique « électorat de banlieue » largement indifférent à sa rhétorique, comme le prouve l'abstention majoritaire dans ces communes), mais essentiellement des classes moyennes et supérieures (les CSP+ ont voté majoritairement à gauche).

Que révèle le rapprochement entre les électorats mélenchoniste et macroniste entre les deux tours alors que tout semblait les opposer ? Comment expliquez-vous que les consignes de vote aient été aussi bien appliquées ?

Si l'on met à l'écart l'héritage électoral de la gauche (quelques régions historiques, comme le Sud-Ouest) ou les territoires riches et proeuropéens de la macronie (comme l'Alsace), l'essentiel du stock de voix de la gauche et du camp présidentiel est situé dans les mêmes lieux : les métropoles globalisées. C'est donc dans ces citadelles gentrifiées que ces deux électorats se concentrent.

Les « bourgs » du Moyen Âge portent aujourd'hui un nom : la métropole globalisée. Or, « celui qui habite le bourg » s'appelle le « bourgeois ». Ces lieux, désormais clos et vidés de toute présence populaire (à l'exception de la main-d'œuvre dont la nouvelle bourgeoisie des grandes villes a besoin et qu'elle concentre dans les quartiers de logements sociaux), sont devenus des laboratoires culturels d'où émergent les nouvelles figures de la bourgeoisie contemporaine.

Logiquement, leur sociologie reflète celle des grandes villes : surreprésentation des catégories supérieures, sous-représentations des classes populaires. Le différentiel entre les deux électorats se joue uniquement sur les revenus et le statut. La petite bourgeoisie culturelle, les professions moyennes de la fonction publique pour la gauche et la bourgeoisie huppée, les retraités aisés, les chefs d'entreprise pour le camp présidentiel. Mais, géographiquement et culturellement, ces gens vivent dans le même bain culturel. Un bocal de plus en plus homogène socialement et culturellement, un continuum socioculturel dans lequel les classes populaires et moyennes sont persona non grata. Cet habitus explique, plus encore que les manœuvres politiciennes, la force du barrage républicain.

Dans ce bocal métropolitain, la comédie humaine de Balzac qui se réécrit avec les normes et valeurs d'aujourd'hui : la bourgeoisie et la petite bourgeoisie se croisent, se méprisent parfois, sont en concurrence. Comme au XIXe siècle, la petite bourgeoisie rêve de s'élever à un rang supérieur mais craint aussi sa prolétarisation croissante. La concurrence est aussi politique puisque les deux bourgeoisies (qui symboliquement dominent la capitale, l'Est pour la petite bourgeoisie, l'Ouest pour la grande) sont en lutte pour la gouvernance métropolitaine. Mais toutes les deux bénéficient du modèle dominant, et singulièrement, comme dans le théâtre balzacien, du renchérissement du foncier. Et puis, surtout, elles mettent en avant, comme la bourgeoisie du XIXe siècle, des valeurs qui confortent aujourd'hui leur supériorité morale et donc leur position de classes. Le « salon » a toujours été adossé à la morale de son époque, la nôtre ne fait pas exception.

> **« Une partie de nos concitoyens en ont marre de nous : marre de notre impuissance, de nos peurs, de notre narcissisme, de notre sectarisme, de nos dénis »**
>
> **Ariane Mnouchkine**
> Metteuse en scène

Or, moins le modèle économique fonctionne pour la majorité ordinaire, plus la grande et la petite bourgeoisie ont besoin de produire de nouvelles morales, un nouveau ciel étoilé : l'antiracisme dévoyé (tirer du prestige de la culture de « l'Autre » en gardant ses distances sociales), le féminisme dévoyé (ce qui n'empêche pas le harcèlement), écologie dévoyée (dans des villes ayant le pire bilan carbone), etc., pour justifier leur domination. Ces Dorian Gray du progressisme métropolitain incarnent à merveille l'alliance du libéralisme économique et du libéralisme culturel, dont les ressorts ont été parfaitement décrits par Jean-Claude Michéa.

La recomposition politique s'accompagne donc d'une recomposition culturelle ?

C'est précisément l'inverse. Dans le bocal métropolitain comme dans la France périphérique, la fermentation culturelle est en cours, qui contraint à la recomposition politique ; une recomposition qui n'est portée par aucune idéologie, mais par la volonté des uns et des autres de préserver ce qu'ils ont et ce qu'ils sont.

En parlant de culture, vous avez été interpellé par une tribune d'Ariane Mnouchkine publiée dans *Libération*, dans laquelle la metteuse en scène reconnaît que *« les gens de culture sont en partie responsable de la montée du RN »*.

Oui, il faut la citer : *« Nous gens de gauche, nous, gens de culture. On a lâché le peuple, on n'a pas voulu écouter les peurs, les angoisses. Quand les gens disaient ce qu'ils voyaient, on leur disait qu'ils se trompaient, qu'ils ne voyaient pas ce qu'ils voyaient. Ce n'était qu'un sentiment trompeur, leur disait-on. Puis, comme ils insistaient, on leur a dit qu'ils étaient des imbéciles, puis, comme ils insistaient de plus belle, on les a traités de salauds (…). Une partie de nos concitoyens en ont marre de nous : marre de notre impuissance, de nos peurs, de notre narcissisme, de notre sectarisme, de nos dénis. »* Ariane Mnouchkine parle d'or. La metteuse en scène semble avoir compris que les gens ordinaires en ont assez de se faire donner la leçon par des tartufes. Cette déclaration ne va pas renverser la table dans le monde paradoxalement fermé de la culture, mais elle illustre ce que j'appelle le soft power des classes populaires. Nous n'en sommes pas encore à une épiphanie du monde de la culture, mais au début d'une prise de conscience. Or, dans un milieu qui contribue depuis des décennies à produire des représentations qui dénigrent les classes populaires, cela n'est pas rien.

Le vote RN, pour l'heure systématiquement perdant au second tour, ne condamne-t-il pas, in fine, les classes populaires à l'invisibilité en dehors des campagnes électorales ? La réponse à cette question dépend-elle des abstentionnistes ?

Je rappelle que le RN n'est qu'un révélateur, un élément, d'un mouvement beaucoup plus vaste, qui porte sa dynamique, mais qui le dépasse. D'ailleurs, en dehors des campagnes électorales, les classes populaires ont déjà démontré qu'elles étaient tout à fait capables d'être visibles et même de continuer à offenser les gens intelligents qui nous gouvernent. Leur autonomie culturelle rend désormais possible tous les basculements sociaux ou politiques et ce d'autant plus qu'aujourd'hui la France, déjà désindustrialisée et surendettée, repose sur une dangereuse faille sismique, celle d'un État-providence qui « tient tout », mais qui est en train de se fissurer. ■

**Dernier livre paru : « Les Dépossédés » (Flammarion, 2022).*

L'image de l'Amérique qui se relève toujours



CHRONIQUE
Renaud Girard

» Lire aussi **PAGES 2 ET 4**

En se relevant, le visage ensanglanté, et en brandissant le poing, juste après avoir échappé miraculeusement à la mort, le candidat Donald Trump a incarné l'image qu'attendaient de lui des dizaines de millions d'électeurs, celle d'une Amérique qui se relève toujours.

Ses partisans dans l'État crucial de Pennsylvanie, réunis pour un meeting dans le stade de la petite ville de Butler ce samedi 13 juillet 2024 au soir, ne s'y sont pas trompés, qui criaient « *USA, USA !* », quelques secondes après l'attentat raté, face à leur leader perçant la corolle noire de ses gardes du corps du Secret Service, pour resurgir avec un air de défi.

Dans un pays qui reste bien plus profondément chrétien que l'Europe, Donald Trump a dit que seul Dieu avait pu le protéger. Il était d'autant moins difficile à l'ancien président d'invoquer le Très-Haut, que l'actuel l'avait déjà invité dans cette campagne électorale. Poussé par une cohorte de grands prêtres du Parti démocrate à passer la main en raison de signes répétés de sénilité, Joe Biden avait, le 6 juillet 2024, déclaré à l'antenne d'*ABC News* : « *Si le Seigneur tout-puissant descendait et disait : "Joe, retire-toi de la course", je me retirerais de la course.* »

Aujourd'hui, Donald Trump fait figure de grand favori pour le scrutin présidentiel du mardi 5 novembre 2024. Alors qu'il n'a que trois ans de moins que son rival démocrate, il est apparu, dans ce meeting de Pennsylvanie, comme un homme dans la force de l'âge, très réactif et combatif. En revanche, dans le premier débat télévisé de la campagne présidentielle, comme dans ses conférences de presse ultérieures, Joe Biden, 81 ans, a donné l'image d'un vieillard à la démarche peu assurée et trop souvent trahi par son cerveau.

Les États-Unis n'ont jamais été un doux agneau. C'est une nation qui a pris l'aigle comme symbole et qui a fait la guerre plus de deux cents fois depuis son indépendance en 1776. Elle a hérité du « fighting spirit » des Anglais, auquel elle a ajouté la conviction d'être une « Nouvelle Jérusalem », à qui Dieu a confié la mission de combattre la corruption du monde. C'est un pays qui a horreur de se faire marcher sur les pieds. Voilà pourquoi il a toujours aspiré à avoir un leader fort.

Il s'est débarrassé de Carter, après que la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran eut donné du pays une image de faiblesse. Il a pardonné à George W. Bush sa catastrophique invasion de l'Irak de mars 2003, lui confiant un nouveau mandat au scrutin de novembre 2004, car jamais ne flanchèrent la détermination de ce chrétien « born again » néoconservateur, ni sa certitude de remplir une mission divine, en implantant, par la force, la « démocratie » entre le Tigre et l'Euphrate. Il a aimé quand Trump, lors du Forum de Davos de janvier 2018 osa, le premier, dire droit dans les yeux aux Chinois : « *Maintenant, vous arrêtez de voler !* ». Et l'intraitable politique chinoise de Trump n'a en aucun point été remise en cause par son successeur à la Maison-Blanche.

L'Amérique, pays qui sait se relever, n'est pas qu'un slogan politique. C'est un thème qui ne se résume pas à celui de la campagne de Trump Maga (Make America Great Again). C'est d'abord, en profondeur dans la psyché américaine, la métaphore religieuse du pécheur qui parvient à se reprendre en main et à retrouver grâce aux yeux de Dieu. C'est aussi une réalité historique contemporaine que tous les Américains connaissent, et dont ils sont fiers.

Le redressement naval des Américains dans le Pacifique, après l'attaque japonaise surprise de décembre 1941 contre leur base de Pearl Harbour, et après leur départ forcé des Philippines en mars 1942, fut époustouflant. En deux grandes victoires navales, coup sur coup, dignes de l'amiral Nelson (la bataille de la mer de Corail en mai 1942, suivie de la bataille de Midway en juin 1942), les marins de l'US Navy de Nimitz reprirent le contrôle des eaux du Pacifique.

Plus généralement sur la période de la Seconde Guerre mondiale, spectaculaire fut le redressement américain diplomatique (après vingt ans d'isolationnisme) et économique (après la Grande Dépression de 1929).

On trouve le même spectaculaire redressement militaro-diplomatique de l'Amérique entre son piteux abandon du Vietnam (avril 1975) et sa brillante libération (janvier 1991) du Koweït envahi par les Irakiens, à la tête d'une très vaste coalition internationale, comprenant de nombreux pays arabes.

En septembre 2008, l'économie américaine se trouve au bord du gouffre, en raison de la folle politique des subprimes (financement d'une politique d'accession des pauvres à la propriété immobilière par la titrisation systématique d'actifs pourris). Non seulement l'Amérique se relève très rapidement de cette crise financière, mais elle parvient à en faire payer les conséquences aux Européens, qui mettront quatre fois plus de temps qu'elle à se relever.

Aujourd'hui, le dollar domine toujours la finance mondiale et l'Amérique a pris une avance quasi irrattrapable dans l'industrie du numérique. Ce n'est pas un hasard si les sociétés affichant les plus grandes capitalisations boursières ne sont ni européennes, ni chinoises, mais toutes américaines.

En août 2021, le crédit politique de l'Amérique, notamment auprès de ses alliés européens, est au plus bas, après son départ aussi chaotique que précipité de l'Afghanistan. En mars 2022, il remonte au pinacle, après que ses alliés ukrainiens, équipés et formés par elle, eurent réussi à repousser les colonnes blindées russes, descendant de Biélorussie pour s'emparer de Kiev.

Si le candidat Donald Trump sait exploiter sa chance, s'il renonce à ses slogans violents en politique intérieure pour prôner la concorde nationale, s'il n'en fait pas trop sur le thème du miraculé de Dieu, il a désormais un boulevard politique devant lui, qui peut lui permettre de revenir à la Maison-Blanche, le 20 janvier 2025.

Jusqu'à présent nourries au biberon sucré, libéral et progressiste, de l'Administration Biden, les nations européennes seraient bien avisées de se préparer sérieusement à l'hypothèse d'un retour de Trump aux affaires. Et de le faire en se coordonnant, plutôt qu'en agissant chacune de son côté. ■

« Face à la menace de l'extrême gauche, la droite doit enfin se réveiller »

» Lire aussi **PAGE 6**

JEAN-FRANÇOIS COPÉ
ET **HERVÉ MORIN**

À l'issue du second tour des élections législatives, la coalition du Nouveau Front populaire risque, si elle arrive au pouvoir, de plonger la France dans le chaos, alertent le maire (LR) de Meaux et le président (Les Centristes), de la région Normandie.

Après une campagne législative express bâtie à coups de promesses démagogiques et d'actes de violence, la « clarification » souhaitée par Emmanuel Macron n'a pas eu lieu. La France est désormais au bord de la crise de régime.

La nature ayant horreur du vide, la coalition du Nouveau Front populaire prétend imposer aux Français un gouvernement pour appliquer un programme d'extrême gauche hyperdangereux, dont les valeurs sont à l'opposé de notre universalisme républicain et dont le programme économique nous mènerait tout droit dans le gouffre. Une option d'ailleurs massivement rejetée par près de 75 % des Français, la gauche n'ayant jamais réalisé un score aussi faible.

Si Mélenchon et ses vassaux socialistes ayant ressorti toute la panoplie gauchiste du placard (communautarisme, augmentation massive des impôts et des dépenses publiques, les plus folles, déconstruction de notre appareil sécuritaire, anticapitalisme et antisémitisme…) prenaient le pouvoir, la France plongerait instantanément dans le chaos !

Le temps est donc venu que la droite de gouvernement, très majoritaire dans les collectivités locales et au Sénat, s'adresse aux millions de Français qui ne se retrouvent ni dans les inepties des extrêmes ni dans les travers du « en même temps ». Il nous faut proposer des mesures reposant sur les quatre piliers qui permettront à la politique de retrouver ses lettres de noblesse : l'ordre, le progrès social, la politique économique de l'offre, les libertés locales. Et ce, en restant attachés à nos engagements européens.

L'ordre tout d'abord qui manque tant à notre pays depuis sept ans. Ne pas entendre le message de millions de Français qui ont appelé au rétablissement de l'autorité en élisant 143 députés RN serait une erreur majeure et scellerait d'ores et déjà le résultat de la prochaine présidentielle. Il est urgent de restaurer l'ordre partout, dans la rue, à l'école, à nos frontières mais aussi dans les comptes publics. Priorité absolue : le renforcement de notre chaîne pénale et un grand plan national contre le trafic de drogue, principale cause de l'hyperviolence de notre société et qui explose non seulement dans les banlieues mais aussi dans les centres-villes et les campagnes.

À l'école, l'autorité doit faire son retour pour répondre à tous ceux qui tentent de remettre en cause les principes de laïcité, pour soutenir et protéger les professeurs qui défendent et diffusent au quotidien les valeurs de notre République, mais aussi mettre un coup d'arrêt à la dramatique baisse de niveau.

« À nos frontières, il est urgent de mettre hors d'état de nuire les filières mafieuses qui profitent des détresses et des désespoirs pour faire entrer illégalement des milliers de sans-papiers »

À nos frontières, il est urgent de mettre hors d'état de nuire les filières mafieuses qui profitent des détresses et des désespoirs pour faire entrer illégalement des milliers de sans-papiers, urgent de faire respecter la loi en agissant avec fermeté pour renvoyer les personnes sous OQTF. Enfin, dans les comptes publics aussi, il faudra mettre un terme à l'anarchie du « en même temps » : nos finances doivent se rééquilibrer sans augmentation d'impôt.

Une politique sociale audacieuse s'impose si on veut sauver notre modèle de protection pour tous les Français. Réforme de l'assurance-chômage, réorganisation hospitalière pour consacrer l'argent public à soigner et non à nourrir la bureaucratie, lutte contre les fraudes sociales. Cela passe aussi par une vraie valorisation du travail via les baisses de charges et les simplifications administratives toujours promises et jamais réalisées

Troisième pilier, amplifier la politique de l'offre déjà engagée depuis sept ans pour consolider nos entreprises et encourager les investisseurs étrangers. C'est la seule stratégie possible pour réindustrialiser notre pays, baisser le chômage, restaurer notre compétitivité et notre productivité, seuls moyens capables de donner réellement du pouvoir d'achat aux Français. Il y a urgence à adresser des messages rassurants à un monde économique aujourd'hui terrorisé par le risque de collapse qui menace notre pays. Il serait irresponsable de renoncer à tous les bénéfices du marché commun européen et de ses 450 millions de consommateurs mais aussi des conséquences du Brexit.

Rendre notre système plus efficace et le sortir de l'impuissance par une régionalisation et une décentralisation poussées, avec un réexamen du rôle des agences et des autorités administratives qui ont créé de la bureaucratie et rendu l'État impuissant.

Dans des domaines aussi essentiels que la sécurité, l'éducation, la santé, le développement durable ou la prospérité économique les élus locaux sont en première ligne pour permettre aux Français de donner le meilleur d'eux-mêmes. Il y a tout à faire pour alléger un État omnipotent et trop arrogant.

Puis, viendra le moment venu une réflexion sur la réforme indispensable de notre Constitution aujourd'hui bloquée, avec un président revenu à sa juste place… Voilà deux ans que RN et LFI prospèrent sur l'inefficacité des partis de gouvernement et que les Français n'en peuvent plus des grandes annonces et des demi-mesures. C'est pourquoi nous appelons tous nos amis de droite et du centre à se rassembler pour formuler des propositions qui seront utiles pour les prochaines années, chacun ensuite favorisant l'émergence de compromis et de décisions cohérentes avec la gravité de la situation de la France, par voie de décrets et, sans grandes lois, nouvelles, tant au Parlement qu'au gouvernement. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International), Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18 h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11 .
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de :
Édition nationale
1er cahier 22 pages
Cahier 2 Économie 6 pages



Évoquant en détail toutes les tortures dont il faut user pour faire avouer les sorciers, le *Malleus Maleficarum* va devenir le bréviaire des inquisiteurs dès sa parution en 1487.

LUIS BARRON/EYEPIX VIA ZUMA PRESS WIRE/ ALAMY VIA REUTERS CONNECT

Un « pacte avec le diable »

Jacques de Saint Victor

À la fin du Moyen Âge, les autorités ecclésiastiques associent sorcellerie et hérésie, tandis que l'Occident vit des crises (Grande Peste, Grand Schisme). Des théologiens élaborent le scénario du « pacte avec le diable » et du sabbat, qui sera à la source de procès iniques.

En 1487 paraît à Strasbourg le *Malleus Maleficarum*, (« le marteau des sorcières »), un livre écrit par deux dominicains, Heinrich Kramer, dit Institoris, et Jacob Sprenger. Cet essai exploitant la vogue de persécutions des sorcières et des sorciers va devenir le bréviaire des inquisiteurs. Plus d'une trentaine d'éditions se sont, grâce à la naissance de l'imprimerie, succédé entre 1486 et 1669 et ont contribué à forger, dans les consciences occidentales, ce que l'historien Carlo Ginzburg a appelé un *« stéréotype hostile »*, celui de la sorcellerie maléfique, qui prend ses racines dans la plus haute Antiquité, et peut-être même au-delà, mais qui devient une machine à exterminer seulement au début de l'époque moderne. Les historiens s'accordent tous pour affirmer que la répression de la sorcellerie appartient à cette période charnière et assez tardive qui va de la fin du Moyen Âge, au XIVe siècle, jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle.

La sorcellerie n'était pourtant pas ignorée des temps antiques mais elle n'y était pas persécutée de façon systématique. Les sorcières et autres jeteuses de sort faisaient même partie de l'imaginaire païen. Michelet affirme que *« le paganisme grec commence par la sibylle et finit par la sorcière »*. Circé et sa nièce, Médée, sont, dans le panthéon mythologique, des figures inquiétantes d'ensorceleuses mais la magie n'en demeure pas moins banale et elle atteint même son apogée au début du Bas Empire romain. L'Église primitive s'attachera surtout à lutter contre les superstitions mais ne se souciera guère de la sorcellerie, qu'elle méprise et associe à la niaiserie populaire. Du reste, la Bible ne connaît ni le pacte satanique, ni le sabbat, ni les sectes de sorciers que l'imaginaire des inquisiteurs médiévaux va bientôt élaborer.

À partir de la naissance de l'Inquisition au XIIIe siècle, prévue au départ pour réprimer les hérésies du midi de la France (Cathares), l'idée commence à se répandre qu'une secte de sorciers conspire à la destruction de la religion chrétienne. Des théologiens échauffés développent l'idée qu'il existerait un *« contrat synallagmatique »* entre le diable et les sorciers, le fameux « pacte avec le diable », qui impliquerait l'abandon de la foi chrétienne au profit de Satan. Ce crime de sorcellerie, évoquée dès la bulle pontificale *Vox in Rama* (1233), tombe fatalement sous la coupe des tribunaux d'inquisition. Les inquisiteurs conçoivent alors la *« secte des sorciers »* à l'image des sectes hérétiques. Ils présument que les sorciers forment des Églises sataniques, rivales de l'Église de Rome, et qu'ils se retrouvent dans des assemblées secrètes, les fameux sabbats, où ils parodient le culte chrétien. Ces réunions démoniaques, affirme Carlo Ginzburg dans son livre célèbre *Le Sabbat des sorcières*, seraient le « point d'arrivée » de préjugés *« projetés successivement, au cours d'un millénaire et demi, sur les juifs, les chrétiens, les hérétiques du Moyen Âge »*, les lépreux et, en fin de compte, les sorciers. Les inquisiteurs auraient, selon la thèse classique, retourné les « stéréotypes hostiles » frappant jadis les chrétiens contre les sorciers. La torture aidant, les accusés de sorcellerie vont vite livrer aux inquisiteurs le récit qu'ils veulent entendre (voire qu'ils suggèrent). Ainsi se met en place une fiction délirante dénuée de tout fondement mais à laquelle adhèrent, nous le verrons, même les esprits les plus brillants, comme l'un des plus grands juristes français, Jean Bodin (4e volet de cette série).

À partir du moment où ils ont exterminé les hérésies cathares et vaudoises, persécuté les fraticelles et dolciniens puis expulsé les juifs, les tribunaux d'inquisition se retrouvent plutôt désœuvrés et vont commencer à se tourner vers la chasse aux lépreux et à la sorcellerie au moment où se clôt le « beau Moyen Âge »

À partir du moment où ils ont exterminé les hérésies cathares et vaudoises, persécuté les fraticelles et dolciniens, des hérétiques violents se réclamant de Saint-François, comme on peut le voir dans *Le Nom de la rose*, puis expulsé les juifs, les tribunaux d'inquisition se retrouvent plutôt désœuvrés et ils vont commencer à se tourner vers la chasse aux lépreux et à la sorcellerie au moment où se clôt le « beau Moyen Âge ». Ce contexte politique est en effet crucial. Par contraste avec la renaissance brillante du XIIIe siècle, les années 1300-1400 sont marquées par de nombreux troubles en Occident : la Grande Peste commence à se diffuser à partir de 1348, au moment même où certains royaumes comme la France sont dévastés par des guerres interminables (guerre de Cent Ans), entraînant famines et insécurité, tandis que la chrétienté est plongée dans la division du Grand Schisme (1378-1417). La chute de Constantinople sous les coups de butoir des Turcs, mettant définitivement fin aux derniers restes de l'Empire romain chrétien, va renforcer cette impression de fin du monde. Dans un contexte aussi troublé, les hommes développent des pensées apocalyptiques. La peur du diable agissant dans le monde s'exacerbe. L'église commence à s'en soucier et la bulle pontificale de 1326, *Super illius specula*, du pape Jean XXII associe hérésie et sorcellerie. Ce pape français d'Avignon, né à Cahors en 1244 (mort à Avignon en 1334), aurait, selon l'historien Alain Boureau, joué un rôle décisif dans la répression de la sorcellerie.

Ainsi se diffuse en Occident, selon un processus fort complexe qu'il faut ici résumer de façon trop rapide, faute de place, l'idée d'un monde où le diable agirait sur terre par le biais de sorciers se rendant au sabbat en s'élevant dans les airs (souvent sur leurs balais) pour rencontrer Lucifer. La sorcellerie se développe alors surtout dans les régions alpines et, selon Carlo Ginzburg, cette géographie aurait une grande importance. Les Alpes seraient en effet un conservatoire des vieilles croyances chamaniques venant par les Scythes de Sibérie et cela serait la preuve, selon Ginzburg, que l'imaginaire de la sorcellerie ne serait pas seulement, comme le veut la thèse classique (celle de Norman Cohn), une reprise de vieux cultes païens (culte de Diane), mais tirerait ses racines de pratiques encore plus anciennes. Ginzburg affirme que certains thèmes, comme celui du sabbat, ou la métamorphose des hommes en loups (lycanthropie), ou la conception du diable lui-même, souvent décrit comme boiteux (le fameux « diable boiteux »), seraient un héritage de cette croyance puisée chez les peuples des steppes. L'auteur émet l'hypothèse que la sorcellerie reprendrait d'anciens rituels chamaniques, comme cette idée que certains individus affectés de troubles ambulatoires accompliraient des voyages au pays des morts pour y révéler des choses cachées.

Le succès du « Malleus Maleficarum » va donner naissance à une fausse science fort prolixe à la Renaissance, la démonologie, engendrant un processus exterminatoire qui va ensanglanter l'Europe

Dans ce contexte nouveau, deux professeurs de théologie, Heinrich Kramer, dit Institoris, et Jacob Sprenger, vont commencer au XVe siècle à hanter les régions alpines à la recherche des sorcières. Ils sont très efficaces, multiplient les arrestations. Ils accusent à Ravensburg une cinquantaine de femmes de sabbat et les brûlent. Fort de sa réputation, Kramer se rend ensuite comme inquisiteur dans la région d'Innsbruck. Mais il est mal reçu par l'évêque local, qui fait libérer les femmes accusées de sorcellerie. Le prélat force même le théologien à quitter le Tyrol. Furieux, Kramer alerte Rome sur la nécessité de réagir *« au milieu des calamités d'un siècle qui s'écroule »*. Le pape Innocent VIII publie la bulle *Summis desiderantes*, qui dénonce en 1484 la sorcellerie venant de *« maintes personnes, de l'un et l'autre sexe »*, accusant au passage autant les sorciers que les sorcières. Ce texte, qui cite ses *« très chers fils »* Sprenger et Institoris, n'a alors qu'une portée très circonstanciée. Mais, avec une grande habileté, les deux théologiens vont publier deux ans plus tard leur fameux *Malleus Malificarum* en plaçant en préface de leur livre la bulle pontificale, comme si elle approuvait le contenu de leur livre. Et c'est ainsi que cet ouvrage terrible, qui évoque en détail toutes les tortures qu'il faut user pour faire avouer les sorciers – certains historiens anglo-saxons n'hésitent pas à comparer ce livre au *Mein Kampf* de Hitler par le mal qu'il a fait – va contribuer à fixer un nouvel imaginaire fantasmagorique et devenir le « code de l'inquisition des sorciers ». Car si le texte ne fait que citer sans grande originalité bien des pratiques diaboliques déjà établies, il va surtout dans sa troisième partie forger le cadre répressif contre les sorciers et servir de guide à tous les inquisiteurs.

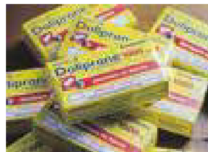
Le succès de ce texte va donner naissance à une fausse science fort prolixe à la Renaissance, la démonologie, engendrant un processus exterminatoire qui va ensanglanter l'Europe. Si les femmes seront plus condamnées que les hommes dans ces procès en sorcellerie (dans un rapport significatif de 80 % à 20 %), elles le doivent en partie à l'extrême misogynie de Sprenger et Institoris qui sont obsédés par la lascivité et la méchanceté des femmes, selon leurs dires. Le propos de ces deux théologiens témoigne de tout le danger d'un discours pseudoscientifique. Ils se piquent par exemple d'étymologie de bazar. Ainsi le *Malleus* prétend que le mot femina vient de *fe* et *minus*, *« moindre par la foi »*. On croirait les explications de certains écologistes de salon n'ayant jamais fait de physique mais dissertant doctement sur les signes de la fin du monde en ayant comme seuls bagages quelques études de sciences politiques.

Ce serait une erreur de croire que seules les femmes sont accusées de sorcellerie. Ce rapport peut changer dans certaines régions. Ainsi, Carlo Ginzburg rappelle qu'en Islande, sur 125 cas de sorcellerie, on n'a brûlé que 9 femmes, et dans le Frioul, le nombre de sorciers exécutés est à peu près égal à celui des sorcières. En réalité, les sorcières s'attaquent à tous ceux qui vivent en marge des communautés et ce sont souvent des veuves, des femmes isolées, mais cela peut toucher aussi des hommes exclus ou mal vus. Ainsi Carlo Ginzburg note que ce n'est pas la « féminité » mais la « marginalité » qui condamne les victimes de sorcellerie. *« Expliquer ce phénomène par la misogynie des inquisiteurs*, insiste Carlo Ginzburg, *serait simpliste. »* Notre époque a pourtant sauté à pieds joints dans ce simplisme.

En France, la répression a plus vite pris une tournure laïque qu'en Allemagne ou en Italie, où l'Inquisition est restée plus forte. Au XIVe siècle, les procès en sorcellerie vont rapidement être récupérés par la justice royale et l'Inquisition cesse d'être compétente dès le règne de François Ier. Mais la marginalisation de la justice ecclésiastique ne signifie nullement un assouplissement de la répression. Bien au contraire. La justice laïque va se montrer bien plus cruelle que celle de l'Église. C'est le début de ce qu'un historien, Jules Baissac, a appelé en 1890 les *« Grands Jours de la sorcellerie »*. ■

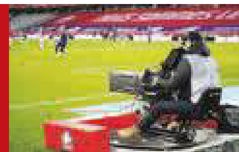
Retrouvez demain :
De terribles procès écrits d'avance

LE FIGARO économie



PHARMACIE
SANOFI FAIT FI DE LA DISSOLUTION POUR CÉDER DOLIPRANE AU PLUS OFFRANT PAGE 27

DROITS DU FOOT
L'ADDITION RISQUE DE FLAMBER POUR LES AMATEURS DE LA LIGUE 1 PAGE 28



Le gouvernement repousse les mesures impopulaires

En quelques jours, l'exécutif a annoncé le maintien des règles de l'assurance-chômage jusqu'au 30 septembre et refusé la hausse demandée des prix de l'électricité.

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) souhaitait augmenter légèrement les tarifs de l'électricité au 1er août afin de financer les réseaux. Les ministres de Bercy ont, ce lundi, mis leur veto. Bruno Le Maire déclare vouloir éviter les à-coups sur les factures des Français. Derrière le choix de repousser cette mesure impopulaire, le gouvernement - toujours à la recherche d'une coalition - tente un nouveau rapprochement avec la gauche de l'Assemblée nationale. C'est la même logique qui a poussé le premier ministre à annoncer, jeudi dernier, le maintien des règles en vigueur de l'assurance-chômage au moins jusqu'au 30 septembre. En attendant, ce sont les finances publiques du pays qui continuent à se dégrader. La Cour des comptes lance une nouvelle alerte sur la trajectoire prévue par le gouvernement, qui repose selon elle sur *« des hausses importantes, mais implicites et non documentées, de prélèvements obligatoires »* pour les deux prochaines années. Le Comité de suivi des retraites (CSR), lui, se demande si le niveau actuel des pensions est tenable.

→ LE MONTANT DES RETRAITES DANS LE VISEUR → LA COUR DES COMPTES PRÉDIT DES HAUSSES D'IMPÔTS PAGES 24 ET 25

WANG SHEN / XINHUA VIA AFP ; MBRUXELLE - STOCK.ADOBE.COM ; SYLVAIN LEFEVRE / HANS LUCAS VIA AFP ; OHM ENERGIE



La morosité des Chinois pèse sur la consommation et sur la croissance

La morosité gagne les Chinois, de moins en moins enclins à consommer. Le PIB n'a progressé que de 4,7 %, en deçà des prévisions. Accentuant la pression sur les autorités, réunies en conclave sur la stratégie économique.

PAGES 26 ET 27

> FOCUS

À LA PEINE, BURBERRY SE SÉPARE DE SON PATRON

Empêtré dans une stratégie laborieuse de montée en gamme depuis 2017, le roi britannique du trench-coat Burberry n'en finit plus d'enchaîner les déceptions. Lundi, la marque au tartan a fait état, avec quelques jours d'avance sur le calendrier prévu, d'une activité à nouveau fortement ralentie sur les trois premiers mois de son exercice 2024-2025, clos le 29 juin. Avec un chiffre d'affaires en retrait de 20 % sur la période, à 458 millions de livres (544 millions d'euros), le groupe peine toujours, dans un marché ralenti, à récolter les fruits de son repositionnement sur du luxe moderne *« de tous les jours »*.

Malgré un élargissement de son offre sur la maroquinerie, il reste très centré sur la mode et le prêt-à-porter, et n'a pas réussi à élever suffisamment son positionnement pour être moins dépendant de la clientèle aspirationnelle. Sans inflexion de tendance, Burberry s'attend même à une perte opérationnelle sur la première partie de son exercice. Il a annoncé qu'il couperait son dividende cette année, une annonce fort mal accueillie à la Bourse de Londres, où son titre a cédé lundi plus de 16 %. Depuis le début de l'année, sa capitalisation a presque été divisée par deux. Face à ces déboires en série, le groupe a annoncé le remplacement immédiat de son directeur général, Jonathan Akeroyd, par Joshua Schulman, ancien patron des marques américaines Michael Kors et Coach. Gerry Murphy, le président du conseil, assure que cette décision ne traduit pas de rupture stratégique sur la montée en gamme, la diversification et la direction artistique de la marque.

OLIVIA DÉTROYAT

le PLUS du FIGARO ÉCO

PORTUGAL
Vers une baisse de l'impôt sur les sociétés à 15 % PAGE 25

LA SÉANCE
DU LUNDI 15 JUILLET 2024

CAC 40	7632,71	-1,19%
DOW JONES	40344,95	+0,86%
ONCE D'OR	2380,00	(2365,00)
PÉTROLE (Brent)	84,940	(85,280)
EUROSTOXX 50	4986,07	-1,13%
FOOTSIE	8182,96	-0,85%
NASDAQ	20494,34	+0,80%
NIKKEI	41190,68	-2,45%

L'HISTOIRE

Le fournisseur d'électricité Ohm Énergie lourdement sanctionné

C'est une amende record. Ohm Energie s'est vu infliger une sanction de 6 millions d'euros par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Le fournisseur alternatif est sanctionné *« pour avoir commis un abus du droit d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) au cours des années 2021 et 2022 »*, précise le gendarme de l'énergie. Ohm, qui conteste, a annoncé lundi son intention de demander au Conseil d'État « l'annulation » de cette décision. Cette sanction est l'aboutissement d'une enquête lancée en septembre 2022, quand les prix de gros de l'électricité étaient au sommet en Europe. La flambée des cours au début de cette année-là, nourrie par la reprise post-Covid et la guerre en Ukraine, avait poussé le gouvernement à soutenir les fournisseurs alternatifs en augmentant les volumes d'Arenh de 20 %. Ohm a ainsi pu acquérir des volumes bon marché supplémentaires au moment où il avait démarché de nombreux clients, dont il s'est ensuite séparé lorsque les prix étaient au plus fort pour revendre cette énergie à des tarifs élevés sur les marchés, détaille la CRE. À cette période-là, le mégawattheure obtenu au tarif Arenh à 42 euros se négociait à 600 euros. Fondé en 2018, Ohm Énergie est aussi dans le collimateur du Médiateur national de l'énergie, qui lui a attribué un « carton rouge » pour ses pratiques commerciales, ainsi qu'à trois autres fournisseurs. Pour ce qui est de l'abus présumé d'Arenh, le gendarme de l'énergie enquête sur les pratiques de deux autres opérateurs. ■



MAXENCE FONTAINE

Macy's met fin aux négociations avec ses prétendants

Après plusieurs mois de discussions, la chaîne de grands magasins américaine Macy's a finalement mis fin aux discussions avec les fonds d'investissement Arkhouse Management et Brigade Capital Management, sur leur offre de rachat. Ces négociations n'ont pas permis de *« déboucher sur une proposition réalisable avec un financement certain, pour une valeur convaincante »*, a indiqué le groupe dans un communiqué publié lundi.

En mars dernier, Macy's, en difficulté depuis des années, avait engagé des discussions avec les deux fonds qui avaient proposé une offre de rachat à 6,6 milliards d'euros de dollars, après avoir déjà mis sur la table 5,8 milliards. Puis, en juin, leur offre avait été relevée à 24,80 dollars par titre, soit autour de 6,8 milliards de dollars, selon les chiffres de l'AFP. Un montant que le conseil d'administration de Macy's a jugé *« non convaincant »*. Par ailleurs, le groupe a estimé que les documents de financement étaient *« insuffisants pour donner au conseil d'administration l'assurance qu'une offre pleinement engagée, financée et viable pourrait être obtenue dans un délai raisonnable »*.

Symbole du shopping aux États-Unis, Macy's fait partie de ces grands magasins qui, après avoir séduit nombre de consommateurs jusqu'aux années 1990, font face à des difficultés et doivent réinventer leur modèle économique pour rebondir. Pénalisées par l'essor du commerce en ligne, ces chaînes ont, en outre, subi de plein fouet la crise du coronavirus. En 2023, l'enseigne a vu son chiffre d'affaires reculer de 5,5 %, à 23,1 milliards de dollars en 2023. Son bénéfice net est passé de 1,17 milliard de dollars à 105 millions de dollars.

M. MA. (AVEC AFP)

Énergie, assurance-chômage : à la recherche d'une le gouvernement renonce aux mesures gênantes

Anne de Guigné et **Thomas Engrand**

Les ministres de Bercy ont refusé d'augmenter les prix de l'électricité comme le recommandait la Commission de régu

« *Renoncement à la réforme de l'indemnisation du chômage, renoncement à la hausse des tarifs de l'électricité. Le vote pour le Nouveau Front populaire a déjà eu la peau de deux réformes antisociales. Imaginez quand nous aurons un premier ministre.* » Fabien Roussel, le secrétaire national du PCF, a eu beau jeu, ce lundi, d'ironiser sur la décision de Bercy de ne pas suivre la recommandation de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette dernière souhaitait augmenter légèrement les tarifs de l'électricité au premier août afin de financer les réseaux. Les ministres ont mis leur veto. Pas question, pour eux, d'accepter la demande de la CRE d'une hausse de près de 5 % du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (Turpe), l'un des trois composants du prix de l'électricité.

Une telle décision aurait provoqué une augmentation d'environ 1 % de la facture annuelle des 22 millions de ménages et d'entreprises soumis au tarif réglementé de l'électricité, soit en moyenne 12 euros par foyer, selon les calculs de Bercy. « *Conformément à mon engagement, les prix de l'électricité baisseront de 15 % en février prochain. Je refuse toute augmentation des factures en août. Les consommateurs ont droit à la stabilité et à la visibilité des prix* », a réagi Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, contraint d'expédier les affaires courantes tant qu'aucune majorité ne se dégage de l'Assemblée. Son voisin de Bercy, à l'Industrie, Roland Lescure, a salué de son côté une « *décision de bon sens et de protection d'une hausse inutile des tarifs pour les consommateurs* ».


BERTRAND GUAY / AFP

« Suspendre la réforme de l'assurance-chômage est un gage qui montre qu'on a entendu le message des Français, le message des urnes »
Gabriel Attal Premier ministre

Un premier pas vers le NFP

L'exécutif déclare vouloir éviter les à-coups, alors que Bruno Le Maire avait annoncé, il y a quelques semaines, une diminution à venir des factures d'électricité de 10 % à 15 % d'ici à février prochain sous l'effet de la forte baisse des prix sur les marchés de gros. Le ministère évoque aussi un souci d'« *apaisement alors que ces enjeux d'électricité ont occupé une place importante dans les débats électoraux* ». Même si l'inflation a nettement reflué depuis quelques mois, les Français restent en effet traumatisés par l'épisode de crise énergétique provoquée par le début de la guerre en Ukraine. Baisse de la TVA sur le carburant, sur l'énergie, sur l'électricité, le gaz et le fioul du côté du RN, « *gel immédiat des prix* » grâce à un nouveau bouclier tarifaire pour le Nouveau Front populaire… La campagne législative avait laissé libre cours aux propositions les plus démagogiques.

Dans le contexte de grande incertitude politique qui domine depuis le second tour des législatives, les ministres ont donc préféré laisser carte blanche au prochain gouvernement sur ce sujet sensible. Gabriel Attal, quant à lui, tente clairement un rapprochement avec la gauche de l'Assemblée. Dès le soir du premier tour, le premier ministre a ainsi décidé de faire un premier pas vers le Nouveau Front populaire en « *suspendant* » le durcissement des règles de l'assurance-chômage. Alors qu'il avait, dans un premier temps, été question de prolonger les règles en vigueur d'un mois, celui qui est encore locataire de Matignon a finalement indiqué jeudi dernier qu'elles s'appliqueraient au moins jusqu'au 30 septembre.

La réforme voulue par le gouvernement devait notamment rendre l'accès à l'indemnisation plus difficile afin d'éviter les allers-retours entre les contrats courts et France Travail et d'accompagner le recul de l'âge de départ à la retraite en modifiant l'accompagnement des demandeurs d'emploi seniors. Elle « *pourra ainsi faire l'objet d'aménagements, de discussions entre forces républicaines. Il s'agit du premier acte de Gabriel Attal dans l'esprit des futures majorités de projets et d'idées qu'il a évoquées ce soir* », avait expliqué le

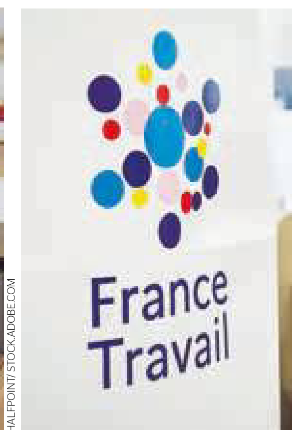

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

« Il faut favoriser une meilleure visibilité des consommateurs et éviter des effets trompe-l'œil inquiétants et néfastes »
Roland Lescure Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie



ÉLECTRICITÉ Hausse des tarifs abandonnée.


DENIS CHARLET / AFP ; HALFPOINT/ STOCK.ADOBE.COM
RETRAITE Changement des règles de calcul des pensions.



Le montant des retraites dans le viseur

Marie-Cécile Renault

Mauvaise nouvelle. Après le relèvement de l'âge de départ en retraite à 64 ans, les Français doivent s'attendre, à plus ou moins brève échéance, à un changement des règles de calcul des pensions. C'est ce que recommande le Comité de suivi des retraites (CSR), un groupe d'experts chargés d'éclairer les pouvoirs publics sur les décisions à prendre, sur la base du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) publié chaque année en juin.

Sur le constat, rien de nouveau : « *les déficits subsistent* », alerte le CSR, qui recommande que « *des réponses y soient apportées* ». Le déficit des retraites va se creuser pour atteindre en moyenne de 0,5 point de PIB sur l'horizon de 25 ans et même 0,8 point de PIB en 2070. Cette persistance des déficits peut surprendre, un an après la mise en œuvre d'une nouvelle réforme. Mais « *si la réforme a durci les critères d'âge, ceci a été et sera en partie contrebalancé par des effets positifs à court ou long terme sur le niveau des pensions, et plus spécifiquement les petites pensions. Pour le système de retraite, l'effet financier est amoindri d'autant* », note le CSR.

Mais alors que faire ? Le Comité exclut d'emblée de puiser dans les réserves des régimes qui en possèdent. Les plus importantes sont celles de l'Agirc-Arrco, un magot de 70 milliards d'euros que l'État a souvent été tenté de préempter. Mais juridiquement, elles appartiennent aux cotisants du régime. Relever encore l'âge de départ, qui vient tout juste de passer à 64 ans, est également « *temporairement exclu* », note le CSR. Et ce, même s'il recommande d'envisager, « *à un horizon à préciser* », un couplage de l'âge de départ avec l'évolution de l'espérance de vie - ce qu'avait commencé à introduire la réforme de 2003. En attendant, reste deux autres leviers possibles. Soit augmenter le taux de cotisation. « *Mais on est déjà à 28 % de taux de cotisation, le maximum fixé par la loi de 2014* », note Didier Blanchet, président du CSR. Certes ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. Mais relever le taux de cotisation reviendrait à augmenter le coût du travail, nuirait à la compétitivité des entreprises et se retournerait contre l'emploi.

Mettre en place des garde-fous

Reste donc le niveau des pensions, dernier levier d'ajustement. « *La seule alternative à la hausse de cotisations serait la mise en œuvre de mesures discrétionnaires sur le niveau de vie relatif des retraités* », indique l'avis. Et le CSR n'y va pas par quatre chemins : il plaide pour « *une remise à plat des règles d'indexation* ». En clair, cela revient à changer les méthodes de calcul des pensions, soit au moment du départ en retraite en révisant « *le taux de remplacement* » (c'est-à-dire ce que la pension représente en pourcentage du dernier salaire perçu), soit après le départ en jouant sur les règles « *d'évolution de la pension après sa liquidation* ». Les deux options mettraient davantage les retraités à contribution. Et ce, même si le CSR recommande de mettre en place des « *modulations* » ou « *garde-fous* » pour éviter des ajustements « *trop brutaux* » et « *protéger les plus petites retraites* » dans « *un esprit d'harmonisation des pratiques entre régimes* ».

Agir sur le taux de remplacement « *a l'inconvénient de n'affecter que le flux de nouveaux retraités* », qui sont déjà touchés par la réforme Macron de 2023. En revanche, le levier qui n'a pas été activé est celui de « *la sous-indexation des pensions déjà liquidées* », note le CSR. Et pour cause, le gel des pensions - qui engendre une perte de pouvoir d'achat relative des retraités en période d'inflation - avait déjà été sollicité avant la crise sanitaire, en sus d'une bascule de cotisations sociales vers la CSG, également à l'avantage des actifs. « *Il est très problématique d'avoir à reprendre aux retraités une partie de ce qui leur a été accordé à la liquidation et qu'ils considèrent comme le retour qui leur est dû sur leurs cotisations passées*, reconnaît Didier Blanchet, président du CSR. *Des mesures de sous-indexation discrétionnaires ou d'augmentation de la fiscalité des retraites sont donc des expédients peu satisfaisants.* »

Mais aucun responsable politique ne s'est aventuré sur ce terrain miné durant les dernières élections législatives. Au contraire, le RN comme le NFP ont fait du retour de la retraite à 60 ans un impératif. « *S'il y avait de l'argent, pourquoi pas. Mais on ne voit pas comment gérer une telle promesse* », affirme Didier Blanchet. « *On pourrait permettre aux gens de partir à 60 ans mais avec un taux de remplacement très bas. Le problème, c'est qu'en deuxième partie de retraite, leur pouvoir d'achat sera très faible et ils risquent de se retrouver à la charge de la collectivité, d'autant que peut en plus se poser alors le sujet de la dépendance* », conclut-il. ■

La Cour des comptes prédit des haus

Julie Ruiz Perez

« *Rétablir l'ordre par la lumière.* » Conscient du grandiloquent de l'adage de la Cour des comptes, son premier président, Pierre Moscovici, n'a néanmoins pas pu s'empêcher de le citer en présentant, ce lundi, le rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques. Effectivement, la situation des comptes publics est obscure. Après une « *très mauvaise année en 2023* » - où le déficit s'est établi à 154 milliards d'euros, bien au-delà des prévisions du gouvernement -, la cour juge que « *des risques importants pèsent sur la trajectoire de l'année en cours* », notamment car les hausses de recettes et les économies (25 milliards, en tout) promises par le gouvernement pour la respecter restent en majeure partie dans « *le flou* ». Ce flou est évidemment renforcé par la situation politique. Toute la trajectoire actuelle de réduction des déficits peut se trouver bouleversée par un prochain gouvernement, dont on ne connaît littéralement pas la couleur.

Cette future équipe sera contrainte de corriger la copie budgétaire du gouvernement sortant, si on en croit la Cour des comptes. Pour rappel, avant les élections législatives, l'objectif affiché était de ramener le déficit sous la barre symbolique des 3 % de PIB en 2027. Or, même si cette ambition reste « *en deçà de celle affichée par les autres grands pays européens* », elle est jugée « *peu réaliste* » par la cour. Aujourd'hui, la trajectoire prévue supposerait une hausse des prélèvements obligatoires de près de 21 milliards d'euros en 2025-2026. Cette hausse des recettes, contrairement à la justification mise en avant par Bercy ce lundi, ne peut s'expliquer par le « *dynamisme spontané des impôts* », tance le rapport. Ainsi, le programme de stabilité intègre « *des mesures de hausses d'impôts d'ampleur, à hauteur de 15 milliards d'euros en 2025 (0,5 point de PIB) et de 6,2 milliards d'euros en 2026 (0,2 point de PIB), soit 21,2 milliards à cet horizon* », détaille les experts de l'institution. La nature de ces éventuelles hausses d'impôts est encore aujourd'hui nimbée de mystère. « *L'extinction du bouclier tarifaire y contribuera à hauteur de 4 milliards en 2025, mais le reste des mesures envisagées, de l'ordre de 17 milliards, n'est pas précisé.* »

« Un besoin d'ajustement »

Le gouvernement actuel a-t-il préparé ces nouvelles mesures fiscales ? Bruno Le Maire indique simplement que son administration est à l'œuvre pour laisser à son successeur un dispositif de taxe renforcée sur les superprofits des énergéticiens prêt à être appliqué dès le budget 2025, ainsi qu'une mesure qui permettrait de taxer les rachats d'actions. Celles-ci devraient rapporter près de 3 milliards d'euros, selon Bercy, si le prochain gouvernement décidait de les mettre en œuvre. En revanche, pour le reste des augmentations de recettes prévues, « *on ne sait pas* », résume Pierre Moscovici.

Une chose est certaine, alors que la charge de la dette explose (83 milliards d'euros prévus en 2027), la tentation d'augmenter les impôts pour équilibrer les comptes se présentera avec intensité au prochain gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite. Si elle est tentante, l'idée est loin d'être une solution mira-

coalition,

lation de l'énergie.

ministère de Travail, quelques heures après l'annonce. Ce faisant, Gabriel Attal répondait à une demande du NFP. Celui-ci avait clairement annoncé pendant la campagne qu'en cas d'arrivée au pouvoir ce projet voulu par Emmanuel Macron serait abandonné. *« Ce sera l'une de nos premières mesures »*, assurait même fièrement Olivier Faure, premier secrétaire du PS, lors de la présentation du programme commun de la gauche. Selon lui, la réforme aurait *« jeté dans la misère des milliers de jeunes et d'aînés »*.

Pour la macronie, il s'agit d'un vrai renoncement. Pire, un virage à 180 degrés par rapport aux promesses faites ces dernières semaines. Pendant la campagne, le premier ministre, puis la ministre du Travail, Catherine Vautrin, avaient assuré que le décret serait bien pris *« d'ici au 1er juillet »* . Date à laquelle, les précédentes règles régissant le régime d'assurance-chômage devenaient caduques. Officiellement, le projet n'est que *« suspendu »* et pas abandonné. Toutefois, la probabilité d'assister à un durcissement des règles visant les demandeurs d'emploi dans les prochains mois paraît plus faible que jamais. ■



ASSURANCE-CHÔMAGE Durcissement des règles d'indemnisation suspendu.

GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Véronique Guillermard

Le géant européen Airbus estime que les compagnies aériennes achèteront 42 430 nouveaux avions entre 2024 et 2043.



Les appareils les plus récents, tels que l'A350, sont conçus pour voler avec 100 % de carburants d'aviation durables (SAF).

MIKE MAREEN - STOCK.ADOBE.COM

L'Asie, prochain moteur de l'essor du transport aérien

Toujours plus d'avions sillonnant le ciel. Dans sa dernière étude de marché, Airbus prévoit un quasi-doublement de la flotte en service, entre 2024 et 2043, à 48 230 appareils. Sur la période, les compagnies aériennes auront besoin de 42 430 avions neufs, dont 33 510 moyen-courriers de type A320neo ou Boeing Max, et 7 980 long-courriers de type A350 ou 787-777. Le solde concerne les appareils cargos, destinés au fret (2 400 exemplaires). Quelque 5 800 avions, actuellement en service, seront encore en opération dans vingt ans, précise l'étude.

La majorité (55 %) des achats d'avions neufs sera destinée à accompagner la hausse du trafic aérien. *« À court terme, le trafic aérien va connaître une forte croissance, de 8 % en moyenne, entre 2024, année où il devrait dépasser les 5 milliards de passagers, et 2027. Puis le trafic devrait ensuite progresser de 3,6 % par an entre 2027 et 2043 »*, développe Joost van der Heijden, directeur du marketing d'Airbus. Les compagnies vont aussi poursuivre le renouvellement de leurs flottes avec des avions de nouvelle génération, plus efficaces, moins gourmands en carburant (– 25 % en moyenne), donc moins polluants. Le segment des long-courriers entrant dans une vague de remplacement très dynamique, la part des avions de dernière génération devrait représenter plus de 80 % de la flotte en service, contre 30 % en 2023.

Faire de telles prévisions à vingt ans, alors que le monde traverse une période de troubles et de fortes tensions, est un pari risqué. *« Notre scénario s'inscrit dans un environnement marqué par un important niveau d'incertitude »*, reconnaît Bob Lange, responsable des analyses de marché d'Airbus. Mais le géant européen assure avoir confiance dans sa vision de long terme du marché. En effet, le trafic aérien a déjà démontré sa résilience en se redressant très fortement après chaque crise (attentats terroristes de 2001 aux États-Unis, crise financière de 2008, Covid en 2020). *« Les fondamentaux de la demande restent très solides »*, assure Bob Lange. Parmi ces derniers, la hausse du PNB (+ 2,6 % par an sur vingt ans) et du commerce mondial (+ 3,1 %), la croissance de la population (+1,3 milliard d'humains d'ici à 2043), la poursuite de l'urbanisation (+1,5 milliard de personnes vivant en ville) ainsi qu'une classe moyenne enrichie de 1,7 milliard de personnes, capables de dégager assez de revenus pour s'offrir un voyage aérien. En effet, plus de 80 % de la population mondiale n'a jamais pris l'avion.

Réduire l'empreinte carbone

« Notre industrie a bénéficié de la mondialisation : nous anticipons un ralentissement de cette dernière mais pas un retour en arrière », insiste Joost van der Heijden. La hausse du trafic sera toutefois soutenue, selon l'étude, par le dynamisme des vols intérieurs dans les économies émergentes : + 7 % par an en Inde, + 5,6 % dans les pays asiatiques et + 5 % en Chine. Cette dernière dépassera les États-Unis, en devenant le premier marché aérien mondial. A contrario, la croissance du trafic aérien sera plus faible dans les zones matures : + 1,7 % aux États-Unis et en Europe et + 2,6 % pour les liaisons transatlantiques. Dans de nombreux pays, *« l'avion s'impose comme l'option la plus économique et la plus efficace pour voyager lorsque les moyens terrestres sont rares* (c'est le cas des États-Unis, où le train pour passagers est moins développé qu'en Europe, NDLR) *ou inexistants ou trop chronophages »*, développe Bob Lange. La dynamique reste forte dans toute la chaîne de valeur, des infrastructures aux compagnies aériennes. Selon l'étude d'Airbus, 42 nouveaux aéroports ont été mis en service et 43 nouvelles pistes dans des plateformes existantes depuis 2019. Dans le même temps, 7 250 nouvelles liaisons aériennes ont été ouvertes et 160 nouvelles compagnies ont vu le jour. Cela, malgré la crise sanitaire et les tensions géopolitiques.

En outre, l'ensemble de l'industrie travaille à réduire son empreinte carbone afin d'atteindre son objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Cela, malgré la hausse du trafic aérien. *« Notre industrie a déjà réduit de 53 % ses émissions de CO_2 depuis 1990, grâce aux améliorations technologiques et opérationnelles »*, rappelle Airbus. Alors que le nombre de passagers s'est envolé, passant de 1 milliard en 1990 à 4,5 milliards en 2023. Mais l'industrie doit accélérer à tous les niveaux : développer des avions ultra-sobres, optimiser la gestion du trafic aérien (ATM) et utiliser des carburants d'aviation durables (SAF), pour autant qu'ils soient produits en grande quantité et à des prix abordables et que les réseaux de distribution et les infrastructures de stockage soient installés au plus près des aéroports.

D'ores et déjà, les constructeurs ont modernisé leurs avions pour améliorer leur efficacité énergétique de 20 % en moyenne (A320neo et Boeing 737 Max, notamment). Leurs appareils les plus récents tels que l'A350 ont été conçus pour voler avec 100 % de carburants d'aviation durables (SAF), dès que la réglementation le permettra, à horizon 2030. Parallèlement, des travaux sont en cours sur l'avion à hydrogène. Airbus réitère son objectif d'être le premier constructeur à mettre en service un appareil à hydrogène dans le monde, d'ici à 2035. ■

ses d'impôts

cle. La Cour des comptes met d'ailleurs en garde contre *« l'impact dépressif »* de ces éventuelles hausses d'impôts sur la croissance et, donc, sur les finances publiques. De la même manière, des baisses de dépenses pourraient avoir des effets délétères sur l'activité. La trajectoire actuelle prévoit *« un effort d'économie sans précédent »* d'environ 50 milliards d'euros d'ici 2027. Or, en dehors des effets de la réforme des retraites (3,5 milliards d'euros d'économies attendues en 2027) et ceux de la réforme de l'assurance-chômage (4,2 milliards en 2027), *« cet effort inédit n'est pour l'essentiel pas documenté »*, déplore la cour. De plus, la moitié de ces coupes sont censées être mises en œuvre à la fin du quinquennat – en 2027, *« une année électorale »*, note l'ancien ministre des Finances, d'un air dubitatif.

Il est, en effet, extrêmement coûteux politiquement de mettre en place des mesures pour rétablir les comptes. Toutefois, avertit Pierre Moscovici, *« si le remboursement de la dette absorbe toute marge de manœuvre, il sera impossible d'investir dans l'avenir, notamment pour la transition écologique. » « La contrainte climatique pourrait avoir un impact sur le ratio de dette publique de l'ordre de 7 points de PIB »* d'ici 2030, estime-t-il.

Pourtant, *« il est clair qu'il y a un besoin d'ajustement budgétaire en France et dans les autres pays ayant une dette élevée »*, a estimé lundi le commissaire européen à l'Économie, Paolo Gentiloni, avant une réunion des ministres des Finances de l'UE à Bruxelles - au cours de laquelle ces derniers doivent discuter des procédures pour déficits publics excessifs contre sept pays de la zone, dont la France. ■

Au Portugal, le gouvernement mise sur la baisse des impôts pour doper la croissance

Armelle Bohineust

Le taux d'imposition sur les sociétés sera abaissé de 21 % à 15 %, et jusqu'à 12,5 % pour les PME.

Lisbonne se prépare à raviver la compétition fiscale en Europe. Le gouvernement portugais va réduire progressivement de 21 % à 15 % le taux d'impôt sur les sociétés. *« En 2026, le taux tombera à 17 % et, en 2027, à 15 % »*, a indiqué la semaine dernière le ministre des Finances, Joaquim Miranda Sarmento. *« La baisse de 2 points de pourcentage représente environ 500 millions d'euros par an en effet direct »*, a-t-il précisé. Pour les PME, le taux, moins élevé, reculera de 17 % à 12,5 %.

La réduction de l'impôt sur les entreprises est l'une des soixante mesures envisagées dans le programme « Accélérer l'économie » de l'Alliance démocratique, la coalition de centre droit qui a porté Luis Montenegro au pouvoir en avril. L'objectif officiel de la réforme, qui comporte aussi des allégements pour une série de taxes et des mesures de facilités de gestion, est d'inciter les entreprises portugaises à se moderniser pour stimuler la croissance et l'investissement dans le pays. Toutefois, l'opposition, avec laquelle le gouvernement, en minorité au Parlement, devra négocier, voit d'un mauvais œil cette proposition de réduction de l'IS, jugée *« lourde pour l'État »*.

Le Portugal, ancien cancre de la zone euro après la crise des dettes souveraines, a réussi en quelques années à redresser son économie et ses finances publiques de façon spectaculaire. Au point d'afficher l'an dernier un budget excédentaire égal à 1,2 % du PIB. En parallèle, grâce notamment au tourisme, qui contribue à près de 15 % à l'activité globale du pays, Lisbonne affiche l'une des croissances les plus dynamiques du continent, avec un PIB en hausse de 2,3 % en 2023. Les investissements étrangers ont doublé en quinze ans. Le chômage, qui dépassait les 17 % il y a une décennie, se stabilise au-dessus de 6 %.

Directive européenne

Mais, la situation se dégrade. La dette publique qui avait reculé de plus de 130 % du PIB il y a quelques années, à moins de 100 %, remonte. La faiblesse des salaires locaux incite une large part des jeunes diplômés à s'expatrier, privant le pays de ses forces vives. Tandis que les mesures mises en place avec succès pour attirer les retraités européens ont fait flamber l'immobilier, au détriment de la population locale.

Comme il l'avait annoncé, le nouveau gouvernement tente donc de relancer l'activité économique en usant de la fiscalité. Il joue pour cela sur deux tableaux. En abaissant son taux d'imposition, le Portugal devient plus compétitif sur la scène européenne. Il se rapproche par exemple de l'Irlande, très prisée des multinationales américaines comme Apple avec un taux d'impôt sur les sociétés de 12,5 %. Il s'éloigne, à l'inverse, de la France où Emmanuel Macron a abaissé le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 %.

En même temps, Lisbonne entérine une autre réforme. Celle qui consiste, dans le cadre de la mise en place d'une directive européenne, à fixer à 15 % le taux minimum d'impôt pour les groupes dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros. Ce texte de l'UE s'inscrit dans la grande réforme fiscale internationale sous la houlette de l'OCDE qui vise à lutter contre les pratiques d'optimisation des grandes entreprises, ciblant les géants du numérique. Fin 2021, après une décennie de négociations, un accord historique a vu près de 140 États s'engager à davantage taxer les multinationales, en s'appuyant sur deux piliers. Le premier, qui prévoit que les entreprises paient l'impôt là où elles génèrent du chiffre d'affaires, patine en raison notamment du blocage au Congrès des États-Unis. Le second, effectif, instaure à l'échelle mondiale ce seuil minimal d'imposition de 15 %.

Cette révolution fiscale est supposée rapporter chaque année plus de 200 milliards de dollars de recettes fiscales. Mais, le taux finalement retenu de 15 %, inférieur à la moyenne mondiale actuelle, manque d'ambition, jugent les partisans de cet impôt minimum mondial. *« Cela pourrait amener les pays ayant un taux d'imposition supérieur à 15 % à l'abaisser »*, prévoyait en janvier Chiara Putaturo, conseillère en matière d'inégalité et de politique fiscale au bureau européen d'Oxfam. C'est effectivement ce que fait le Portugal.

Sans compter que, au-delà du taux facial, il y a *« des trous dans la raquette »*. *« Les exonérations, les crédits d'impôt, très utilisés par les gouvernements »*, et les autres mesures mises en place par différents pays pour attirer les investissements, entretiennent une inégalité et une compétition fiscale. Et réduisent sensiblement le taux réel d'imposition, ajoute Quentin Parrinello, conseiller à l'Observatoire européen de la fiscalité.

De fait, les États continuent de multiplier les mesures fiscales, sur fond de concurrence entre pays pour attirer les sièges sociaux de groupes étrangers. Globalement, le taux moyen dans le monde d'impôt sur les sociétés a reculé depuis vingt ans. Alors qu'au début des années 2000, il était de 28 % et même de 32 % pour les pays membres de l'OCDE, il s'établit aujourd'hui à 21,1 %. Il a toutefois cessé de décliner et s'est stabilisé entre 2021 et 2024, constatait le 11 juillet une étude réalisée par l'Organisation internationale dans près de 150 pays. ■

La morosité gagne la Chine, la consommation marque le pas

Sébastien Falletti Correspondant en Asie

La croissance a fléchi à 4,7 % au second trimestre, accentuant la pression sur le Parti alors que s'ouvre un conclave consacré à la stratégie économique. Aucune relance massive n'est attendue.

La croissance chinoise a marqué le pas au second trimestre, à 4,7 %, selon les statistiques dévoilées lundi à Pékin, confirmant les difficultés de la deuxième puissance mondiale, à l'orée d'une importante réunion du Parti communiste chinois dédiée à la stratégie économique. Un net repli par rapport aux 5,3 % du premier trimestre, établissant la croissance semestrielle du géant asiatique à 5 %, en ligne avec les objectifs du régime mais en deçà des prévisions.

Cette baisse est causée par *« des conditions météo extrêmes »* dans un contexte mondial morose, a tenté de rassurer le Bureau national des statistiques (BNS), tout en reconnaissant qu'elle illustrait des *« difficultés »* de fond pour l'économie chinoise, en particulier *« l'insuffisance de la demande intérieure »*, dans un communiqué le 15 juillet. Les ventes de détail ont fléchi en juin à 2 %, enregistrant leur plus faible performance depuis décembre 2022, pendant que la production industrielle marquait le pas, à 5,3 %, contre 5,6 % le mois précédent.

Les prix de l'immobilier ont poursuivi leur baisse dans les grandes métropoles, confirmant la morosité d'un secteur longtemps locomotive de la croissance, malgré des mesures de soutien saupoudrées par les autorités. Si la restauration, le tourisme et les loisirs tirent leur épingle du jeu, les ménages chinois se serrent la ceinture, repoussant les achats de biens durables, ou les investissements dans la pierre, confirmant le panorama morose en vigueur depuis la pandémie. *« On constate un sentiment très bas des consommateurs comme des investisseurs. Beaucoup de riches chinois quittent le pays. Il y a beaucoup d'incertitude sur la stratégie économique. Il est temps pour la Chine de jouer cartes sur table »*, constate Bert Hofman, ancien représentant de la Banque mondiale à Pékin.

Un climat plombé par les purges

Face au Comité central réuni en séance plénière, Xi Jinping a ouvert lundi ce troisième plénum, dans un lieu tenu secret dans le centre de la capitale. Ce rendez-vous très attendu doit définir les orientations pour la décennie à venir. Alors que les investisseurs et les économistes plaident pour des mesures de soutien à l'activité dans un climat plombé par les purges au sein de l'Armée populaire de libération (APL), et les tensions géopolitiques. Signe de la nervosité des autorités, le BNS a annulé sa conférence de presse trimestrielle ce lundi au moment où le secrétaire général du Parti a présenté son « rapport de travail » aux caciques de l'appareil pour lancer la session qui se tient jusqu'à jeudi et devrait accoucher d'un communiqué servant de feuille de route aux officiels.

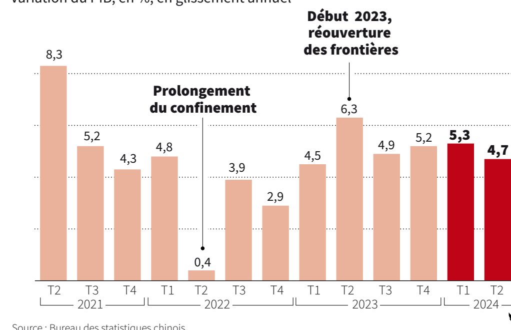
Des signaux positifs en direction des marchés et des investisseurs sont attendus, au moment où Pékin a engagé une timide détente diplomatique avec les États-Unis. Pour autant, les rares investisseurs s'accrochant encore à l'espoir d'un virage libéral risquent



Un supermarché de Nankin, dans la province du Jiangsu, le 9 mars. LIU JIANHUA / XINHUA VIA AFP

La croissance chinoise ralentit au deuxième trimestre 2024

Variation du PIB, en %, en glissement annuel



d'être déçus. *« La réforme ne consiste pas à changer de cap »*, a déjà prévenu le *Quotidien du peuple*, le journal officiel du Parti, dans un éditorial cette semaine, augurant d'ajustements plutôt que d'un big bang. Le plénum accouchera de mesures *« graduelles »* relevant *« plutôt de la médecine traditionnelle chinoise que de la thérapie de choc »*, prédit Alicia Garcia Herrero, chef économiste chez Natixis.

Cette session plénière du Comité central, qui s'est déroulée derrière des portes closes, devait se tenir à l'automne dernier, mais elle avait été repoussée sans explication. Ce report inhabituel de 9 mois trahit des dissensions internes à la ligne *« dirigiste »* du président, selon les analystes, sur fond d'inquiétude grandissante du secteur privé. La reprise en main régulatrice du secteur technologique, symbolisée par la mise au pas de Jack Ma, le fondateur d'Alibaba, a laissé des *« cicatrices »* profondes, juge Bert Hofman.

Les troisièmes plénums ont par le passé marqué l'histoire de la Chine, notamment en 1978 lorsque Deng Xiaoping lança l'ère de *« l'ouverture et (de) la réforme »*, tournant la page de l'autarcie maoïste, injectant une dose de capitalisme au pays reclus. Certains redoutent que celui de 2024 n'enterre en grande pompe le précepte du « Petit Timonier » au profit de la sécurité nationale et de l'autarcie technologique, dans le cadre de la rivalité au long cours assumée avec Washington. Le paysage international a *« dramatiquement changé »* et il est *« urgent »* d'en faire une *« évaluation nouvelle »*, juge un économiste cité par le *Global Times*, quotidien affilié au Parti.

« Nous allons enfin savoir quel est le rôle dévolu au marché dans la nouvelle ère de Xi », veut croire l'ancien représentant de la Banque mondiale. En 2013, à l'orée de son premier mandat, le président lui avait accordé un rôle *« central »*, gagnant une éphémère image de *« réformateur »*. Une décennie plus tard, le masque est tombé, et le dirigeant le plus centralisateur depuis Mao affiche sa priorité aux entreprises d'État (SOE), décourageant les entrepreneurs et les grandes fortunes. Le plénum *« mettra l'accent sur l'articulation entre économie et sécurité, privilégiant le secteur public, tout en appelant le privé à stimuler l'innovation technologique »*, juge un politologue à Pékin qui réclame l'anonymat.

Fuite des capitaux et déclin démographique

Sur le plan conjoncturel, les attentes sont modérées, en dépit des difficultés qui s'amoncellent à l'heure de la fuite des capitaux et du ralentissement démographique. Il n'y aura pas de grand plan de relance au programme comme en 2008, faute de munitions, mais aussi du choix de privilégier une croissance de *« qualité »*, visant 5 % cette année, pour bâtir une *« économie socialiste de marché de haut niveau »*. Pékin veut limiter à tout prix les risques financiers, sous la houlette d'un dirigeant centralisateur à l'affût des potentiels « cygnes noirs ».

La Chine donne la priorité à l'industrie, notamment aux véhicules électriques, aux batteries, avec pour ambition de conquérir les marchés internationaux en surfant sur la vague de la transition énergétique. Une offensive mondiale drapée dans le slogan des *« nouvelles forces productives »*, un concept mis en avant par Xi comme nouveau cri de ralliement. Cette stratégie de l'offre est aux antipodes des recommandations de nombreux économistes, qui soulignent la nécessité de doper la demande intérieure par une redistribution en faveur des classes moyennes et populaires. Le soutien à la consommation doit permettre de rééquilibrer une économie chinoise plus que jamais dépendante des marchés mondiaux. Surtout, cette politique nourrit des surcapacités industrielles massives, financées par des prêts préférentiels qui maintiennent à flot des groupes en quête de débouchés par-delà une usine du monde où la guerre des prix fait rage et rogne les marges. ■

Pékin va devoir investir massivement dans son réseau électrique

Armelle Bohineust

Près de 800 milliards de dollars, soit 739 milliards d'euros. C'est la somme que la Chine prévoit de dépenser en six ans pour adapter son réseau électrique aux besoins de cet immense pays. Ses investissements dans ce domaine devraient passer de 102 milliards de dollars cette année à 157 milliards de dollars en 2030. À la même date, l'Europe, qui a elle aussi de gros investissements à mettre en œuvre, ne dépensera que 100 milliards de dollars, prévoit le groupe de recherche Rystad Energy.

Pékin a beau dépenser déjà beaucoup pour moderniser et agrandir son réseau, des signes de pression croissante s'exercent sur la distribution et le transport de l'électricité. En 2023, plus de 100 localités ont suspendu le raccordement de nouvelles petites centrales solaires aux lignes de distribution, rapporte le quotidien britannique *The Financial Times*. Le Yunnan, une province du Sud-Ouest criblée de dettes, est confronté à un déficit potentiel d'environ 10 % en matière d'approvisionnement en électricité, malgré le doublement de la capacité installée en énergie renouvelable l'année dernière, indiquent les médias locaux. La situation est similaire au Qinghai. La majeure partie de l'électricité produite par les parcs solaires de cette province située sur les hauteurs du plateau tibétain est gaspillée pendant la journée, et les installations sont même débranchées, faute de réseau électrique adapté. Le soir, la même province doit acheter de l'électricité aux centrales à charbon des provinces voisines pour répondre à la demande.

De plus en plus de petits projets d'énergie renouvelable surgissent en Chine, qui nécessitent chacun un nouveau point de connexion au réseau. L'énergie solaire distribuée à petite échelle, en général grâce à des panneaux sur les toits, est passée de 52 à 96 gigawatts (GW) l'an dernier, tandis que l'énergie solaire à grande échelle atteignait 120 GW. Le 1er juillet, l'administration chinoise a déclaré qu'elle atteindrait dès 2024 ses objectifs de 2030 en énergie renouvelable, via l'ajout cette année de près de 260 GW de capacité éolienne et solaire. Cela équivaut à environ quatre fois la capacité du parc nucléaire français.

Partout dans le monde, le développement des énergies renouvelables se poursuit à un rythme effréné. Mais les réseaux électriques *« obsolètes et inadaptés »* sont devenus *« un obstacle majeur à la transition énergétique »*, résume Rystad Energy. Il faut 3100 milliards de dollars d'investissements d'ici à 2030 pour espérer limiter

800 milliards de dollars

Dépenses prévues par la Chine d'ici à 2030 pour adapter son réseau électrique

le réchauffement climatique à 1,8 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, ajoute le cabinet norvégien. À l'échelle de la planète, le défi est colossal. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime qu'il faudra construire ou remplacer plus de 80 millions de kilomètres de lignes électriques dans le monde entre 2022 et 2040, dont 6 millions de kilomètres de lignes à haute tension. De quoi faire plus de 2000 fois le tour de la planète. En 2050, cette longueur totale devrait atteindre 140 millions de kilomètres.

C'est surtout la croissance de la demande mondiale d'électricité qui justifie l'amélioration des réseaux. Elle est due à l'expansion démographique, l'industrialisation et l'urbanisation des pays en développement, ainsi qu'aux efforts pour atténuer le changement climatique via l'électrification. S'y ajoutent la digitalisation, les besoins en cybersécurité et la priorité croissante accordée à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique national.

Au cours de la dernière décennie, la Chine, premier consommateur mondial d'électricité, a représenté plus d'un tiers de l'expansion du réseau mondial de connexion. Le pays possède aujourd'hui la plus grande proportion de lignes de transport de moins de 10 ans, selon l'Agence internationale de l'énergie. Cela comprend 500 000 km de lignes reliant les provinces de l'Ouest et du Nord, riches en ressources énergétiques, et les plus grands centres industriels de l'Est. *« Les investissements mondiaux dans le réseau atteindront 374 milliards de dollars cette année, la Chine représentant environ 30 % du total »*, calcule Rystad Energy. D'ici à 2050, l'Asie, en particulier la Chine et l'Inde, devrait contribuer à plus de la moitié de l'extension du réseau électrique mondial.

Le problème en Chine tient surtout au déficit d'infrastructures de connexion alors que la capacité électrique totale y est très élevée. Elle serait même supérieure de près de la moitié aux besoins. Le réseau est tellement *« inefficace »* que les autorités sont contraintes de construire de nouvelles centrales, souligne un rapport du Centre de recherche sur l'énergie et l'air propre (Crea). Alors qu'un bon système de distribution de l'électricité pourrait générer d'impressionnantes économies de centrales.

En complément, l'essor du stockage d'énergie, principalement grâce à de grandes batteries, devrait atténuer l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le réseau chinois à long terme. Les analystes de la banque Goldman Sachs prévoient ainsi une multiplication par 70 du stockage par batterie en 2030 par rapport aux niveaux de 2021. ■

Sanofi fait fi de la dissolution pour céder Doliprane au plus offrant

Amélie Ruhlmann

Le groupe attend ce mardi soir les offres des fonds d'investissement candidats à l'acquisition de sa branche grand public.

Les dirigeants de Sanofi et les banquiers de Rothschild comptent bien faire monter les enchères entre les différents fonds d'investissement candidats à la prise de contrôle d'Opella.

PASCAL DELOCHE / PHOTONONSTOP VIA AFP

Alors que nombre de projets de fusions et acquisitions sont à l'arrêt en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, Sanofi est bien décidé à ne pas ralentir le rythme de son désengagement de sa division grand public, annoncé en octobre 2023. Regroupant ses médicaments sans ordonnance et ses compléments alimentaires, Opella (5,18 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 12 % de l'activité du groupe), la filiale du géant français de la pharmacie, est surtout connue pour le Doliprane, Maalox et Lysopaïne.

« Tout le monde continue à travailler », explique-t-on en cœur dans le camp du vendeur et dans ceux des acheteurs potentiels. La banque Rothschild, mandatée par Sanofi, attend pour ce mardi soir les offres indicatives des différents candidats à la prise de contrôle d'Opella. Plusieurs fonds d'investissement, dont PAI, Advent et CDR (Clayon Dubilier & Rice International) sont sur les rangs. Toutefois, il n'est pas certain que ces derniers soient prêts à valoriser Opella la bagatelle de 20 milliards de dollars, comme le souhaiterait, selon l'agence Bloomberg, le groupe dirigé par Paul Hudson.

Décidé à recentrer Sanofi sur son activité de médicaments vendus sur ordonnance et à lui donner les moyens d'investir dans la recherche, notamment dans le domaine de l'immunologie, le directeur général veut se séparer d'une branche moins rentable. En 2019, le groupe avait amorcé la séparation de ses activités grand public en créant une entité commerciale autonome. Puis en octobre dernier, il a annoncé étudier *« les scénarios potentiels de séparation »* pour une transaction *« au plus tôt au quatrième trimestre 2024 »*.

Parmi les scénarios étudiés, la cotation en Bourse d'Opella. En 2022, c'est la voie qu'avait choisie Sanofi pour se désengager de son activité principes actifs, baptisée Euroapi. Si le groupe récidivait pour Opella, la valorisation en Bourse de cette dernière pourrait se rapprocher de celle de groupes du CAC 40. Cette option n'est toujours pas exclue par Sanofi, assure un proche du groupe, même si nombre d'observateurs du dossier estiment que la cession d'une majorité du capital à un fonds a désormais la préférence du géant de la pharmacie.

Les dirigeants de Sanofi et les banquiers de Rothschild comptent bien faire monter les enchères entre les différents fonds d'investissement candidats à la prise de contrôle d'Opella. Dans le camp d'un des acheteurs, on assure qu'une valorisation de 20 milliards de dollars ne correspond *« pas à la réalité du marché »*. Et pour cause : l'Ebitda (excédent brut d'exploitation) de 1,5 milliard d'euros affiché par Opella ne tient pas compte des frais liés aux fonctions support (frais de siège, de commercialisation…) qui devraient exister si l'entreprise était dissociée de Sanofi. En les intégrant, l'Ebitda d'Opella serait entre 1,1 et 1,2 milliard d'euros, selon cette source. Et la valorisation de l'entreprise se trouverait comprise entre 13 et 15 milliards d'euros.

Optimisme de mise dans le camp du vendeur

Surtout, les nombreuses incertitudes liées au contexte politique français pourraient être utilisées par les candidats au rachat comme autant d'arguments pour faire baisser le prix ou imposer des clauses suspensives. *« Le second tour des législatives a permis d'éliminer un certain nombre de scénarios »*, assure-t-on dans le camp de Sanofi, évoquant le spectre d'une arrivée au pouvoir du Rassemblement national et celui d'une majorité absolue accordée au Nouveau Front populaire. Reste que ni le vendeur ni les acheteurs n'ont la moindre idée de la couleur du futur gouvernement, et encore moins de sa politique en matière de santé.

Or, parmi les incertitudes figurent le remboursement par la Sécurité sociale de certains médicaments. Ce point sera tranché dans le projet loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS), en fin d'année. Une restriction serait susceptible d'affecter environ 10 % du chiffre d'affaires d'Opella. De plus, le programme du Nouveau Front populaire prévoit une hausse du smic à 1600 euros et des blocages de prix, qui affecteraient les comptes d'Opella. *« Tout se "price" »*, sourit le banquier d'un fonds qui s'apprête à remettre une offre à un prix tenant compte de toutes les éventualités possibles. Avant d'ajouter : *« Si tous les coûts augmentent, que les prix baissent et qu'on doit multiplier les engagements à long terme de maintien de l'emploi et du siège en France, le prix proposé ne peut plus être le même. »*

Dans le camp du vendeur, on se veut plus optimiste. Opella est un acteur de taille mondiale, la France ne représente que 10 % de son activité et le groupe ne compte que deux sites en France, à Lisieux (Calvados) et Compiègne (Oise). *« Il n'y a pas d'industriels parmi les candidats*, explique un proche de Sanofi. *Cela exclut les recherches de synergies et les menaces de délocalisation du siège et de la production. De plus, les fonds d'investissement s'intéressent à Opella pour développer l'activité. Enfin, Opella est un objet politique, et c'est le plus gros dossier de M&A de l'année en France. Ce n'est pas une manœuvre de garçons de bains. »*

Le gouvernement a échoué à dissuader Sanofi d'engager la cession d'Opella. À la veille de sa démission, il assurait surveiller de près le dossier. *« Nous veillerons de manière exigeante à la continuité d'approvisionnement de l'ensemble des médicaments concernés pour les Français et à la préservation des capacités de production françaises et de l'emploi*, assurait-on, lundi soir, au cabinet de Roland Lescure. *L'investissement de Sanofi de 20 millions d'euros pour augmenter les capacités de production de paracétamol à Lisieux n'est pas remis en cause. Les produits de santé ne sont pas des produits comme les autres, et le gouvernement agit depuis des mois pour prévenir les pénuries et relocaliser. Si un investisseur étranger est choisi, nous n'hésiterons pas à enclencher la procédure IEF (investissements étrangers en France) si les conditions le permettent. Le paracétamol produit en France doit rester en France. »*

Sanofi promet qu'il conservera une participation significative dans Opella. Une manière de rassurer toutes les parties prenantes, des fonds d'investissement aux 11000 salariés d'Opella, inquiets par de possibles restructurations, en passant par le futur gouvernement français… et sa future opposition. ■

Swatch Group pénalisé par la chute du marché chinois

Olivia Détroyat

Ses ventes mondiales ont reculé de 10,7 % depuis janvier. Il espère profiter d'une situation « fortement améliorée ».

Douche froide pour Swatch Group. Les ventes mondiales du géant suisse de l'horlogerie, connu pour la marque grand public qui lui a donné son nom et les griffes de luxe Omega et Breguet, ont chuté de 10,7 % sur les six premiers mois de l'année, à 3,44 milliards de francs suisses (3,53 milliards d'euros). Pis, son résultat opérationnel a été divisé par plus de 3, à 204 millions de francs suisses. Un recul entièrement dû à ses contre-performances en Chine, où le groupe réalise un tiers de ses ventes : ailleurs dans le monde, son chiffre d'affaires est resté stable. *« À part la Chine, la consommation reste très forte un peu partout dans le monde, notamment lorsque nous lançons de nouveaux produits »*, assure un dirigeant. Le groupe rappelle que ses ventes globales restent supérieures de 5,6 % à leur niveau du premier semestre de 2022.

Très en deçà des attentes des investisseurs, ces résultats ont fait plonger le titre de 10 % à la Bourse de Zurich. La surprise des marchés a été d'autant plus grande que les ventes de l'horloger en Chine avaient augmenté de plus de 10 % en 2023. En janvier, le groupe s'attendait à *« une demande supplémentaire »* dans l'empire du Milieu, notamment sur ses griffes d'entrée et moyenne gammes.

Premiers signaux positifs

Ces derniers mois, nombre de groupes de luxe ont fait état d'un fort ralentissement des ventes en Chine. *« La demande a massivement diminué pour ces produits de luxe en Chine – y compris Hongkong et Macao – et dans les marchés du Sud-Est asiatique, très dépendants des touristes chinois. Et en raison de la forte présence des marques du groupe dans la région, cela a eu des conséquences négatives importantes sur les ventes et les résultats »*, expliquent les dirigeants de Swatch Group.

« Le groupe Swatch est le plus exposé aux consommateurs chinois de la classe moyenne, qui sont clairement sur la retenue », décrypte Luca Solca, analyste spécialiste du luxe chez Bernstein.

Le groupe, qui a résisté grâce à sa stratégie de garder un large spectre de marques, de l'entrée de gamme (Swatch) aux griffes de luxe (Breguet, Omega, Blancpain), en passant par le milieu et haut de gamme (Tissot, Hamilton, Longines, Rado…), semble avoir évité le pire. Dans l'empire du Milieu, les ventes de la marque Swatch ont augmenté de plus de 10 % au premier semestre.

Le groupe, dirigé par Nick Hayek, s'attend pour la fin de l'année à *« une situation fortement améliorée »*. De premiers signaux positifs se sont fait sentir au milieu du printemps. Sa marge opérationnelle est ainsi repassée au-dessus des 15 % au mois de juin, largement au-dessus des 5,9 % enregistrés sur le semestre, et proche des 17,1 % du premier semestre 2023. Le carnet de commandes des systèmes électroniques que le groupe fabrique pour l'horlogerie et d'autres industries a augmenté de 35 % à fin juin, *« ce qui laisse entrevoir une rapide reprise au deuxième semestre 2024 »*.

Swatch Group ne veut pas hypothéquer l'avenir. Même si sa division de production de mouvements et composants horlogers (pour ses propres marques ou pour des horlogers tiers) déplore *« des résultats opérationnels fortement négatifs »* depuis janvier, pas question d'engager des licenciements. Dans des périodes de crise ou de contraction de l'activité, l'horloger biennois a souvent préféré ne pas sacrifier sa force de frappe productive et commerciale pour rester capable de profiter des périodes de rebond. Quitte à sacrifier sa rentabilité à court terme.

« Entre une Chine qui ne progresse pas et le reste du monde qui est en croissance, que faut-il faire ?, résument les dirigeants. *Nous faisons le choix de maintenir nos salariés et les gens dans nos usines. »* Les effectifs du groupe n'ont ainsi reculé que de 0,7 % sur la période. *« Cela nous permettra, comme par le passé, de rebondir plus rapidement et de profiter plus fortement de la prochaine reprise »*, conclut le groupe. ■

LA SÉANCE DU LUNDI 15 JUILLET

LE CAC

ACCOR	38,73	-0,08	38,92	38,56	0,048	+11,94
AIR LIQUIDE	164,42	-0,24	166,32	164,08	0,023	-6,64
AIRBUS	130,16	-0,63	132,48	129,88	0,06	-6,88
ARCELORMITTAL SA	21,41	+0,19	21,6	21,26	0,107	-16,61
AXA	30,06	-1,96	30,61	30,03	0,064	+1,93
BNP PARIBAS ACT.A	59,83	-0,7	60,68	59,58	0,114	-4,41
BOUYGUES	30	-1,54	30,47	29,97	0,063	-12,08
CAPGEMINI	188	-0,29	189,9	187,65	0,039	-0,4
CARREFOUR	13,4	-1,14	13,54	13,345	0,072	-19,11
CREDIT AGRICOLE	12,905	-0,58	13,03	12,89	0,034	+0,41
DANONE	57,4	-1,17	58	57,12	0,045	-2,18
DASSAULT SYSTEMES	34,83	-2,11	35,42	34,82	0,036	-21,26
EDENRED	41,03	-2,43	42	40,53	0,11	-24,21
ENGIE	13,355	-2,13	13,635	13,335	0,053	-16,1
ESSILORLUXOTTICA	203,4	-1,45	206,9	203,3	0,025	+12
EUROFINS SCIENT.	47,48	-0,04	48,19	46,9	0,109	-19,5
HERMES INTL	2191	-0,45	2211	2179	0,012	+14,19
KERING	339,75	+4,06	346,35	337,65	0,144	-14,85
L'OREAL	436,9	-0,16	441,35	435,75	0,009	-3,05
LEGRAND	95,74	+1,08	96,32	95,1	0,046	+1,74
LVMH	718,6	-1,16	735,6	717,9	0,022	-2,04
MICHELIN	36,3	-0,74	36,59	36,14	0,041	+11,83
ORANGE	9,31	-0,87	9,44	9,292	0,034	-9,65
PERNOD RICARD	128,7	-2,02	131,65	128,55	0,032	-19,44
PUBLICIS GROUPE SA	101,6	-0,97	103,05	101,1	0,044	+20,95
RENAULT	46,54	-1,5	47,2	45,79	0,217	+26,11
SAFRAN	198,4	+0,79	201,2	198,2	0,039	+24,42
SAINT GOBAIN	73,54	+0,16	73,74	73	0,033	+10,32
SANOFI	90,28	-0,56	90,46	89,64	0,022	+0,58
SCHNEIDER ELECTRIC	227,1	-0,04	228,7	226,15	0,032	+24,93
SOCIETE GENERALE	21,955	-1,21	22,24	21,92	0,075	-8,62
STELLANTIS NV	18,634	-3,61	19,218	18,48	0,03	-11,88
STMICROELECTRONICS	36,785	-0,15	37,13	36,65	0,032	-18,7
TELEPERFORMANCE	99,78	-0,91	104,4	98,6	0,349	-24,44
THALES	151,7	-0,16	152,8	150,45	0,08	+13,25
TOTALENERGIES	62,27	+0,37	62,36	61,88	0,036	+1,09
UNIBAIL-RODAMCO-WE	73,16	+0,63	74,62	72,96	0,047	+9,32
VEOLIA ENVIRON.	28,11	-1,88	28,58	28,04	0,072	-1,58
VINCI	99,96	-1,18	101,35	99,88	0,06	-12,08
VIVENDI SE	9,81	-0,24	9,88	9,8	0,035	+1,38

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6053	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,4628	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8445	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,3459	HKD
JAPON	YEN	171,42	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9585	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0689	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,366	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	35,1962	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	51,1215	EGP
CHINE	YUAN	7,7673	CNY
INDE	ROUPIE	89,323	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	144,0891	DZD

L'OR

Lingot 1KG	70 018,1€	+16,47 %
Lingot 100g	7 013,81€	+16,44 %
Lingot 50g	3 512,41€	+16,41 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 189,91€	+16,37 %
Lingot 10g	710,38€	+16,19 %
Lingot 2,5g	185,77€	+15,47 %
20Fr NAPOLÉON	436,91€	+16,48 %
20Fr SUISSE	431,03€	+16,48 %

CRYPTOMONNAIES

Bitcoin	56 588,894€	+29,94 %
Ethereum	3 024,138€	+29,37 %
BNB	510,254€	+62,47 %
Solana	140,089€	+29,56 %

Droits TV de Ligue 1 : pour les amateurs de foot, c'est toujours le flou sur le prix à payer

Caroline Sallé

La plateforme DAZN aurait évoqué avec la LFP des tarifs allant de 30 à 40 euros par mois.



DAZN a mis 400 millions d'euros par an sur la table pour diffuser huit des neuf rencontres de chaque journée de Ligue 1. ITALYPHOTOPRESS / IPP / ICON SPORT

Le football français devait décrocher la lune. C'est finalement le ciel qui lui tombe sur la tête. Il peut toujours se consoler en se disant qu'il a évité le pire : l'écran noir sur le championnat de France, dont la reprise, le 16 août, se rapprochait à grand pas. N'empêche, l'accord trouvé in extremis dimanche soir sur les droits TV de la L1 à l'issue d'un conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) est loin d'avoir déclenché une danse de la joie chez les patrons de club. Tout au plus peuvent-ils pousser, à court terme, un ouf de soulagement.

La Ligue a finalement opté pour un ticket entre la plateforme britannique DAZN et la chaîne qatarienne beIN Sports, qui diffuseront les matchs de Ligue 1, au moins pour les deux prochaines saisons, moyennant 500 millions d'euros annuels. DAZN a mis 400 millions d'euros par an sur la table pour diffuser huit des neuf rencontres de chaque journée. BeIN Sports est revenu dans le jeu in extremis pour récupérer le match restant contre un chèque de 100 millions d'euros par an.

En ajoutant les retransmissions de la Ligue 2, remportées par beIN Sports pour 40 millions d'euros, les droits domestiques s'élèvent à 540 millions d'euros. Contre 663 millions d'euros les précédentes saisons. Beaucoup moins que les 700 millions espérés ces derniers mois, rien que pour les matchs de Ligue 1. Un montant déjà revu à la baisse puisque le ballon rond tricolore visait en réalité 863 millions d'euros de recettes, selon son plan d'affaires, pour la saison 2024-2025. Il atterrit très loin du 1,1 milliard d'euros annuels au global, mirage agité cet automne au moment de l'appel d'offres par Vincent Labrune, le président de la LFP, pour les droits nationaux et internationaux. Il lui faudra se contenter au global de 700 millions d'euros. Dont plus d'une centaine de millions doivent revenir dans la poche du fonds d'investissement luxembourgeois qui a apporté 1,5 milliard au football français, en échange de 13 % de son capital.

Une fois de plus, le ballon rond tricolore s'est vu plus beau qu'il ne l'était. En mai 2018, il avait déjà crié victoire un peu trop vite, au lendemain de l'attribution des droits du foot à Mediapro. Au total, il venait de faire tomber dans son escarcelle 1,1 milliard d'euros par an pour les droits TV de la L1 et L2, entre 2020 et 2024. *« Un jour béni pour le football français »*, s'exclamait Jean-Michel Aulas, alors président de l'OL. Tout le monde a vite déchanté… Puis oublié. L'automne dernier, c'est le même refrain du milliard qui a été entonné à tue-tête. Avec le résultat que l'on connaît.

> **« Nous ne sommes pas un pays de supporteurs. Le Français n'est pas prêt à mettre autant d'argent que les Anglais, les Italiens, les Espagnols ou les Allemands pour voir jouer son club et suivre son championnat »**
>
> **Vincent Chaudel**
> Fondateur de l'Observatoire du sport business

Si les clubs sont à présent fixés sur le montant des droits TV qu'ils vont récupérer au moins les deux prochaines saisons, le consommateur, lui, reste encore dans le flou. Combien va-t-il devoir débourser pour s'offrir la compétition ? La saison dernière, pour regarder l'intégralité du championnat de France, il devait souscrire au passe Ligue 1 d'Amazon pour une vingtaine d'euros par mois, ainsi qu'au pack sport de Canal+ (incluant beIN Sports et Eurosport), à 30 euros. Soit une cinquantaine d'euros en tout. Mais à ce prix-là, il pouvait également accéder aux matchs de la Champions League, de la Premier League anglaise, en plus de la Formule 1, du Top 14 et, côté divertissement, de l'intégralité du catalogue d'Apple TV+, de films récents et de séries.

Demain, l'addition pourrait enfler. Selon *L'Équipe* et *RMC Sport*, un montant tournant autour de 30 euros à 35 euros par mois a été avancé dans des discussions entre la LFP et DAZN. Un tarif à 40 euros par mois sans engagement et 30 euros avec un engagement sur douze mois, aurait été également évoqué. À ce stade, cela signifie qu'un fan de foot payera entre 30 euros et 40 euros pour DAZN, en plus des 15 euros pour beIN Sports, soit 45 euros à 55 euros au total par mois, pour accéder à tous les matchs de Ligue 1. Pour voir les clubs français en Ligue des champions, il devra forcément passer par Canal+. Dans le meilleur des cas, un consommateur devra régler 60 euros par mois, voire 70 euros…

« Les chiffres avancés dans la presse de 30 euros à 40 euros pour l'abonnement à DAZN sont inquiétants, estime Vincent Chaudel, le fondateur de l'Observatoire du sport business. *Nous ne sommes pas un pays de supporteurs. Le Français n'est pas prêt à mettre autant d'argent que les Anglais, les Italiens, les Espagnols ou les Allemands pour voir jouer son club et suivre son championnat. »* En Italie, DAZN a mis 700 millions d'euros sur la table pour conserver les droits TV de la Serie A, dont il est le principal diffuseur depuis 2021. *« C'est quasiment deux fois plus que ce qu'ils ont accepté de payer en France. Cela devrait interroger »*, poursuit l'expert.

Selon le Baromètre des usages audiovisuels du cabinet NPA Conseil, Amazon a séduit jusqu'à 1,8 million d'abonnés. Et il a terminé la saison dernière en affichant 1,6 million d'abonnés au compteur, avec une offre commercialisée autour de 20 euros par mois. Il sera difficile d'en séduire autant avec un abonnement quasiment deux fois plus cher… *« D'autant plus que le passe Ligue 1 avait largement bénéficié de la force promotionnelle d'Amazon »*, rappelle Philippe Bailly, le président de NPA Conseil.

Pour résoudre cette question de l'inflation du prix, *« il faudrait embarquer Canal+ »*, considère ce dernier. *« La seule façon d'accéder à l'intégralité du championnat de France sans casser sa tirelire, c'est d'intégrer DAZN dans Canal+. »* De la même manière que beIN Sports a été intégré à son pack Sports.

Cette possibilité aurait aussi le mérite de la simplicité. *« S'abonner, se désabonner, passer d'un diffuseur à l'autre, c'est d'une complexité*, s'agace un amateur de foot. *En plus, DAZN, personne ne sait ce que c'est. »* D'ici le début du championnat, il reste peu de temps à la plateforme pour se faire connaître auprès des téléspectateurs. Rien n'est fait pour l'instant. La semaine dernière, Canal+ a même envoyé un message à ses abonnés les avertissant que son contrat prenait fin le 12 août prochain avec DAZN. *« Des discussions sont en cours avec la chaîne cryptée »*, assure-t-on du côté de la plateforme.

Pour que la Ligue 1 soit commercialisée au juste prix, reste un critère de taille dont il faudrait tenir compte : la qualité du championnat. Si les clubs ont moins de moyens, il y a un risque que le spectacle soit moins bon. D'autant qu'un certain nombre de têtes d'affiche ont plié bagage. Mbappé, Neymar, Messi… Les diffuseurs, quels qu'ils soient, auront du mal à faire payer cher un produit dont la qualité s'est dégradée. Au risque, une fois de plus, de voir flamber le piratage. ■

CNews s'engage devant l'Arcom à renforcer le pluralisme

Keren Lentschner

Auditionnée dans le cadre du renouvellement des fréquences TNT, la chaîne évoque une nouvelle organisation.

Sept ans après sa naissance, CNews joue son avenir. La chaîne du groupe Canal+ (Vivendi), qui a été créée en 2017 sur les cendres d'iTélé, espère voir renouveler son autorisation de diffusion sur la télévision numérique terrestre (TNT), qui prend fin en 2025. Or, il n'y a que 15 fréquences pour 24 candidats en lice… Après avoir défendu le dossier de C8 la semaine dernière, l'état-major de Canal+ a plaidé la cause de CNews, lundi, devant l'Arcom (ex-CSA), lors d'une audition musclée. Comme C8, la chaîne d'information a fait l'objet ces derniers mois de plusieurs rappels à l'ordre.

La défense de Canal+ intervient dans un contexte particulier. CNews est depuis deux mois la première chaîne d'information de France, devant BFMTV, portée par les émissions de ses présentateurs vedettes, Pascal Praud, Laurence Ferrari ou encore Sonia Mabrouk. La chaîne, dont les audiences ont explosé ces derniers mois, est même devenue rentable depuis mars dernier. Mais CNews est régulièrement sous le feu des critiques d'une partie de la classe politique qui dénonce ses entraves au pluralisme, l'accusant d'être une chaîne d'opinion. Une pétition de l'organisation Le Mouvement, qui revendique plus de 100 000 signatures, appelle à *« maintenir une pression citoyenne »* sur l'Arcom au sujet de C8 et CNews. Mi-mai, une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'attribution des fréquences TNT, qui appelait à une *« montée en puissance »* du régulateur, dénonçait des chaînes qui vivent de *« l'abus »* et du *« contournement des règles »*.

Dans un climat tendu, les dirigeants de CNews et de Canal+ se sont d'abord efforcés de donner des gages à l'Arcom. *« Il y a eu quelques manquements »* et *« quelques dérapages »*, a reconnu Gérald-Brice Viret, le directeur général de Canal+ France. Mais ils ne représentent *« que 0,012 % du temps d'antenne de CNews »*, qui totalise 6 500 heures de direct par an, a-t-il relativisé.

Pour y mettre fin, la chaîne a mis en place une *« organisation qui permet de bétonner nos informations »*, *« avec cinq systèmes de vérification »*. Le traitement des sujets politiques, économiques et de police-justice devrait par ailleurs être renforcé par le recrutement de journalistes au sein de la rédaction.

Valoriser davantage l'information

En outre, de nouvelles *« procédures délibératives »* ont été mises en place pour améliorer la *« maîtrise de l'antenne »* et permettre une *« vigilance permanente »*, indique de son côté Thomas Bauder, directeur de l'information. Elles doivent notamment contribuer à *« changer le vivier des intervenants de CNews »*. La chaîne s'est aussi engagée à créer une *« direction du pluralisme »* pour veiller au *« respect des thématiques et des opinions »*. Autant d'engagements qui sont une réponse à l'avis du Conseil d'État de février dernier, qui avait exigé que l'Arcom renforce son contrôle du pluralisme.

Le modèle de CNews – qui rappelle celui de l'américaine Fox News, créée il y a près de trente ans par Rupert Murdoch – et la distinction entre information brute et débats ont également été passés au grill. Pas question d'être uniquement un *« robinet à information »*, a répondu Serge Nedjar, le directeur général de la chaîne. CNews veut aussi faire entendre éditorialistes, *« témoins de la vie »* et experts. *« Parler de tous les sujets, y compris ceux qui peuvent être inflammables et peuvent fâcher, c'est ce qui fait (le) succès de CNews »*, a-t-il ajouté. L'Arcom aimerait voir renforcer la place accordée à l'information (environ un tiers de la programmation) au détriment des débats. *« On peut y réfléchir »*, a répondu Gérald-Brice Viret.

La tension est montée d'un cran à plusieurs reprises. *« Le régulateur sait faire la part des choses »*, a lâché Roch-Olivier Maistre, patron de l'Arcom, lorsqu'il a été question de l'origine des alertes contre CNews. La chaîne a tenu à défendre l'intégrité de ses journalistes-animateurs. *« Il ne s'agit pas de saltimbanques ! »*, a déclaré Thomas Bauder. Enfin, le rôle de Vincent Bolloré, patron de Vivendi, a été évoqué, et le traitement sur CNews du rapprochement d'Éric Ciotti avec le Rassemblement national. *« L'actionnaire n'est jamais intervenu pour le contenu éditorial »*, a répété à plusieurs reprises Serge Nedjar.

Le suspense devrait durer encore quelques semaines. L'Arcom choisira les titulaires au cours de l'été. ■